



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

A wide-angle architectural rendering of a modern university building complex. The building features multiple stories with large glass windows and yellow accents. A central courtyard with a paved walkway, trees, and a small fountain is visible. The sky is clear and blue.

Rapport annuel de performance 2019

COORDINATION : CELLULE DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION

Version finale, Août 2020

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES.....	3
SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
MOT DE L'AUTORITE.....	7
REMERCIEMENTS.....	9
I. RESUME EXECUTIF	10
Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI.....	19
I. PRESENTATION DU MINISTERE.....	21
1. MISSIONS DU MINISTERE.....	21
2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	21
3. LA CLIENTELE OU LES GROUPES CIBLES.....	22
4. LES CADRES ET AXES STRATÉGIQUES DU MINISTERE	23
4.1 VISION, VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION	23
4.2 FORMULATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	23
5. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES	23
6. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS MIS À CONTRIBUTION DANS L'EXÉCUTION DU PTA 2019	24
7. PRESENTATION DES PROGRAMMES EN 2019	25
7.1.PROGRAMME ÉDUCATION SUPÉRIEURE.....	25
7.2.PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION (RI)	27
7.3.PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES	28
7.4.PROGRAMME PILOTAGE ADMINISTRATION	29
8. LES PRODUITS ET LES SERVICES OFFERTS	30
II. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME DES CIBLES DU DPPD.....	31
III. RESULTATS ATTEINTS PAR LES PROGRAMMES.....	32
1. RESULTATS DU PROGRAMME EDUCATION SUPERIEURE	32
1.1. QUALITE AMELIOREE	36
1.2. ACCES EQUITABLE	49
1.3. GOUVERNANCE FINANCIERE	53
2. RESULTATS DU PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION	56
2.1. QUALITE AMELIOREE	57
2.2. ACCES EQUITABLE	62
2.3. GOUVERNANCE.....	67
3. RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES	73
3.1. QUALITE AMELIOREE	75

3.2.	ACCES EQUITABLE	77
3.3.	GOUVERNANCE.....	79
4.	RESULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE	80
4.1.	QUALITE AMELIOREE	80
IV.	ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES.....	83
1.	FINANCEMENT DE L'EDUCATION EN 2019	83
1.1.	CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION	83
1.2.	ALLOCATON DU BUDGET EN 2019	83
2.	SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2019.....	84
2.1.	CREDITS EXECUTES PAR LES BAILLEURS	84
2.2.	SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE	84
V.	RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME.....	86
1.	Programme Éducation supérieure.....	86
2.	Programme Recherche et Innovation	86
3.	Programme Œuvres sociales universitaires	86
4.	Pilotage, Gestion et Coordination Administrative	86
VI.	SYNTHESE GLOBALE	86
1.	FORCES.....	86
2.	CONTRAINTES MAJEURES	86
3.	RECOMMANDATIONS MAJEURES	87
	ANNEXES.....	90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI	19
Tableau 2 : Indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC 2020)	20
Tableau 3 : Partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du PTA 2019	25
Tableau 4 : Rappel du plan stratégique à moyen terme des cibles du DPPD	31
Tableau 6: Accréditation de programmes d'EES publics, par l'ANAQ-Sup.....	37
Tableau 7 : données du programme « un étudiant, un ordinateur » par édition et par université de 2014 à 2019	38
Tableau 8 : Cours en ligne et curricula révisés ou alignés	39
Tableau 9 : Extrait du cadre de Résultat du CEA-Impact	40
Tableau 10 : suivi Indicateurs incubateurs UGB	42
Tableau 11 : Suivi de l'insertion à l'UASZ et à l'UAD	45
Tableau 12 : répartition des effectifs des candidats inscrits au bac 2019 par série et par genre	49
Tableau 13 : Résultats du BAC 2019 selon la série	50
Tableau 14 : Inscriptions et orientation sur Campusen 2018-2019.....	50
Tableau 15 : Orientations des bacheliers dans les Universités publiques sur Campusen 2018-2019.....	50
Tableau 16 : Effectifs des écoles d'ingénieurs et Instituts de formation à vocation professionnelle publics en 2019	51
Tableau 17: Répartition des étudiants dans des EES publics pour l'année 2019	52
Tableau 18 : Effectifs des étudiants des EES publics selon le niveau.....	52
Tableau 19 : Constructions dans les EES en 2019.....	53
Tableau 20 : Budget 2019 des EES par nature de dépenses	53
Tableau 21 : Droit d'inscription par EES public	54
Tableau 22: Résultats du programme recherche et innovation	56
Tableau 23 : Effectifs des Chercheurs dans les EES Publics.....	58
Tableau 24: Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2019	59
Tableau 25: Demandes via les traités administrés par l'OMPI	60
Tableau 26 : Nombre de thèses en 2019	61
Tableau 27 : effectifs des étudiants inscrits en doctorat	61
Tableau 28 : Résultats du programme œuvres sociales.....	73
Tableau 29 : Budget prévu et réalisé dans les œuvres sociales.....	79
Tableau 30 : Répartition des marchés attribués par type de marché	81
Tableau 31: Répartition des marchés attribués par mode de passation	81
Tableau 33: Allocation du budget Par Programme	83
Tableau 34 : Allocation du budget global par Nature de dépenses	83
Tableau 36: Situation d'exécution du budget par Programme.....	84
Tableau 37: Situation d'exécution budgétaire par Titre	85

LISTE DES FIGURES

Figure1 : Représentation du budget prévu et réalisé selon la nature de dépenses	79
Figure 2 Répartition des marchés par types de marché	81
Figure 3 : Répartition des marchés par mode de passation	82

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBEP	Agence de Construction des Bâtiments et Édifices publics
ANAQ-SUP	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
ANRSA	Agence nationale de Recherche scientifique appliquée
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BAOI	Bureaux d'Accueil, d'Orientation et d'Information
BCI	Budget consolidé d'Investissement
BM	Banque mondiale
BOM	Bureau Organisation et Méthodes
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur
CAMPUSEN	Plateforme en ligne pour l'inscription et l'orientation des étudiants
CDP	Contrat de Performance
CEP	Cellule des Études et de la Planification
CEPES	Collectif des Établissements privés d'Enseignement supérieur
CGE	Conférence des Grandes Écoles
CMR	Cadre de mesure du rendement
CNAES	Concertation nationale pour l'Avenir de l'Enseignement supérieur
CNDST	Centre national de Documentation scientifique et technique
CNESRIST	Conseil national de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation, de la Science et de la Technologie
CNRST	Centre national de recherche scientifique et technique
COUD	Centre des Œuvres universitaires de Dakar
CRE	Centre de Recherche et d'Essais
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et sociales
CRSI	Centre des Réseaux et Systèmes d'Information
CRUFAOCI	Conférence des Recteurs des Universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien
DES	Diplôme d'études spéciales
DGES	Direction générale de l'Enseignement supérieur
DGRI	Direction générale de la Recherche et l'Innovation
DGPPE	Direction générale de la Planification et des Politiques Économiques
DIC	Diplôme d'ingénieur de conception
DISEP	Diplôme des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel
DIT	Diplôme d'ingénieur des travaux
DPPD	Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses
DST	Diplôme supérieur de technologie
DU	Diplôme d'Université
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EES	Établissement d'Enseignement supérieur
ENO	Espace numérique ouvert
EPES	Établissement privé d'Enseignement supérieur
EPT	École polytechnique de Thiès
FEPES	Fédération des Établissements privés d'Enseignement supérieur

FIRST	Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique
FNRI	Fonds national de la Recherche et de l'Innovation
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
IAAF	Inspection des affaires administratives et financières
IES	Institution d'Enseignement supérieur
ISEP	Institut supérieur d'Enseignement professionnel
KOICA	Agence coréenne de coopération internationale
LMD	Licence Master Doctorat
LOLF	Loi organique relative aux Lois de Finances
LPSD	Lettre de Politique sectorielle de Développement
MEFP	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MFPA	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
ODD	Objectifs de Développement Durable
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PAP	Plan d'actions prioritaires / Projet annuel de performance
PAPDEV/GIZ	Projet d'Appui à la Planification au Développement et Budget/Agence de coopération internationale allemande pour le développement
PAPES	Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
PASET	Partenariat pour le Développement des Compétences en Sciences appliquées, Ingénierie et Technologies
PATS	Personnel administratif, technique et de service
PDESR	Plan de Développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PGF-Sup	Projet de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement supérieur
PSE	Plan Sénégal Émergent
PSE-J	Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAC	Revue annuelle conjointe
RACA	Report of Annual Continental Activities
RAP	Rapport annuel de Performance / revue annuelle de performance
REESAO	Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest
RINA	Rapport intérimaire non audité
RISEP	Réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel
SARIS	Salon africain de la Recherche et des Innovations scientifiques
SESRI	Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation
SIGESR	Système d'Information et de Gestion de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
STEM	Sciences, Technologie, Sciences de l'Ingénieur et Mathématiques
STI	Science, Technologie Innovation
UAD	Université Alioune DIOP
UAM	Université Amadou Mahtar Mbow

UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston Berger de Saint-Louis
USSEIN	Université du Sine Saloum El hadj Ibrahima Niass
UT	Université de Thiès
UVS	Université Virtuelle du Sénégal

MOT DE L'AUTORITE



***Mot de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur
de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
Cheikh Oumar ANNE***

Ce rapport annuel de performance (RAP) est un document de compte rendu de la performance globale du sous-secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue le texte de base de la revue organisée, chaque année, par le ministère sur les orientations de l'État, les actions réalisées, les contraintes et les perspectives.

La revue 2020 est la troisième du genre conduite par le MESRI lui-même. Elle précède ainsi celle qui sera tenue par tous les ministères qui partagent le secteur de l'éducation en général. Elle constitue un élément important de la gestion axée sur les résultats (GAR). Au regard de son contenu, de sa large diffusion et de ses cibles, elle permet un approfondissement du dialogue entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : Personnel Enseignant et de Recherche (PER), Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), Etudiants, Parents, Société civile, Acteurs privés, Collectivités territoriales, Porteurs de projets, Syndicats, Services de l'Etat, Partenaires Techniques et Financiers (PTF),

La revue est un formidable moment de bilan, de partage, d'examen critique, de suivi/évaluation des activités de l'année précédente. Elle est sous-tendue par la présentation du Rapport Annuel de Performance (RAP), qui retrace les performances techniques et financières à travers des indicateurs dont ceux retenus pour la revue annuelle conjointe (RAC), organisée chaque année et présidée par son Excellence Monsieur le Président de la République. Le RAP permet de renseigner l'essentiel des indicateurs de la RAC et ceux sollicités par l'Institut Statistique de l'UNESCO (ISU).

Compte tenu de la spécificité de l'année 2020, avec la survenue de la pandémie du COVID 19 et ses conséquences non encore totalement cernées, la revue du MESRI ainsi que celle de tout le secteur de l'Éducation se feront sous une forme qui respectera les exigences de distanciation physique.

L'année 2019 a été particulièrement marquée par :

- la raréfaction des ressources pour tous les acteurs, au premier rang desquels l'État ;
- l'indispensable harmonisation des calendriers d'exécution des projets et activités aux exigences de massifier l'enseignement supérieur sans altérer la qualité des enseignements ;
- la nécessité d'une meilleure articulation entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'Innovation et les besoins socio-économiques et culturels du pays.

En 2019, il me plaît de souligner que, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Macky Sall Président de la République du Sénégal, nous avons enregistré, malgré certaines contraintes, beaucoup de résultats positifs.

En effet, d'importants pas ont été franchis. De façon non exhaustive, on peut citer l'ouverture des Universités du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN) et Amadou Mahtar Mbow (UAM), le renforcement des Centres d'Excellence Africains (CEA), l'orientation de tous les bacheliers dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) publics, la hausse du taux d'accès à l'enseignement supérieur qui est de 1204 étudiants pour 100 000 habitants, le relèvement du taux de réussite notamment en licence 1, le renforcement de l'offre et de l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur, le recrutement conséquent d'Enseignants, l'amélioration substantielle des conditions d'hébergement des étudiants.

La dynamique d'accroissement continue des capacités de performances sera maintenue avec la poursuite et l'achèvement des chantiers d'élargissement de la carte universitaire notamment ceux de l'UAM et de l'USSEIN. Quatre nouveaux Instituts d'enseignement supérieur professionnel (ISEP) (Richard Toll, Matam, Bignona et Diamniadio) ont accueilli leurs premiers apprenants. Le développement des formations ouvertes et à distance (FOAD) sera encouragé plus que par le passé dans nos Universités et Instituts publics comme privés.

Les résultats enregistrés ont été obtenus grâce non seulement à l'engagement et au professionnalisme des PER, des PATS et des EES mais aussi des structures centrales du MESRI, des PTF, des syndicats, des investisseurs

Que toutes et tous reçoivent, ici, l'expression de mes remerciements sincères et l'invitation à redoubler d'efforts, individuellement et collectivement, pour relever les défis auxquels font face l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

REMERCIEMENTS



AUX AUTORITES DU MESRI



AU PAPDEV/GIZ



A TOUS LES RESPONSABLES D'ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



A TOUS LES RESPONSABLES DES SERVICES
SCOLARITE, DE RECHERCHE ET DE FINANCES DES
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



A TOUS LES DIRECTEURS ET CSA DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS EN CHARGE DES ŒUVRES
SOCIALES UNIVERSITAIRES



A L'EQUIPE TECHNIQUE CHARGEE DE LA
FINALISATION DU RAPPORT



A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE DE PRES OU DE
LOIN A L'ELABORATION DU RAPPORT

I. RESUME EXECUTIF

Pour l'année budgétaire 2019, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), s'est engagé à mettre en œuvre les orientations fixées dans ses documents stratégiques, notamment la lettre de politique sectorielle de développement (LPSD) validée en 2017. Le budget 2019 du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2019-2021 correspond, à la fois, à la deuxième année d'opérationnalisation de la LPSD et à la première année de mise en œuvre du Plan d'action prioritaire 2 (PAP 2) du Plan Sénégal émergent (PSE).

Pour rappel, les objectifs poursuivis par le MESRI au terme de la LPSD sont de :

- assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;
- développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel ;
- améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ;
- améliorer la gouvernance et le pilotage du Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation.

Ces objectifs ont été mis en œuvre à travers quatre programmes que sont :

- le Programme Éducation supérieure ;
- le Programme Recherche et Innovation ;
- le Programme Œuvres sociales universitaires ;
- le Programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative des programmes.

Les programmes sont subdivisés en actions. Chaque action regroupe un volume cohérent d'activités qui sont ainsi libellées comme suit

Pour le programme Éducation supérieure :

- accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022 ;
- renforcement de l'offre de formation dans les institutions d'enseignement supérieur (IES) ;
- renforcement de l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur ;
- promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les établissements d'enseignement supérieur (EES).

Pour le Programme Recherche et Innovation :

- renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de la recherche et de l'innovation ;
- renforcement des capacités de Recherche et d'Innovation ;
- promotion de la culture scientifique et création d'entreprise ;
- valorisation des résultats de la recherche.

Pour le programme Œuvres sociales universitaires :

- accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux ;
- amélioration de la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux ;
- renforcement de l'efficience des allocations de bourses.

Pour le Programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative des programmes :

- rationalisation et bonne exécution des dépenses ;

- renforcement du dispositif de suivi-évaluation du MESRI.

Durant l'année 2019, le MESRI a exécuté un budget de **deux cent cinq milliards trois cent soixante-trois millions neuf cent trente-neuf mille neuf cent quarante-neuf** (205 363 939 949) FCFA. Cette année est marquée par la tenue de l'élection présidentielle et la nomination d'un nouveau gouvernement. Le MESRI a alors connu des changements de titulaires au niveau de l'équipe managériale, mais a gardé les mêmes missions. Dans le même temps, son budget n'a pas connu de variations.

Le niveau d'exécution du budget est satisfaisant si on se réfère au taux de liquidation indiqué par le SIGFIP qui est de 98.21% . Cependant, ce taux cache des disparités avec 94,74% pour le programme Éducation supérieure, 114% pour le programme Œuvres sociales et 85,90% pour le programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative des programmes. Des ponctions budgétaires effectuées ont empêché la réalisation de nombreuses activités prévues, surtout au niveau des structures de gouvernance du niveau central (DGRI, DGES, CEP...). A l'opposé, des rallonges budgétaires ont été accordées, notamment aux Universités et aux établissements publics comme le COUD pour leur permettre d'équilibrer leurs budgets.

Néanmoins, des résultats probants ont pu être enregistrés avec l'ouverture de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN), le renforcement des centres d'excellence africains (CEA)¹ au nombre de quatre (4), l'amélioration du taux d'accès à l'enseignement supérieur qui est de 1204 étudiants pour 100 000 habitants, le relèvement du taux de réussite notamment en licence 1, le renforcement des TIC dans l'enseignement supérieur (développement de l'UVS et des IFOAD) . Il s'y ajoute, dans la Recherche, le lancement des études de projets d'envergure comme le Réacteur de recherche nucléaire² avec l'appui de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), la mise en place d'un centre M-AIT en partenariat avec Ariane Group pour la fabrication de nanosatellites, l'acquisition du supercalculateur, la poursuite de la mise en place de textes de gouvernance de la recherche et de l'innovation, ainsi que l'élaboration de documents stratégiques. Dans les œuvres sociales universitaires, le taux d'hébergement s'améliore constamment et a atteint 21% en 2019.

Des zones d'ombre (des contreperformances) sont apparues, surtout dans l'élargissement de la carte universitaire. Les constructions continuent d'accuser du retard. Des équipements prévus ne sont pas encore acquis et donc non livrés aux utilisateurs .

Ces retards ont remis en cause les prévisions relatives à l'accueil des étudiants/apprenants, la normalisation du calendrier universitaire, malgré les énormes efforts fournis jusque-là et le démarrage des activités à la Cité du savoir à Diamniadio.

La question de la rationalisation des allocations d'études demeure entière. Le volume de dépenses consacrées aux œuvres sociales avoisine les cent milliards de Francs CFA en 2019, dont plus de soixante milliards consacrés aux allocations d'études. Malgré ces dépenses importantes, les grèves et tensions notées dans les Universités restent généralement liées aux allocations d'études.

¹ Les CEA sont financés par la Banque mondiale

² Les réacteurs de recherche sont des réacteurs nucléaires utilisés à des fins de recherche-développement et de formation théorique et pratique. Ils produisent des neutrons destinés notamment à l'industrie, à la médecine, à l'agriculture et à la médecine légale. L'AIEA aide ses États Membres à construire, à exploiter et à utiliser les réacteurs de recherche

Programme Éducation supérieure

La population estudiantine du Sénégal en 2019 est de 195 207 , dont 111 424 hommes et 83 783 femmes, soit 43% de l'effectif. L'indice de parité de 0,75 s'améliore, tandis que l'indicateur « nombre d'étudiants pour 100 000 habitants » baisse légèrement, passant de 1209 à 1204 étudiants pour 100 000 habitants. Les étudiants sont répartis dans des établissements d'enseignement supérieur (EES) publics, principalement les Universités qui totalisent 128 146 étudiants et dans des établissements privés d'enseignement supérieur qui en accueillent 67 061 étudiants³.

La répartition par cycle dans les EES publics est ainsi constituée : 75 % des étudiants sont dans le cycle de Licence (35% en première année (licence 1), 19% dans le cycle master et 6 % dans le cycle doctorat. L'UCAD et l'UVS accueillent 82% de ces effectifs , avec respectivement 61,7% et 19,8%. Elles sont suivies par l'UGB 5,2 % , l'UAD 4,1%, l'UASZ 3,7 % , l'UT 3,4 % , l'USSEIN 1,3 % , l'ISEP de Thiès et l'EPT 0,7%. C'est dire que, malgré la diversification de la carte universitaire, la montée en puissance des autres Universités publiques (en dehors de l'UVS) n'arrive pas encore à infléchir les effectifs de l'UCAD.

L'accès à l'enseignement supérieur est autorisé par l'obtention du baccalauréat. L'organisation de l'examen du Baccalauréat s'est bien déroulée en 2019, le calendrier a été respecté.

Le nombre de candidats inscrits au baccalauréat général session 2019 s'élève à 155 551, dont 150 532 présents. Le taux de participation est de 96.8 % et celui de réussite de 37.22 %, soit 56 030 admis. Le nombre de bacheliers a légèrement augmenté par rapport à 2018 (55 137). Les mentions Très-bien, Bien et Assez-bien ont aussi augmenté (4362 mentions dont 89 Très-bien, 561 Bien et 3712 Assez-bien).

Les candidat(e)s sont en majorité des filles avec 51,45% mais ne représentent que 47,75% des admis. Les candidat(e)s au bac restent encore majoritairement issus des séries dites « littéraires » avec 80,92% ; le reste est constitué des candidats issus des séries « scientifiques » pour 16,73% et techniques avec 2,35%.

En ce qui concerne les orientations de l'année universitaire 2018-2019, les nouveaux bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen sont au nombre de 53 074, soit 28063 hommes et 25011 femmes. Sur cet effectif, 52166 ont été orientés, soit 27617 hommes et 24549 femmes. Les Universités publiques ont reçu 37 663 soit 72,20%. Le reste, à la charge de l'État, est absorbé par les établissements privés d'enseignement supérieur (EPES), suite à l'engagement de l'État d'orienter tous les bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen.

Conformément aux orientations, le MESRI s'est engagé à développer l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur, d'une part pour faire face aux flux sans cesse croissants des étudiant(e)s et, d'autre part, pour améliorer la qualité des enseignements-apprentissages tout en renforçant la transparence dans la gestion, ainsi que l'équité et l'accès.

C'est ainsi que l'UVS se développe et les Instituts de Formation Ouverte à distance (IFOAD) se renforcent dans les autres Universités, entraînant l'accroissement du nombre de cours en ligne qui est passé de 1605 en 2018 à 3408 en 2019, dont 1871 pour l'UVS.

³ L'effectif du privé est en partie estimé

Le programme « un étudiant, un ordinateur » a concerné 2 643 nouveaux bénéficiaires (UVS non compris), soit un nombre total de 24 097 ordinateurs distribués depuis 2013. Bien qu'importants, ces résultats ne sont pas encore à la hauteur des objectifs fixés et de la demande exprimée.

La réorientation du système vers les STEM se poursuit avec 791 curricula révisés ou alignés. Les nouvelles Universités (USSEIN, UAM) et les ISEP ont des programmes majoritairement orientés vers les STEM. Néanmoins, dans ces filières, les effectifs restent encore faibles du fait des capacités d'accueil limitées et du profil des apprenants peu adapté à la poursuite des études dans celles-ci. A titre d'exemple, les écoles d'ingénieurs et de formation professionnelle courte, dans le public, ont reçu 10 931 étudiants, soit 8,53 % des étudiants des établissements supérieurs publics.

A ce niveau, il faut noter l'appui du projet des Centres d'excellence africains (CEA) au système en général et aux Universités d'accueil en particulier.

Le projet des Centres d'excellence africains (CEA), financé par la Banque mondiale dans quelques pays africains dont le Sénégal, vise à soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STEM), mais aussi de l'agriculture et de la santé. Les Centres d'excellence africains sont initiés afin d'accroître les compétences dans des filières spécifiques ayant un impact sur le développement. Ils constituent une réponse à la forte demande non satisfaite de techniciens, d'ingénieurs, de personnels médicaux, d'agronomes et de chercheurs hautement qualifiés pouvant contribuer à la croissance des secteurs en plein essor tels que l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie hydraulique, les infrastructures, etc.

La première phase qui s'est achevée en 2018 avait concerné le Sénégal à travers le CEA Santé Mère Enfant (SAMEF) logé à l'UCAD et le CEA Mathématiques, Informatique et Tic (MITIC) logé à l'UGB. Plus de 16 millions de dollars ont été injectés dans l'Enseignement supérieur et la recherche à travers ce mécanisme, ce qui a contribué à la formation de courte durée, en master et en PhD dans les spécialités liées aux centres d'intérêt des CEA.

Le succès de la première phase a permis au Sénégal, dans la deuxième phase dénommée CEA Impact, de consolider les CEA existants et d'être doté de deux nouveaux centres à savoir :

- le CEA Agir-Environnement-Santé et ;
- le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Agrisan) .

Les résultats attendus à la fin de cette nouvelle phase dont la date de fin est prévue en 2023 sont entre autres:

- 10 500 étudiants (nationaux et régionaux) sont inscrits à des cours / programmes spécialisés de maîtrise, de doctorat et de courte durée dans les CEA ;
- 1000 doctorants sont inscrits à des programmes spécialisés dans les CEA ;
- 3500 étudiants en maîtrise sont inscrits dans des programmes spécialisés dans les CEA ;
- 6000 étudiants sont inscrits à des cours professionnels de courte durée dans les CEA.

En 2019, les CEA ont formé 782 diplômés en master, PhD et 95 certificats dans les spécialités les concernant.

Dans le domaine de l'Assurance Qualité, au titre de l'année 2019, soixante-dix-sept (77) programmes des Établissements d'Enseignement Supérieur (EES) publics ont été soumis à l'accréditation de l'ANAQ-Sup, dont trente-six (36) ont achevé la procédure, sur lesquels trente-quatre (34) programmes ont été accrédités, soit un taux de réussite de l'ordre de 94 %.

Pour les établissements privés d'enseignement supérieur (EPES), 109 programmes sont concernés par la procédure d'accréditation ; celle-ci est achevée pour 14 programmes dont 9 accrédités.

Il faut noter que la procédure se poursuit pour tous les programmes qui ne sont pas arrivés à terme. Par ailleurs, près de cent quatre-vingt-sept (187) experts évaluateurs ont bénéficié d'une formation en assurance qualité, notamment dans la conduite des procédures d'évaluation institutionnelle en vue de l'habilitation et d'évaluation de programmes pour l'accréditation de diplômes.

Concernant les habilitations à délivrer des diplômes du LMD :

Pour **les EES publics**, en 2019, la procédure concerne **cinq (5) EES candidats** (UCAD, UGB ; UVS ; UASZ, et EPT). Au 31 décembre 2019, sur **les cinq (5) EES susmentionnés**:

- **2 EES** (UCAD et UVS) ont soumis chacun un rapport d'auto-évaluation recevable, et ont été évalués. Les rapports d'évaluation externe seront soumis au CS en 2020;
- **1 EES** (UGB) a soumis son rapport d'autoévaluation et attend d'être évalué en 2020 ;
- **2 EES** (EPT et UASZ) sont en cours d'autoévaluation et n'ont pas encore soumis leur rapport d'autoévaluation.

Pour **les EES privés**, 25 EES candidats ont été enregistrés, 16 EES ont déposé chacun un rapport d'auto-évaluation institutionnelle recevable, ce qui est une condition essentielle pour que l'évaluation externe de l'ANAQ-Sup se réalise. A cet effet, sur les 16 EES, 10 EES ont été évalués, dont 8 EES ont terminé la procédure en 2019, parmi lesquels 6 EES habilités.

En 2018, l'ANAQ-Sup, par décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018, a vu ses missions élargies à la recherche et à l'innovation et les nouvelles activités afférentes ont été prises en compte dans le plan stratégique (2020-2024) validé par le Conseil d'Administration (CA) de ladite structure.

Dans le domaine **du partenariat**, notamment international, l'ANAQ-Sup a participé, au titre de l'année 2019, aux activités suivantes :

- la réunion intergouvernementale de la Convention mondiale sur la Reconnaissance des Qualifications de l'Enseignement Supérieur, au siège de l'UNESCO (Paris, France) du 18 au 22 mars 2019 ;
- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques et administratifs de l'Université Nongo Conakry, du 06 au 12 avril 2019 ;
- la rencontre régionale sur le partage du mécanisme d'indicateurs de performances clés pour l'accréditation dans les Universités africaines des pays membres de l'OCI, du 14 au 18 avril 2019, au Nigéria ;
- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques et administratifs de l'université Nongo Conakry, du 30 avril au 04 mai 2019 ;
- le 2^{ème} atelier régional sur le renforcement des capacités de benchmarking du PASET à Kigali (Rwanda), du 16 au 18 mai 2019 ;
- l'atelier de formation VAE au CNAM à Paris, du 29 juin au 06 juillet 2019 ;
- l'atelier organisé par la CNES du Burundi, du 30 juin au 05 juillet 2019 ;
- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques de la Guinée, du 29 au 31 juillet 2019 à Conakry ;

- la conférence de l'UA à Addis Abeba, du 31 août au 05 septembre 2019 ;
- la formation VAE au CNAM, du 07 au 14 septembre 2019 ;
- l'évaluation institutionnelle de l'université de Ségou au Mali, du 13 au 18 octobre 2019 ;
- le partage de bonnes pratiques et de partenariat à l'IUCEA, dans le cadre des activités de l'African Quality Assurance network , du 26 octobre au 02 novembre 2019 ;
- la 40^e conférence générale de l'UNESCO de 2019 à Paris, du 12 au 22 novembre 2019;
- la conférence sur l'AQ au Mali, du 17 au 20 décembre 2019.

Au plan du rendement interne, dans les établissements publics, en moyenne 43 % des étudiant(e)s ont obtenu un passage définitif ou conditionnel de la Licence 1 à la Licence 2. Les chiffres sont plus élevés dans les établissements à faibles effectifs tels que l'ISEP de Thiès (434/434), l'EPT (71/72), l'USSEIN (1333/1442). Ces résultats deviennent mitigés à mesure que la taille des effectifs augmente et le ratio d'encadrement baisse : UT (847/1088), UAD de Bambey (1359/1849), UVS (5019/8447) et UCAD (8168/22102). Il faut relever que l'UGB a connu une année universitaire à plusieurs vitesses en 2018-2019. En effet, si certaines UFR ont pu valider et terminer l'année académique, d'autres ont dû « invalider » l'année académique dans la perspective de normaliser le calendrier à la rentrée 2019/2020.

Dans la même lancée, 48 % des étudiants de la L 3 ont obtenu leur diplôme, avec de très bons résultats à l'EPT (92,96%), suivie de l'UAD de Bambey (75,30%) et l'UVS (66,38%).

Pour le passage du M1 au M2, 48 % des étudiants ont été promus, avec une grande satisfaction à l'EPT (83 sur 84), à l'UASZ (135 sur 146) et un plancher à l'UCAD (1486 sur 3067).

Les étudiants de l'enseignement supérieur public ont été encadrés par 2131 enseignants permanents constitués d'hommes (1803) et de femmes (328). L'encadrement pédagogique est aussi assuré par 3736⁴ vacataires et 24 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER), principalement à l'UADB. Ils ont également bénéficié d'un encadrement administratif et technique assuré par 2477 Personnels administratifs, techniques et de service (PATS), soit 1588 hommes et 889 femmes.

Concernant l'efficacité externe, les porteurs de projets ou d'idée de projets peuvent s'adresser à des incubateurs qui sont encore naissants dans les Universités. Ils sont de taille, de capacité et de moyens très variables. Le suivi de leur performance est peu rigoureux et le renseignement de leurs indicateurs est très lacunaire. Toutefois, on peut noter les résultats de l'incubateur de l'UGB qui a accompagné 811 étudiants, incubé 104 projets et créé 80 entreprises.

Le PSEJ, créé dans le cadre des réformes du PSE, et s'intéressant, entre autres, à l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur, accompagne les étudiants porteurs de projets. Il dispose d'infrastructures plus adéquates et de moyens plus importants. Ce programme a accompagné, en 2019, 177 jeunes. 79 entreprises ont été créées par les lauréats du PSEJ, portant ainsi le nombre d'entreprises créées à 377 depuis 2016. Quant au nombre d'emplois durables créés durant cette même année, il est de 419, soit un total d'emplois de 2415⁵ créés par les lauréats du PSEJ.

⁴ Pour l'UCAD, compte tenu de la non disponibilité de la donnée 2019, nous avons considéré la donnée de 2018

⁵ Source : rapport d'activité PSE J 2019

Programme Recherche et Innovation

Au Sénégal, la Recherche est menée principalement dans les Universités, les Instituts de Recherche, et plus faiblement, dans des entreprises (R&D). Le nombre de chercheurs (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et master 2) dans les Universités du Sénégal est de 23 504 contre 22 185 en 2018. La population de « chercheurs » du Sénégal en 2019 par catégorie d'acteurs est répartie comme suit : 53,54% de chercheurs en master 2 ; 35,96% de doctorants, 10,42% d'enseignants chercheurs et 0,14% de chercheurs à temps plein. Les écoles doctorales, au nombre de 12, ont encadré 8166 doctorants (D1 à D3), soit 5436 hommes et 2730 femmes. 317 thèses ont été soutenues, essentiellement à l'UCAD (198), à l'UT (65), à l'UGB (45) et à l'UASZ (9).

Concernant la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs du Sénégal en 2019, le nombre total de demandes d'inscription et d'homologation au CAMES est de 268 (266 pour inscription et 2 pour homologation). Le nombre d'inscriptions est de 217 soit un taux de réussite de 81,58% et 2 homologués. Parmi les 268 candidats présentés par le Sénégal, 20 ont été ajournés soit un taux de 7,52% et 29 dossiers étaient irrecevables, soit un taux de 10,9% selon les résultats du Comité consultatif interafricain (CCI 2019). Avec 85,89%, le taux de réussite a connu une légère baisse par rapport à 2018,

L'année 2019 est marquée par l'acquisition du supercalculateur, avec l'entrée en vigueur du contrat avec ATOS (société française). Il vient renforcer grandement l'écosystème scientifique et encouragera la mise en place d'un environnement entrepreneurial. En juin 2019, l'équipe technique du supercalculateur a reçu une première formation à Angers . D'autres équipements de Recherche, tels que le microscope électronique et les équipements de biotechnologie, sont livrés/réceptionnés nonobstant le retard accusé .

L'année 2019 a été très riche en structuration de nouveaux projets spatial et nucléaire . Dans le domaine spatial, on note, le début d'une activité de coopération avec le Centre National d'Études Spatiales (CNES), un organisme Français. il s'y ajoute le lancement d'études pour la mise en place d'un Centre M-AIT avec l'appui de Ariane Group, notamment sur la réalisation d'études pour la mise en place d'un centre de fabrication, d'assemblage, d'intégration et de tests de satellites (Centre M-AIT). Un protocole d'accord servant de feuille de route a été signé entre le MESRI et Ariane Group.

Dans le domaine nucléaire, le Sénégal s'est fermement engagé à utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Dans le long terme, l'énergie nucléaire est considérée comme option dans le mix énergétique . D'autres applications dans des domaines comme la médecine sont prévues. Dans le cadre du Plan Sénégal Émergent (PSE), le Sénégal a déjà approuvé l'élaboration et la mise en œuvre d'un réacteur de recherche nucléaire dans la Cité du Savoir sur le site de Diamniadio .

La réalisation du réacteur nucléaire de recherche (RR) se fera avec l'appui de l'AIEA. Un atelier de lancement a été organisé et un comité technique national de réflexion mis en place. Il rend compte à

un comité de pilotage national présidé par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, responsable de la coordination du projet RR.

Dans le domaine du changement climatique, le Gouvernement du Sénégal, membre de l'organe de coopération intergouvernementale dénommé West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use – (WASCAL), à travers le MESRI, a bénéficié depuis le 12 mars 2019 d'équipements de recherche, notamment d'un don de cinq (05) stations météorologiques automatiques complètes dédiées à l'Agence Nationale de l'aviation Civile et de la météorologie du Sénégal. Ces équipements ont été réceptionnés par le Directeur général de la Recherche et de l'Innovation et installés par les techniciens envoyés par WASCAL.

De plus, à travers un programme d'études supérieures mis en place, cet organe de coopération intergouvernementale appuie l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui abrite le programme Économie du changement climatique. Ainsi, plus d'une trentaine d'étudiants de nationalité sénégalaise ont bénéficié des financements de WASCAL et le montant des bourses de doctorat et de master offertes par WASCAL aux étudiants sénégalais à travers ce programme d'études supérieures s'élève à 500 euros par étudiant et par mois, en plus d'un budget de recherche de 15000 euros par étudiant.

Par ailleurs, cet appui concerne également :

- l'accompagnement dans la mise sur pied du bureau de coordination installé à l'UCAD ;
- la réfection des bâtiments abritant le programme et la prise en charge des personnels d'appui affectés au programme ;
- la prise en charge des frais de voyage, de séjour par WASCAL du représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Gouvernement du Sénégal aux réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil d'Administration de WASCAL.

Les constructions ont très peu évolué en 2019. Néanmoins, on peut noter la finalisation du Centre de Mutualisation et de Partage (CMP), la poursuite des travaux pour les autres bâtiments de la Médiathèque et la Maison de la Science. Cependant, le retard accusé est important car la réception, pour la plupart des bâtiments, était initialement prévue en 2017. Ces retards posent le problème de la formulation et de l'exécution des projets dans le respect des bonnes pratiques connues en la matière.

Dans le domaine de la gouvernance, des textes portant sur l'organisation et la gouvernance de la recherche entamée depuis 2017-2018 sont en cours de rédaction. Sur six (6) élaborés (organisation des laboratoires de recherche, collège national des écoles doctorales, doctorat, FNRI, ISTA, CNERIST), trois ont été stabilisés et validés avec le concours de l'ensemble des acteurs de la recherche (Universités, Agences, Instituts de recherche et Instituts d'enseignement supérieur privés). Il s'agit des textes ci-après :

- projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un laboratoire mixte de recherche (LMR) ;

- projet de décret portant sur le diplôme de doctorat ;
- projet de décret portant sur la création du collège national des écoles doctorales du Sénégal (intégré au texte sur le diplôme du doctorat).

A cela s'ajoute le projet d'arrêté sur le statut d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) dans les Universités publiques sénégalaises. L'ATER est un doctorant qui accepte de s'inscrire dans la dynamique de préparation et de consolidation du vivier du personnel enseignant-chercheur ou du personnel chercheur de l'enseignement supérieur ou de la recherche. Ces textes seront envoyés au Secrétariat général du gouvernement pour adoption.

Des études et enquêtes ont été menées pour renseigner les indicateurs de la recherche. Il s'agit des requêtes de l'Institut statistique de l'Unesco (ISU), des enquêtes menées en partenariat avec le NEPAD visant à mesurer le potentiel d'innovation et à avoir une compréhension approfondie des principaux sous-secteurs économiques contribuant au PIB du Sénégal. Cette dernière enquête, financée par le NEPAD, a connu en 2019 sa première phase, la deuxième n'a pu se dérouler comme prévu.

En novembre 2018, le Sénégal est sélectionné, avec le Ghana et le Kenya, pour participer au projet pilote sur la Politique d'Innovation Transformatrice (TIP) lancé par le Consortium de la Politique d'Innovation Transformatrice (TIPC). Le projet, d'un montant de 25 000 livres sterling, est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

Il faut souligner un acquis important en 2019 pour la recherche avec la mise à la disposition des chercheurs du « Centre UCAD d'accès aux données statistiques » à l'UCAD, installé à la Bibliothèque Universitaire (BU). Cette initiative entre dans le cadre des efforts de l'ANSD permettant de favoriser l'accès et l'utilisation des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche.

La DGRI a aussi démarré le processus d'élaboration du document national de politique spatiale du Sénégal, ainsi que celui portant sur la Stratégie nationale de Promotion de la Culture scientifique et technique (SNPCS). Concernant la SNPCS, l'atelier de lancement a été tenu et les études diagnostiques démarrées. Mais le processus connaît des lenteurs liées essentiellement à l'absence de ressources pour les activités prévues. Concernant la politique spatiale, elle est au niveau de la phase de structuration du processus avec les projets d'arrêté de comité de pilotage et de comité technique. Cependant, des lenteurs sont notées malgré la mobilisation et l'engagement des acteurs du domaine.

En somme, il faut noter la faiblesse des ressources dédiées à la coordination de la gouvernance de la Recherche-Innovation qui se traduit par des retards énormes dans la mise en œuvre ou dans le démarrage d'activités très importantes, comme l'atteste la non tenue de l'enquête Science Technologie Innovation (STI) prévue de longue date. Cette enquête permettrait au Sénégal de renseigner correctement l'ensemble de ses Indicateurs-RI, de mieux documenter ses politiques, stratégies et projets STI et de disposer d'une meilleure connaissance de la carte RI.

Programme Œuvres sociales universitaires

Les œuvres sociales mobilisent encore des ressources financières humaines et matérielles très importantes, bien que leur part dans les dépenses du MESRI a connu une baisse en valeur relative. La rationalisation des dépenses sociales reste encore d'actualité.

Les allocations d'études ont été dotées en LFI 2019 de 86 168 761 900 F CFA, mais après exécution les crédits payés s'élèvent à 99 147 554 758 F CFA. Le nombre d'étudiants attributaires d'une allocation d'études en 2018 était de quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf (98 289)⁶ soit un taux d'allocation de 65,21%.

Les taux d'hébergement des étudiants s'améliorent et atteignent 21,5% en 2019, suite à l'augmentation des capacités d'accueil des différents campus sociaux.

Néanmoins, les campus ont souvent connu des journées de grève (journées de restauration sans tickets) liées à des revendications sociales. Les motifs évoqués sont généralement liés aux retards accusés dans le paiement des bourses.

Programme Pilotage,

Pour l'exercice 2019, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a exécuté 205 363 939 949 FCFA contre 197 841 797 505 FCFA en 2018, soit une augmentation de 7 522 142 444 FCFA en valeur absolue.

Le budget du MESRI est constitué, pour une grande partie, de transfert soit environ plus de 70%. Ainsi, l'exécution du budget au niveau central ne concerne en réalité que moins de trente 30 % de celui-ci. Il a subi des ponctions en 2019, ce qui s'est traduit par la non tenue de certaines activités prévues, influant ainsi négativement sur le résultat attendu.

Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI

Tableau 1 : Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI

N°	Libellé indicateurs	Réalisé 2019	Prévu 2019	Cible 2022
1	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1204		
2	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en LM (19-23 ans)	12,90 %		
3	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	8,22 %		
4	Population estudiantine	195 207		
5	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,75		
6	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques	xxx		
7	Taux de réussite au BAC	37,22 %		
8	Taux de promotion en licence1 dans les Universités publiques	45% ⁷		
9	Taux de réussite en licence 3 dans les Universités publiques	53% ⁸		
10	Taux d'achèvement en licence	xxx		
11	Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ sup	34		
12	Nombre de PER permanents dans le public	2131		
13	Ratio d'encadrement calculé avec les PER permanents dans le public	1/49 ⁹		
14	Ratio d'encadrement calculé avec les PER permanents + vacataires (public)	xxx		
15	Nombre total de chercheurs R&D	23 504 ¹⁰		
16	Densité de chercheurs (Nombre de chercheurs équivalent temps plein par million d'habitants)	1439,8		

⁶ Au moment de la rédaction du présent rapport les données statistiques de l'année 2019 n'étaient pas encore disponibles

⁷ Calculé sur la base des universités suivantes : UCAD, UT, UADB, UASZ et USSEIN

⁸ Calculé sur la base des universités suivantes : UCAD, UT, UADB et UASZ

⁹ Ratio calculé sans UVS et ISEP de Thiès

¹⁰ Sans UAM et les instituts de recherche

17	Nombre de chercheurs en équivalence temps plein	35		
18	Pourcentage des femmes chercheuses	xxx		
19	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB	xxx		
20	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	xxx		
21	Nombre d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	xxx		
22	Pourcentage d'étudiants logés	21,5%		
23	Pourcentage des diplômés de l'enseignement supérieurs âgés de 25-34ans	xxx		

Source : RAP_2019_MESRI

Tableau 2 : Indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC 2020)

CODIND	INDICATEURS	REALISATIONS					CIBLES
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
20109	Taux de réussite au BAC	31,80%	36,5%	31,6%	35%	37,22%	
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	6,76%	6,88%	7,27%	8,15%	8,22%	
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en licence et master (19-23 ans)	10,42%	10,58%	11,22%	12,40%	12,90%	
IHS138	Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	1037	1071	1145	1209	1204	
20114	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques	22,57%	22,57%	28%	xxx	xxx	
ODD451	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,62	0,64	0,64	0,67	0,75	
20115	Taux d'achèvement des cycles LMD	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
	Taux de promotion en licence1 dans les Universités publiques	70%	74%	72%	xxx	45%	
IHS139	Taux de réussite en licence 3 dans les Universités publiques	47%	46%	55%	xxx	53%	70%
	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	81,25%	89,45%	75,05%	65,21%	xxx	
	Nombre total de chercheurs R&D	14335	14335	14335	22 185 ¹¹	23 504	
	Pourcentage des femmes chercheuses	29,31 %	29,31%	29%			
	Pourcentage des diplômés de l'enseignement supérieurs âgés de 25-34ans						
	Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur public			12 266			
ODD952	Nombre de chercheurs équivalent temps plein par million d'habitants (densité de chercheurs)	956	956	956	1411	1439,8	

¹¹ Ce chiffre intègre les effectifs de Master 2, recherche conformément au Manuel de Frascati

CODIND	INDICATEURS	REALISATIONS					CIBLES
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Nombre de chercheurs en équivalence plein temps	8304	8304	8304	20 632		
ODD951	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB	0,75%	0,75%	0,75%			

Source : RAP_2019_MESRI

I. PRESENTATION DU MINISTERE

1. MISSIONS DU MINISTERE

Le MESRI prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. A ce titre, il est chargé de:

- gérer l'enseignement supérieur ;
- élaborer et mettre en place la carte universitaire nationale ;
- assurer le contrôle des Universités et des établissements d'enseignement supérieur placés sous son autorité et veiller à leur bon fonctionnement ;
- veiller au développement de la Recherche fondamentale et appliquée dans les Universités, Instituts et Écoles nationales supérieures de formation.

Les Établissements d'Enseignement supérieur (EES), les Universités notamment, ont quatre missions principales :

- l'enseignement ;
- la recherche ;
- le service à la communauté ;
- l'aide à l'insertion professionnelle.

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Décret n° 2014-565 du 06 Mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche (MESRI)¹² répartit les structures comme suit :

Le Cabinet et services rattachés :

- l'Inspection interne ;
- le Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- le Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- l'Office national du Baccalauréat ;
- la Cellule de communication ;
- le Centre des réseaux et des systèmes d'information.

Le Secrétariat général et services rattachés :

- la Cellule de passation des marchés publics ;
- la Cellule des Études et de la Planification ;
- le Bureau du Courrier commun.

¹² Ce décret n°2014-565 n'intégrait pas encore l'Innovation

Les Directions générales

- **La Direction générale de l'Enseignement supérieur :**
 - la Direction de l'Enseignement supérieur public ;
 - la Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
 - la Direction du Financement des Établissements d'Enseignement supérieur ;
 - la Direction des Études et de la Coopération ;
 - la Direction des Affaires académiques et juridiques.
- **La Direction générale de la Recherche**

Elle compte quatre Directions :

 - la Direction des stratégies et de la planification de la Recherche ;
 - la Direction de l'Innovation, de la Valorisation de la Propriété intellectuelle et du Transfert technologique
 - la Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique;
 - la Direction de la Promotion et de la Culture scientifique ;

Les Directions

- la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- la Direction des Bourses ;
- la Direction de la Maintenance, des Constructions et des Équipements de l'Enseignement supérieur.

3. LA CLIENTELE OU LES GROUPES CIBLES

Les groupes cibles de l'enseignement supérieur sont essentiellement :

- les populations de la classe d'âge 18-26 ans, titulaires du bac ou équivalent ;
- les professionnels désirant certifier leurs savoirs ou connaissances ;
- toute personne désirant acquérir un savoir ou un savoir-faire tout au long de la vie ;
- les entreprises désirant exploiter les résultats de la Recherche et/ou de l'Innovation ;
- les institutions publiques et privées ;
- les organisations régionales et mondiales ;
- la société civile.....

4. LES CADRES ET AXES STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE

4.1 VISION, VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Conformément aux priorités et attentes clairement exprimées par le MESRI pour contribuer de façon substantielle au développement du capital humain et à la transformation structurelle de l'économie et à la croissance, la vision qui guide ses interventions est de « **Faire de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation un levier du développement économique, social et culturel du Sénégal** ».

L'accomplissement de cette vision s'appuie sur les valeurs suivantes :

- excellence ;
- équité ;
- civisme ;
- éthique.

Ces valeurs sont déclinées en principes d'actions :

- excellence : Performance et Qualité ;
- équité : Solidarité, Transparence et Partage ;
- civisme : Enseignement tourné vers le Développement et la Citoyenneté, le Leadership l'Entreprenariat, l'Ouverture et le Service à la communauté ;
- éthique : Responsabilité.

4.2 FORMULATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Ce point présente les ambitions du MESRI à travers les objectifs qu'il poursuit et les programmes qu'il entend mettre en œuvre. Ses objectifs s'alignent aux attentes du PSE en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Ils visent à :

- développer une offre d'enseignement supérieur de qualité, diversifiée avec des formations professionnelles courtes et orientées vers les STEM ;
- valoriser les résultats de la recherche ;
- développer une gouvernance efficace, efficiente et inclusive.

L'identification des contraintes internes et externes limitant l'action du MESRI et les attentes du PSE à son égard permet de définir les quatre axes stratégiques ci-dessous :

- **Axe 1** : Développement de l'offre de formation de qualité des institutions d'enseignement supérieur en réponse aux besoins socio-économiques et culturels ;
- **Axe 2** : Développement de la recherche, de l'innovation et de la promotion de la création d'entreprise ;
- **Axe 3** : Amélioration des conditions d'étude et du cadre de vie des étudiants ;
- **Axe 4** : Amélioration de la gouvernance et des performances du MESRI.

5. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le conseil présidentiel sur l'Enseignement supérieur tenu en Août 2014, suite à la Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES), avait retenu onze décisions. Celles-ci constituent la feuille de route du MESRI. Elles ont été reprises et intégrées dans les

documents stratégiques, notamment dans la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) 2018-2022. Pour rappel, il s'agit des décisions suivantes visant à :

- réorienter le système d'enseignement supérieur vers les sciences, la technologie, les formations professionnelles courtes ;
- mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système ;
- améliorer le pilotage du système d'enseignement supérieur et de recherche et réformer la gouvernance des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- instaurer une culture de la paix au sein des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- favoriser la carrière des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif, technique et de service ;
- faire de l'étudiant un acteur de sa formation, favoriser sa réussite et améliorer ses conditions de vie ;
- renforcer la carte universitaire pour favoriser l'accès, diversifier l'offre de formation et assurer la qualité de l'enseignement supérieur ;
- donner un nouvel élan à la Recherche et à l'Innovation ;
- ouvrir l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Afrique et au monde ;
- améliorer la gestion des budgets et ressources propres des Universités par la mise en place de procédures et mécanismes modernes et transparents ;
- investir dans l'enseignement supérieur et la recherche à la hauteur de notre nouvelle ambition.

Dans les LPSD, les objectifs stratégiques sont ainsi déclinés :

Objectif général :

L'objectif général est de « Développer les capacités du SESRI à produire, d'une part, la masse de compétences nécessaires, et, d'autre part, des solutions pertinentes en réponses aux besoins de développement socio-économique et culturel »

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques (OS) sont au nombre de quatre et sont ainsi libellés :

OS1 : Assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;

OS 2 : Développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socio-économique et culturel ;

OS 3 : Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ;

OS 4 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation (SESRI)

6. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS MIS À CONTRIBUTION DANS L'EXÉCUTION DU PTA 2019

Tableau 3 : Partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du PTA 2019

Partenaires	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités
KOICA (don)	Dakar (Diamniadio)	Construction d'un ISEP
Agence française de développement (AFD)	Bignona et Richard-Toll	Construction de 2 ISEP
Banque africaine de développement (BAD)	Guédiawaye- Thiès- Saint-Louis- Ziguinchor - Dakar	Construction et équipement d' Espaces numériques ouverts (ENO) et siège de l'UVS
Banque publique d'investissement de France (BPI)	Dakar (Cité du Savoir)	Acquisition d'un Supercalculateur
GIZ (Coopération allemande)	Thiès (EPT), Ziguinchor (UASZ), Saint-Louis (UGB), Dakar (UVS), Bambey (UAD)	Formation en énergie renouvelable (PESEREE MIER) Élaboration d'un curricula pour un ISEP Promotion de l'entrepreneuriat
ICBC (Chine)	Fatick, Kaffrine	Lot 2 USSEIN
BOA	Dakar	UAM
Banque mondiale	Dakar (UCAD), Saint-Louis (UGB) ,	Les Centres d'excellence Africains

7. PRESENTATION DES PROGRAMMES EN 2019

Le MESRI s'est fixé pour objectif général de : « Développer les capacités du système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SESRI), à produire, d'une part, la masse de compétences nécessaires, et, d'autre part, des solutions pertinentes en réponses aux besoins de développement socioéconomique et culturel ».

En 2019, le MESRI a mis en œuvre quatre programmes :

- Éducation supérieure
- Recherche et Innovation
- Œuvres sociales universitaires
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

7.1. PROGRAMME ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Ce programme a pour objectif d' « Assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité, orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ». Il répond à quatre (4) objectifs spécifiques, à savoir :

OS1.1. Accroître les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur;

- OS1.2. Améliorer la qualité des enseignements ;
- OS1.3. Promouvoir l'employabilité et l'insertion professionnelle dans les EES ;
- OS1.4. Renforcer la gouvernance et le pilotage du programme éducation supérieure.

Il vise à élargir la carte universitaire à travers :

- la création de nouvelles Universités et d'instituts de formation professionnelle ;
- la promotion de l'enseignement à distance ;
- la diversification des offres de formation en lien avec les STEM ;
- l'orientation de tous les nouveaux bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen.

Le Programme vise également à améliorer la qualité de la formation et de l'employabilité dans tout le système universitaire par :

- le développement quantitatif et qualitatif de l'offre globale de formation ;
- la poursuite de la mise en œuvre et de la consolidation du système LMD ;
- l'institution d'un système national d'assurance qualité ;
- l'utilisation des TIC dans les stratégies d'enseignement ;
- le renforcement de la qualification des diplômés ;
- le renforcement de capacités des formateurs et des personnels administratifs, techniques et de service.

Il est mis en œuvre par la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES), l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), plusieurs autres directions et les établissements d'enseignement supérieur.

Ces structures reçoivent une subvention de l'Etat sous forme de transferts pour le fonctionnement et la prise en charge du personnel (titre 2).

Dans ce programme, les transferts courants et le fonctionnement ont concerné les structures suivantes (titre 3 et 4) en 2019 :

- Office du Baccalauréat ;
- Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) ;
- Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) ;
- Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) ;
- ENEA ;
- DGES ;
- Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;
- Université de Thiès (UT) ;
- Université Alioune Diop de Bambey (UAD de Bambey) ;
- Université Gaston Berger (UGB) ;
- Autorité nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-Sup) ;
- Université virtuelle du Sénégal (UVS) ;
- Université Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN) ;
- Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Thiès ;
- École Polytechnique de Thiès (EPT) ;

- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Matam ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Richard-Toll ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Bignona ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Diamniadio.

Les dépenses de fonctionnement et de transfert s'élèvent à soixante-dix-huit milliards six cent trente-neuf millions sept cent soixante-six mille six cent vingt-neuf FCFA (78 639 766 629 FCFA).

Les investissements prévus et inscrits dans le budget du MESRI, en titres 5 et 6, ont porté sur les points suivants:

- « Études architecturales et techniques » ;
- « Construction de locaux pédagogiques pour l'UASZ » ;
- « Projet d'interconnexion et de mise en place du système d'information et de gestion de l'ESR (SIGESR) » ;
- « Projet de construction d'un amphithéâtre de 500 places + 10 salles de classes + 10 salles de TD/TP UGB/UFR CRAC et IPSL » ;
- « Projet d'équipement des infrastructures en achèvement » ;
- « Projet de réhabilitation et équipement de l'Institut sénégal- Britannique d'enseignement de l'Anglais » ;
- « Projet de Gouvernance et de Financement de l'enseignement supérieur » ;
- « Projet d'appui au Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSE-J) » ;
- « Construction de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass » ;
- « Construction de l'Institut africain des sciences et mathématiques » ;
- « Construction et équipement du centre délocalisé de l'UASZ à Kolda » ;
- « Création de l'université virtuelle et mise en place d' Espaces numériques ouverts » ;
- « Projet de construction de l'Isep de Matam »,
- « Construction et équipement du centre universitaire délocalisé de l'UGB à Guéoul » ;
- « Construction Université Amadou Mahtar Mbow » ;
- « Projet de construction de résidences universitaires » ;
- « Projet un étudiant un ordinateur » ;
- « Projet de construction de résidences bis » ;
- « Projet de construction et d'équipements de laboratoires scientifiques ».

Ces investissements ont mobilisé trente-quatre milliards cinq cent quatre-vingt-cinq millions deux cent cinquante-huit mille six cent cinquante FCFA(34 585 258 650 f CFA)

7.2.PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION (RI)

Ce programme a pour objectif de « développer les capacités d'intervention de la Recherche et de l'Innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel ». Dans le Document de Planification Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2019-2021, cet objectif est décomposé en quatre objectifs spécifiques :

- OS2.1. Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire de la Recherche et de l'Innovation ;
- OS2.2. Renforcer les capacités de Recherche et d'Innovation ;

- OS2.3. Promouvoir la culture, l'information scientifique et la création d'entreprises ;
- OS2.4. Développer les relations recherche et entreprise.

Le programme RI est mis en œuvre par la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) qui en assure le pilotage, les structures de recherche des Universités (laboratoires ou équivalents, écoles doctorales...), l'ANSRA, le CNDST, les instituts de recherche (publics et privés) et les entreprises disposant de structures de recherche.

En 2019, les structures publiques dépendant du MESRI ont reçu des ressources pour le fonctionnement (titre 3) ou des transferts (titre 4).

Les dépenses de fonctionnement et les transferts ont concerné:

- la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) ;
- le Centre national de Documentation scientifique et technique (CNDST) ;
- l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) ;
- le Fonds de publication scientifique et technique ;
- les Centres de Recherche et d'Essai (CRE) ;
- l'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ANSRA).

Les dépenses effectuées sur les titres 3 et 4 s'élèvent à deux milliards neuf cent dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille F CFA (2 919 888 000 F CFA).

Les investissements réalisés par l'État et le transfert en capital pour ce programme en 2019 ont porté sur :

- les « Centres de Recherche et d'Essai (CRE) » ;
- le « Projet de construction de la cité du savoir » ;
- le « Projet d'acquisition d'un super ordinateur » ;
- le « Projet d'établissement des Centres d'Excellence Africain (CEA) » ;
- l' « Appui au Centre Africain de Recherche et d'Application (CARA) ».

Les investissements et transferts pour ce programme s'élèvent à 2 650 000 000f CFA (titres 5 et 6)

7.3.PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES

Ce programme vise à « améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ». Il assure la gestion des bourses et aides à travers la Direction des Bourses et facilite la vie des étudiants dans de nombreux domaines tels que le logement, la restauration, la prise en charge médicale, la vie culturelle, etc.

Ce programme poursuit trois objectifs spécifiques, à savoir:

- OS3.1. Accroître les capacités d'accueil des campus sociaux ;
- OS3.2. Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux ;
- OS3.3. Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses.

Il est mis en œuvre par le Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD), les Centres Régionaux des œuvres universitaires et sociales (CROUS) et la Direction des bourses (DB).

Ces structures, à l'exception de la Direction des bourses (dépenses de fonctionnement), reçoivent des transferts courants (titre 4).

Les dépenses de fonctionnement et transferts courants s'élèvent à soixante-seize milliards trente-neuf millions sept cent soixante et un mille neuf cent francs CFA (76 039 761 900f F CFA) et ont concerné :

- la Direction des bourses et œuvres sociales ;
- le Service de gestion des étudiants à l'étranger (SGEE) de Paris ;
- le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) ;
- la Direction des bourses nationales ;
- le Service des bourses du Caire ;
- le Centre Régional des Œuvres universitaires Sociales (CROUS) Saint-Louis ;
- le Centre Régional des Œuvres universitaires Sociales (CROUS) Thiès ;
- le Centre Régional des Œuvres universitaires Sociales (CROUS) Ziguinchor ;
- le Centre Régional des Œuvres universitaires Sociales (CROUS) Bambey.

Les investissements et transferts en capital ont porté sur :

- le « Projet de construction des résidences universitaires » ;
- le « Projet de construction et d'équipement d'un restaurant de 500 places à l'UASZ » ;
- le « Projet de réhabilitation des infrastructures endommagées au CROUS de Saint-Louis ».

Les investissements s'élèvent à 9 620 000 000f CFA.

7.4. PROGRAMME PILOTAGE ADMINISTRATION

L'objectif de ce programme est d'assurer un meilleur pilotage du système d'enseignement supérieur à travers une gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières. Il vise également à assurer une plus grande efficacité de la dépense au niveau du MESRI.

Cet objectif est subdivisé en objectifs spécifiques :

- OS4.1. Améliorer l'efficacité de la dépense ;
- OS4.2. Renforcer le système de suivi-évaluation du MESRI ;
- OS4.3. Renforcer la gouvernance des services centraux.

Ce programme concerne uniquement le titre 3 (les dépenses de fonctionnement). Il a mobilisé six cent vingt-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente-trois francs CFA (624 099 833 f CFA) dans le budget du MESRI.

Il est mis en œuvre par les structures suivantes :

- l'Inspection interne ;
- la Cellule communication ;
- la Cellule de passation des marchés ;
- le Centre des réseaux et systèmes d'information ;
- la Cellule genre ;
- la Cellule des Études et de la Planification ;
- la Direction de la maintenance, construction et équipement de l'enseignement supérieur ;
- la Direction de l'administration générale et de l'équipement ;
- le Cabinet du ministre.

8. LES PRODUITS ET LES SERVICES OFFERTS

Le système d'enseignement supérieur offre des services à différentes cibles. On peut noter les services liés à l'enseignement qui sont généralement sanctionnés par des diplômes, ceux liés à la Recherche (solutions), les services à la communauté et à l'insertion professionnelle des étudiants/apprenants :

❖ Les services liés à l'Enseignement

L'enseignement supérieur offre des services de formation qui sont sanctionnés par les diplômes suivants :

- LMD : Licence, Master et Doctorat ;
- DISEP : Diplôme des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel ;
- DUT : Diplôme universitaire de technologie ;
- BTS : Brevet de technicien supérieur ;
- DIC : Diplôme d'ingénieur de conception ;
- DIT : Diplôme d'ingénieur des travaux ;
- DES : Diplôme d'études spéciales ;
- DU : Diplôme d'Université ;
- DST : Diplôme supérieur de technologie.

❖ Les services liés à la Recherche :

La Recherche offre des services sous forme de solutions scientifiques et techniques, de protection intellectuelle, de vulgarisation et transfert des connaissances, d'accompagnement des Start-up et des Entreprises innovantes.

❖ Les services à la communauté et à l'insertion professionnelle

Les établissements d'enseignement supérieur, notamment les Universités, offrent également à côté de l'enseignement et de la recherche d'autres services tels que :

- les services à la communauté : contribution à la prise en charge des besoins du milieu, conseils, études, appuis techniques... ;
- l'insertion professionnelle : incubation, accompagnement, entrepreneuriat, stage en entreprise, formation duale, suivi des alumni.

❖ Les services liés aux œuvres sociales universitaires

Les œuvres sociales universitaires offrent les services suivants : hébergement, restauration, service médical, service socio-culturel et sportif et allocations d'étude.

II. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME DES CIBLES DU DPPD

Tableau 4 : Rappel du plan stratégique à moyen terme des cibles du DPPD

PROGRAMMES	OBJECTIFS SECTORIELS	ACTIONS	Objectifs spécifiques Par action	Résultats attendus	Indicateurs	Cible
						2019
Education Supérieure	Assurer l'accès à un ES de qualité orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle	Accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022	Accroître les capacités d'accueil	Les capacités d'accueil sont accrues	Nombre d'infrastructures (ISEP, IES) construites ou réhabilitées	16 eno 2 isep 1 institut (isbea)
					Nombre d'étudiants dans le système d'enseignement supérieur)	185 463
		Renforcement de l'offre de formation STEM dans les IES	Renforcer l'offre de formation	Les offres de sont diversifiées	Nombre de programmes révisés ou créés ;	267
					Part des filières STEM par rapport à l'offre globale d'enseignement supérieur ;	
					Part des étudiants inscrits dans les STEM ;	
		Renforcement de l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur	Renforcer les TIC dans l'enseigne- ment supérieur	L'utilisation des TIC dans les stratégies d'enseignement et dans le pilotage est accrue	Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "un étudiant-un ordinateur"	10 000
					Nombre de cours disponibles en ligne ;	1 000
					Nombre d'établissements publics disposant d'une application de gestion	
		Promotion de l'insertion professionnelle et de l'employabilité	Promouvoir l'employabil- ité et l'insertion professionnell e	Les dispositifs d'accompagne- ment pour l'employabilité et l'insertion socioprofession- nelle des étudiants sont mis en place	Nombre de structures en charge de l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle des étudiants mises en place dans les EES publics	5
					Nombre de projets incubés dans (PSE-J et EES)	300
Recherche et Innovation	Développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel	Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de la Recherche et l'Innovation	Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire de la Recherche et de l'Innovation	Le cadre institutionnel et réglementaire est adapté	Document de politique élaboré	Oui
					Nombre de textes créés	3
		Renforcement des capacités de recherche et d'Innovation	Renforcer les capacités de recherche et d'innovation	Les capacités de recherche et d'innovation sont renforcées	Nombre de plateformes physiques de recherche mises en place	2
					Nombre d'enseignants promus au CAMES	
					Nombre de laboratoires de recherche construits ou réhabilités dans les Universités publiques	8
		Promotion de la Culture Scientifique	Promouvoir la culture, l'information scientifiques et la création d'entreprises	Les cadres d'expression de la culture scientifique et de création d'entreprises existent	Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées	
					Nombre d'espaces de démonstration scientifique	3
					Nombre d'entreprises créées à partir des incubateurs	150
		Valorisation des résultats de la Recherche	Valoriser les résultats de la Recherche	Les résultats de la recherche sont valorisés notamment par leur utilisation par les acteurs socioéconomique s	Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	33
					Nombre de bénéficiaires de technologies transférées	
					Nombre de brevets	
Œuvres Sociales	Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants	Accroissement des capacités d'accueil	Accroître les capacités d'accueil des	les capacités d'hébergement sont accrues		

PROGRAMMES	OBJECTIFS SECTORIELS	ACTIONS	Objectifs spécifiques Par action	Résultats attendus	Indicateurs	Cible
						2019
		des campus sociaux	campus sociaux			
					Nombre de lits disponibles	20 000
					Pourcentage d'étudiants logés	17%
		Amélioration de la qualité de la vie des étudiants dans les campus sociaux	Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Taux de fréquentation des structures sanitaires dans les campus sociaux ;	
					Taux de satisfaction à l'égard des services rendus	
		Renforcement de l'efficience de l'allocation des bourses	Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses	les allocations d'études sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiaires de bourses	75,05%
					Taux de progression des allocations d'étude	4,5%
					Existence de plateformes de gestion des allocations d'étude	Oui
	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Rationalisation et bonne exécution des dépenses	Améliorer l'efficacité de la dépense	Dépenses rationalisées et bien exécutées	Taux de décaissement	100%
		Renforcement du dispositif de suivi- évaluation	Renforcer le système de suivi- évaluation du MESRI	Le dispositif de suivi- évaluation renseigne sur les performances du MESRI et permet un meilleur pilotage	Nombre de PTA et CMR produits par les structures du MESRI	5
					Nombre de rapports de suivi des PTA et CMR	4
					Nombre de CDP signés	8

Source : enquêtes RAP-2019 MESRI

III. RESULTATS ATTEINTS PAR LES PROGRAMMES

1. RESULTATS DU PROGRAMME EDUCATION SUPERIEURE

Tableau 5 : Résultats du programme éducation supérieure

<i>Objectif Spécifique</i>	<i>Résultats Attendus</i>	<i>Indicateurs</i>		<i>Référence (2018)</i>	<i>Réalisé 2019</i>	<i>Cible 2019</i>	<i>Écart</i>
Assurer l'accès à un ES de qualité orientée vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle	Accroître les capacités d'accueil	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants		1209	1204		
		Pourcentage des étudiants inscrits dans le public à tous les niveaux	Licence1, DUT1, DiSEP1	36,08 %	35%	ND	
			Licence2,DUT2, DiSEP2	21,26 %	23%	ND	
			Licence3	17,36%	17%	ND	
			Master1	9,13%	10%	ND	
			Master2	10,19%	9%	ND	
			Doctorat	5,97%	6%	ND	
		Nombre d'ISEP construits		1		5	
		Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes		1047		800	
	La qualité dans l'enseignement supérieur est améliorée	Taux de promotion en licence 1	UCAD	ND	37%	ND	
			UGB	ND	-	ND	
			UT	ND	77%	ND	
			UADB	72,36%	73%	ND	
			UASZ	72,68% (pro	67%	ND	
			UVS	41% (prov)	59%	ND	
			USSEIN	-	92%	85%	
			EPT	92,86%	99%	100%	1%
			ISEP	100%	100%	100%	0
		Taux de réussite en licence	UCAD	ND	47%	ND	

			UGB	ND	-	ND	
			UT	ND	83%	ND	
			UADB	73,22%	75%	ND	
			UASZ	75,89% (pr	75%	ND	
			UVS	ND	ND	ND	
			EPT	98,75%	95%	100%	5%
		Taux de réussite en master1	UCAD	ND	48%	ND	
			UGB	ND	-	ND	
			UT	ND	73% ¹³	ND	
			UADB	ND	63% ¹⁴	ND	
			UASZ	84,82%	92% ¹⁵	ND	
			UVS	ND	66,38%	ND	
			EPT	99,13%	99%	100%	1%
		Ratio d'encadrement des étudiants (PER permanents seulement)	UCAD	1/51	1/59	ND	
			UGB	1/37	1/23	1/36	
			UT	1/29	1/32	ND	
			UADB	1/46	1/48	ND	
			UASZ	1/33	1/30	ND	
			USSEIN	-	1/61	1/50	
			EPT	1/8	1/9	ND	
			ISEP Th.	1/62	ND	ND	
			UCAD	1/23	ND	ND	
			UGB	1/19	1/21	ND	

¹³ Des résultats de certaines classes restent à compléter

¹⁴ Ce pourcentage concerne uniquement l'UFR ECOMIJ

¹⁵ Résultat provisoire

		Ratio d'encadrement des étudiants (permanents et vacataires)	UT	1/10	1/9	ND	
			UADB	1/9	1/10	ND	
			UASZ	1/8	1/12	ND	
			USSEIN	-	1/14	ND	
			EPT	1/3	1/4	ND	
			ISEP Th.	1/3	ND	ND	
		Nombre de programmes évalués par l'ANAQ-Sup		57	46		
		Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-Sup		28	34		
		Nombre d'EPES évalués pour l'habilitation à délivrer des diplômes du LMD		11		ND	
		Nombre d'EPES agréées / habilités		07		ND	
	L'utilisation des TIC dans les stratégies d'enseignement et dans le pilotage est accrue	Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant un ordinateur" ¹⁶	Hommes	10 053	1749		
			Femmes		778		
	Les offres formation de sont diversifiées	Nombre de curricula révisés ou alignés		342			
	Les dispositifs d'accompagnement pour l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle des étudiants sont mis en place	Nombre de projets incubés dans (PSE-J et EES)					

¹⁶ Les données, réalisées en 2019, concernent UCAD, UADB, UASZ, USSEIN

1.1. QUALITE AMELIOREE

⇒ Assurance qualité

Au titre de l'année 2019, soixante-dix-sept (77) programmes des Établissements d'Enseignement Supérieur (EES) publics ont été soumis à l'accréditation de l'ANAQ-Sup, dont trente-six (36) ont achevé la procédure, pour lesquels trente-quatre (34) programmes ont été accrédités, soit un taux de réussite de l'ordre de 94 %.

Pour les EES privés, 109 programmes sont concernés par la procédure d'accréditation. Dans le courant de l'année 2019, la procédure est achevée pour 14 programmes, dont 9 accrédités.

Il faut noter que la procédure se poursuit pour tous les programmes qui ne sont pas arrivés à terme.

Dans le cadre du développement de la culture d'assurance qualité interne, il existe une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) fonctionnelle dans presque toutes les Universités publiques. L'existence de CIAQ fonctionnelle a été aussi enregistrée dans tous les EES privés qui interagissent avec l'ANAQ-sup.

En 2018, par décret n° 2018 - 1956, les missions de l'ANAQ-Sup ont été élargies à la Recherche et à l'Innovation. Il est ainsi prévu, dans son plan stratégique 2019-2024, la prise en charge d'activités liées au volet Recherche-Innovation.

Dans le courant de l'année 2019, près de cent quatre-vingt-sept (187) experts évaluateurs ont bénéficié d'une formation en assurance qualité, notamment dans la conduite des procédures d'évaluation institutionnelle.

Concernant les habilitations à délivrer des diplômes du LMD :

Pour **les EES publics**, en 2019, la procédure concerne **cinq (5) EES candidats** (UCAD, UGB ; UVS ; UASZ, et EPT). Au 31 décembre 2019, sur **les cinq (5) EES susmentionnés**:

- **2 EES** (UCAD et UVS) ont soumis chacun un rapport d'auto-évaluation recevable et ont été évalués. Les rapports d'évaluation externe seront soumis au Conseil scientifique en 2020;
- **1 EES** (UGB) a soumis son rapport d'autoévaluation et attend d'être évalué en 2020 ;
- **2 EES** (EPT et UASZ) sont en cours d'autoévaluation et n'ont pas encore soumis leur rapport d'autoévaluation.

Pour **les EES privés**, 25 EES candidats ont été enregistrés. 16 EES ont déposé chacun un rapport d'auto-évaluation institutionnelle recevable. Lequel dépôt est une condition essentielle pour que l'évaluation externe de l'ANAQ-Sup se réalise. A cet effet, sur les 16 EES, 10 EES ont été évalués, dont 8 EES ont terminé la procédure en 2019, parmi lesquels 6 EES ont été habilités.

L'ANAQ-Sup, en 2018, par le décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018, a vu ses missions élargies à la Recherche et à l'Innovation. Les nouvelles activités afférentes ont été prises en compte dans le plan stratégique (2020-2024) validé par le Conseil d'Administration (CA) de ladite structure.

Dans le domaine **du partenariat**, notamment international, l'ANAQ-Sup a participé, au titre de l'année 2019, aux activités suivantes :

- la réunion intergouvernementale de la Convention Mondiale sur la Reconnaissance des Qualifications de l'Enseignement Supérieur, au Siège de l'UNESCO (Paris, France), du 18 au 22 mars 2019 ;

- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques et administratifs de l'université Nongo Conakry, du 06 au 12 avril 2019 ;
- la rencontre régionale sur le partage du mécanisme d'indicateurs de performances-clés pour l'accréditation dans les Universités africaines des pays membres de l'OCI, au Nigéria, du 14 au 18 avril 2019 ;
- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques et administratifs de l'université Nongo Conakry, du 30 avril au 04 mai 2019 ;
- le 2^{ème} atelier régional sur le renforcement des capacités de benchmarking du PASET à Kigali (Rwanda), du 16 au 18 mai 2019 ;
- l'atelier de formation VAE au CNAM à Paris, du 29 juin au 06 juillet 2019 ;
- l'atelier organisé par la CNES du Burundi, du 30 juin au 05 juillet 2019 ;
- l'atelier de formation en AQ des responsables académiques de la Guinée, à Conakry du 29 au 31 juillet 2019;
- la conférence de l'UA à Addis Abeba, du 31 août au 05 septembre 2019 ;
- la formation VAE au CNAM, du 07 au 14 septembre 2019 ;
- l'évaluation institutionnelle de l'université de Ségou au Mali, du 13 au 18 octobre 2019 ;
- le partage de bonnes pratiques et de partenariat à l'IUCEA dans le cadre des activités de African Quality Assurance network , du 26 octobre au 02 novembre 2019 ;
- la 40^e conférence générale de l'UNESCO de 2019 à Paris, du 12 au 22 novembre 2019;
- la conférence sur l'AQ au Mali, du 17 au 20 décembre 2019.

Tableau 6: Accréditation de programmes d'EES publics, par l'ANAQ-Sup

EES	Programmes candidats	Rapports d'auto-évaluation déposés	Rapports d'auto-évaluation recevables	Programmes évalués	Procédures achevées	Prog Accrédités	Prog non accrédités
UGB	24	7	7	7	7	6	1
UADB	14	14	13	9	5	4	1
UCAD	28	28	28	27	22	22	0
UASZ	3	3	3	3	2	2	0
UT	3	2	1	0	0	0	0
UVS	5	5	2	0	0	0	0
Total	77	59	54	46	36	34	2

Source : notre enquête RAP-2019

⇒ Analyse de quelques indicateurs qualitatifs relatifs aux EES publics

Au plan du rendement interne, en moyenne 43 % des étudiants ont obtenu un passage définitif ou conditionnel de la L1 à la L2, avec des taux élevés à l'ISEP de Thiès (434/434), à l'EPT (71/72) à l'USSEIN (1333/1442), et un plancher à l'UCAD (8168/22102). L'UCAD enregistre un taux moyen de 47% qui est en nette amélioration par rapport au taux rapporté par le diagnostic de la CNAES et qui était de 30%. Cependant, il est très variable à l'intérieur de l'UCAD. Globalement, les écoles et instituts affichent de bien meilleurs taux de réussite.

Dans la même lancée, 48 % des étudiants de la L 3 ont obtenu leur diplôme, avec une grande satisfaction à l'EPT (66/71), l'UADB (500 /791) et un plancher à l'UCAD (4545/14876).

Pour le passage du M1 au M2, 48 % des étudiants ont été promus, avec un taux élevé à l'EPT (83 sur 84), à l'UASZ (135 sur 146) et un plancher à l'UCAD (1486 sur 3067).

S'agissant de l'encadrement, un ratio d'un (1) enseignant permanent pour 50 étudiants est en moyenne enregistré pour les EES publics. Cet indicateur est d'un (1) enseignant pour 9 étudiants à l'EPT, 1 pour 23 étudiants à l'UGB, 1 pour 32 étudiants à l'UT contre un (1) pour 59 étudiants à l'UCAD et un (1) pour 48 étudiants à l'UAD de Bambey.

Concernant l'UGB, il faut relever la spécificité de l'année 2019 où l'université a fonctionné à plusieurs vitesses. En effet, des examens ont été tenus dans certaines UFR qui ont validé l'année universitaire, tandis que d'autres l'ont invalidée.

Les étudiantes constituent 43 % des effectifs, avec un indice de parité de 0,67 dans le public. Elles sont mieux représentées au niveau de l'UVS, l'USSEIN et l'ISEP de Thiès, avec respectivement des indices de parité de 0,95 , 0,84 et 0,80. Par contre, elles sont moins représentées au niveau de l'EPT et de l'UASZ, avec respectivement les indices de 0,33 et 0,47.

Les TIC dans l'enseignement supérieur

Conformément aux orientations contenues dans ses documents stratégiques, le MESRI s'est engagé à développer l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur, d'une part pour être capable de faire face aux flux sans cesse croissant des effectifs des étudiants et, d'autre part, pour améliorer la qualité des enseignements-apprentissages et renforcer la transparence dans la gestion, de même que l'équité et l'accès.

C'est ainsi que l'UVS se développe. De même, les Instituts de Formation Ouvert à distance (IFOAD) se renforcent dans les autres Universités. Le nombre de cours mis en ligne est passé à 3408 en 2019 dont 1871 pour l'UVS, contre 1605 en 2018.

Le programme « un étudiant, un ordinateur » a touché 2 643 nouveaux bénéficiaires (UVS non compris) amenant ainsi le compte à 24 097 ordinateurs distribués depuis 2013 (voir tableau n°7).

L'UVS, dont le mode d'enseignement est virtuel, a un besoin plus important en équipement d'ordinateurs, c'est pourquoi elle a distribué 23944 ordinateurs.

Ces résultats, quoique importants, ne sont pas encore à la hauteur de l'ambition et de la demande exprimée.

Tableau 7 : données du programme « un étudiant, un ordinateur » par édition et par université de 2014 à 2019

DONNEES PAR EDITION ET PAR UNIVERSITE								
UNIVERSITE	EDITION7 /2019	EDITION6 / 2018	EDITION5 / 2017	EDITION4 / 2016	EDITION3 / 2015	EDITION2 / 2014	EDITION1 / 2013	TOTAUX / UNIVERSITE
UCAD	1908	2592	2870	2873	1124	608	5446	17421
PRIVE	111	227	312	256	293	0	0	1199
ISEP	62	0	0	0	0	0	0	62
USSEIN	147	0	0	0	0	0	0	147
UGB	26	136	239	182	395	460	0	1438
UASZ	277	321	460	342	207	260	702	2569
UT	40	2	4	71	7	0	438	562
UADB	72	137	47	170	21	0	212	659
EPT	0	0	0	0	40	0	0	40
TOTAUX / EDITION	2 643	3 415	3 932	3 894	2 087	1 328	6 798	24 097

Sources : DFEEs

Tableau 8 : Cours en ligne et curricula révisés ou alignés

Établissements	nombre de cours en ligne	nombre de curricula révisés ou alignés
UT	149	21
UGB	206	
UASZ	150	125
USSEIN	0	34
UAD	97	49
UAM		22
UCAD	935	484
UVS	1871	7
ISEP Rd Toll	0	13
ISEP Diamniadio		
ISEP Bignona		12
ISEP Thiès		14
ISEP Matam		6
EPT		4
TOTAL	3408	791

source: rapport suivi décisions conseil présidentiel MESRI-2020

⇒ les centres d'excellence africains

Le projet des centres d'excellence africains (CEA), financé par la Banque mondiale dans quelques pays africains dont le Sénégal, vise à soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STIM), mais aussi de l'Agriculture et de la Santé.

Les centres d'excellence africains sont mis en place pour accroître les compétences dans des filières spécifiques ayant un impact sur le développement. Ils constituent une réponse à la forte demande non satisfaite de techniciens, d'ingénieurs, de personnels médicaux, d'agronomes et de chercheurs hautement qualifiés pouvant contribuer à la croissance des secteurs en plein essor tels que l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie hydraulique ou les infrastructures.

Le modèle de financement des CEA est basé sur les résultats. Ainsi, la première phase des CEA a contribué à orienter les établissements d'enseignement et de recherche vers la performance.

Au-delà des programmes spécifiques, la mise en œuvre des CEA permet de concilier les programmes d'enseignement et de recherche avec les défis de développement régionaux, de soutenir les Universités en matière de gestion et d'administration les institutions africaines en vue de l'atteinte des normes de qualité internationales.

Au Sénégal, deux centres d'excellence ont déjà vu le jour. Il s'agit du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF) basé à l'UCAD et du Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (CEA-MITIC) logé à l'UGB.

En 2018, deux nouveaux centres pilotés, partiellement à l'UCAD (le CEA Agir-Environnement-Santé) et le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Agrisan), ont été créés et participent qualitativement et quantitativement à la nouvelle vision de l'enseignement supérieur.

Depuis 2014, le Sénégal a bénéficié d'un financement de 16 millions de dollars.

A partir de 2018, la Banque Mondiale, s'appuyant sur les résultats de la phase 1, a lancé la phase 2 dénommée projet de centres d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique pour l'impact sur le développement « CEA Impact ».

La phase 2 porte sur des choix plus ciblés des centres sélectionnés. Elle vise à :

- répondre de manière plus efficace aux demandes régionales en compétence et en recherche ;
- renforcer les liens avec les industries ;
- soutenir le développement des capacités institutionnelles des Universités hébergeant les CEA ;
- assurer une meilleure coordination avec les partenaires régionaux et internationaux.

L'objectif du premier « CEA Impact » est d'améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement supérieur dans certaines Universités grâce à la spécialisation et à la collaboration régionales.

Ce projet a été approuvé par la Banque Mondiale, le 27 mars 2019, pour un coût total de 258,50 millions de dollars. et s'achèvera en 2023.

En 2019, les quatre CEA ont mobilisé 2 543 656 978 FCFA

Les CEA ont permis d'atteindre les résultats suivants en 2019 :

⇒ Pour le CEA MITIC

- ✓ 1198 étudiants se sont inscrits en Master et doctorat dont 1012 hommes et 186 femmes ;
- ✓ 519 diplômés dont 437 hommes et 82 femmes.
- ✓ Dans la composante Excellence en Recherche :
 - + de 230 articles publiés ;
 - 102 manifestations scientifiques coorganisées ;
 - près de 300 stages effectués ;
 - 36 thèses soutenues ;
 - 13 projets de recherche financés.
- ✓ Dans la composante Infrastructures et Équipements :
 - 1 bâtiment construit ;
 - des équipements en cours de livraison ;
 - Impact institutionnel.

⇒ Pour le CEA SAMEF

- ✓ 168 diplômés (70 PhD et 98 Master) et 95 certifiés en formations de courte durée.

⇒ Pour le CEA AGRISAN

- ✓ 95 étudiants inscrits en Master et PhD.

Tableau 9 : Extrait du cadre de Résultat du CEA-Impact

INDICATEURS	CIBLE
Nombre d'étudiants (nationaux et régionaux) inscrits à des cours / programmes spécialisés de maîtrise, de doctorat et de courte durée dans les ACE ¹⁷	10500
Nombre de doctorants inscrits à des programmes spécialisés dans les ACE	1000
Nombre d'étudiants en maîtrise inscrits dans des programmes spécialisés dans les ACE	3500
Nombre d'étudiants régionaux inscrits à des programmes spécialisés dans les ACE	3000
Nombre d'étudiantes inscrites à des programmes spécialisés dans les ACE	3500
Nombre d'étudiants inscrits à des cours de courte durée professionnelle dans les ACE	6000

¹⁷ ACE : African Centers of Excellence

Nombre de programmes ACE et d'institutions hôtes ACE qui obtiennent une accréditation internationale	33
Nombre de programmes ACE qui obtiennent une accréditation internationale	30.00
Nombre d'institutions hôtes ACE qui obtiennent une accréditation internationale	3
Part des institutions hôtes du CAE disposant d'un plan stratégique global de régionalisation	75
Nombre d'ACE ayant eu un impact substantiel sur le développement	10.00
Nombre d'étudiants et de professeurs participant à des stages dans les établissements concernés	2000

Source : site world Bank consulté le 07/05/20

⇒ Le programme d'Enseignement supérieur pour les Énergies renouvelables et l'Efficacité énergétique

Le programme d'Enseignement supérieur pour les Énergies renouvelables et l'Efficacité énergétique (PESEREE) est un projet de la coopération Allemande- GIZ. Il a pour objectif d'améliorer l'orientation pratique des curricula et des formations dans le domaine des Énergies renouvelables et l'Efficacité énergétique et surtout de contribuer à une meilleure employabilité des diplômés issus de ces filières.

Le financement de la phase 2, en cours depuis janvier 2019, est de 1,3 milliard de francs CFA (2 millions d'Euros). Le PESEREE se déroule en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur suivants :

- ✓ Pour l'appui au Master Interuniversitaire en Energies Renouvelables (MIER) :

Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis ;
 Université Alioune Diop (UAD) de Bambey ;
 Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;
 Ecole polytechnique de Thiès (EPT).

- ✓ Pour la mise en ligne des cours du MIER :

Université virtuelle du Sénégal.

- ✓ Pour la mise en œuvre de la formation de technicien supérieur en Énergies Renouvelables (DISEP) :

ISEP de Thiès.

- ✓ Pour le développement de formations certifiantes en énergies renouvelables :

ISEP de Bignona ;
 ISEP de Richard-Toll ;
 ISEP de Matam.

En 2019, les effectifs formés sont au total 1164, dont 1062 étudiants et 101 enseignants. Les femmes représentent 24,65% des effectifs formés.

Répartition des effectifs des activités de formation MIER selon volet et cibles

	Enseignants et étudiants	H	F	Totaux
2019	Etudiants formés MIER	178	38	216
	Etudiants formés en entrepreneuriat	621	225	846
	Enseignants formés en entrepreneuriat	31	16	47
	Enseignants formés MIER / RISEP	47	8	55
Totaux		877	287	1164

Source : Plan opérationnel PESEREE II 2019 (31/12/2019)

Il est prévu :

- ✓ la poursuite de l'appui au MIER, notamment pour la mise en place du nouveau curriculum développé précédemment ;
- ✓ la mise en ligne des différents modules du MIER ;
- ✓ la poursuite des activités d'appui à l'entrepreneuriat dans les quatre établissements partenaires principaux ;
- ✓ l'appui aux trois ISEP mentionnés pour le développement de formations courtes en énergies renouvelables et efficacité énergétique ;
- ✓ l'appui à la mise en place de l'ISEP de Mbacké dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

⇒ L'insertion professionnelle des étudiants /apprenants et les incubateurs

L'employabilité est apparue comme une nouvelle mission des Universités, en particulier, et des établissements d'enseignement supérieur, en général. Au Sénégal, les EES font l'apprentissage de cette nouvelle mission et mettent en place progressivement des structures dédiées à l'accompagnement des étudiants, à travers les stages professionnels, le travail en alternance, l'insertion en entreprise et l'auto emploi. Deux types de structures encadrent cette activité : les incubateurs et les structures (directions, bureaux) en charge de l'insertion.

- Les incubateurs

La plupart des Universités en disposent formellement, mais très peu sont fonctionnels. Cette situation est liée à la nouveauté de l'activité dans l'espace universitaire sénégalais, à l'importance des moyens financiers et organisationnels nécessaires entre autres. C'est pourquoi, le suivi des activités et de la performance des incubateurs est très faible et les données font défaut. Pour le présent rapport, seul l'UGB, à côté du PSEJ, a pu renseigner les indicateurs de suivi (Voir Tableau n°10).

Tableau 10 : suivi Indicateurs incubateurs UGB

Nombre d'étudiants accompagnés dans les incubateurs	811	Accompagnement dans le cadre de la sensibilisation, la formation, le coaching et le mentorat.
Nombre de projets incubés	104	Cinquante-deux (52) jeunes de la vallée en collaboration avec AfricaRice. Deux (2) jeunes dans le cadre du projet FundWell.
Nombre d'entreprises créées à partir des incubateurs	80	

Source : enquêtes RAP-2019 MESRI

Le Programme sénégalais pour l'Emploi des Jeunes (PSEJ)

Le PSEJ est le projet pilote opérationnel de la réforme « alignement de l'offre de formation supérieure sur les besoins économiques ».

Ses missions, telles que définies par l'arrêté présidentiel n° 09715 du 12/06/2014 sont :

- faciliter et coordonner l'alignement de l'offre de formation supérieure sur les besoins économiques ;
- mobiliser des partenaires et des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la réforme ;

- assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes relevant de la réforme ;
- favoriser l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le PSEJ intervient dans la formation et l'accompagnement.

La Formation en 2019

La formation, diplômante dispensée est de niveau licence³. Elle porte sur les domaines prioritaires du PSE. Elle se déroule en 2 phases : une phase de formation en entrepreneuriat (400h) et une phase de formation technique et professionnelle (1200h), suivie d'un stage pratique en milieu professionnel. Pour l'année 2019, la formation a porté sur 4 filières à savoir l'Agriculture, le Numérique, l'Industrie culturelle et créative et les Mines. Les effectifs sont constitués de 79% d'hommes et 29% de femmes.

L'Accompagnement

L'accompagnement par le PSEJ est multiforme. Les différents services offerts aux lauréats sont:

- l'accompagnement personnalisé à l'élaboration du business plan ;
- l'appui à la Création d'entreprise ;
- l'appui à l'accès au marché (exposition, packaging, boutique du PSEJ, participation à des foires) ;
- l'incubation d'entreprises innovantes dans différents domaines prioritaires du développement (développement d'applications de gestion d'établissements scolaires et universitaires, d'établissement de santé, de gestion des urgences ...) ;
- l'appui à la production de certaines spéculations agricoles utilisant la biotechnologie (piment de Cayenne, bouture de manioc) TIC ;
- l'appui à l'élevage porcin et à la filière laitière ;
- l'appui à la mise en place de forage et à leur maintenance ;
- l'accompagnement au prototypage dans le domaine des sciences émergentes telles la robotique, l'Intelligence artificielle (IA), l'impression 3D ;
- l'appui à la mobilité ;
- l'appui au renforcement des capacités dans le domaine de la transformation agricole et des mines ;
- l'appui à la recherche (projet compost).

Pour l'année 2019, 177 jeunes ont été accompagnés, 79 entreprises ont été créées portant ainsi le nombre d'entreprises des lauréats du PSEJ à 377 depuis 2016. Pour cette même année, le nombre d'emplois durables est de 419 portant le nombre total d'emplois à 2415.

Ainsi, l'impact du programme entrepreneuriat du PSEJ, au regard des indicateurs que sont le nombre d'entreprises créées et en activité, le nombre d'emplois, est très appréciable en termes de densification du tissu économique national en PME / PMI et de contribution à la politique nationale de création d'emplois pour les jeunes.

Les structures en charge de l'insertion

Les écoles d'ingénieurs et certains établissements privés d'enseignement supérieur ont une tradition de suivi de leurs apprenants. Ils disposent ainsi de structures plus ou moins organisées chargées de l'insertion. Pour les Universités, ces structures sont encore naissantes et occupent des niveaux hiérarchiques très variés dans l'organigramme. On retrouve des directions de l'insertion comme c'est le cas à l'UASZ ou d'autres structures avec des niveaux plus bas dans l'organigramme comme des bureaux.

Les résultats sont mitigés. L'UASZ a envoyé 173 étudiants en stage et l'UAD de Bambey 24 (voir tableau n°1

Tableau 11 : Suivi de l'insertion à l'UASZ et à l'UAD

	Insertion par les entreprises			Stages professionnels			Auto-emploi	
	Effectif inséré (diplômé)	Effectif sortant (diplômé)	Observations	Nombre d'étudiants demandeurs de stage	Nombre d'étudiants ayant effectué un stage	Observations	Effectif	Observations
UADB		?		73	24	Ces chiffres concernent les étudiants qui se sont présentés au niveau de la cellule université entreprise pour demander des stages. Au niveau de l'UFR SDD, le stage est obligatoire et tous les étudiants font un stage pour obtenir le nombre de crédits correspondant. Au niveau des UFR SATIC et ECOMIJ, certains étudiants déposent des demandes de lettre de recommandation.	177	172 étudiants sensibilisés et formés à l'élaboration d'un Business Model Canevas; 20 porteurs de projets sont encadrés et coachés tout au long de l'année académique; 12 groupes d'étudiants ont participé à des concours nationaux (Gainde startup challenge, Concours interuniversitaire sur les énergies renouvelables, Linguere digital challenge, etc.)
UASZ	non défini		Une étude de traçabilité est envisagée à l'échelle de toutes les filières pour connaître le nombre de diplômés insérés	1102 lettres de recommandation de stages délivrées à 285 étudiants par la Direction de l'Insertion et des Stages	179 étudiants ont effectué des stages avec convention	certaines stages ne sont pas enregistrés à la Direction de l'insertion par défaut de convention	213 étudiants formés en entrepreneuriat et 320 sensibilisés à l'esprit entrepreneurial à l'occasion d'ateliers et d'événements.	Ces statistiques ne tiennent pas compte du module entrepreneuriat dispensé dans certaines filières

SITUATION DES INSTITUTS SUPERIEURS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (ISEP) EN 2019

Le projet de création des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel, recommandé par la CNAES, a connu un début d'exécution avec le fonctionnement de l'ISEP de Thiès suivi de la création de quatre autres ISEP, à savoir l'ISEP de Diamniadio, l'ISEP de Matam, l'ISEP de Richard-Toll et l'ISEP de Bignona.

Les projets de construction et d'équipement des ISEP dernièrement cités, à l'exception de l'ISEP de Diamniadio quasiment fonctionnel, connaissent des retards importants. Certains sont encore à des phases de validation ou de lancement de marchés. Il faut noter, cependant, l'appui des Partenaires techniques et Financiers (PTF) à ce projet. En effet, si l'ISEP de Matam est financé sur ressources propres de l'Etat, ceux de Bignona et de Richard-Toll le sont par un prêt de l'Agence Française de Développement (AFD), tandis que l'ISEP de Diamniadio est financé grâce à un don de la République de Corée, à travers son agence de coopération, la KOICA.

Néanmoins, les projets pédagogiques sont très avancés voire terminés ; sur ce volet, les dernières activités ont été réalisées en 2019. Le recrutement des personnels a connu un début d'exécution encore timide avec la mise en place des personnels administratifs. Les personnels techniques et d'enseignement ne sont pas encore recrutés.

Quelques résultats sous forme d'extraits en 2019

⇒ ISEP de MATAM

- validation des RMC, partage des GOMP et d'élaboration des RC et RF

on peut retenir que :

- ✓ les RMC sont validés à 100%;
- ✓ les GOMP sont partagés à 100%;
- ✓ les RF et RC sont élaborés et en cours de finalisation.
- Les Référentiels et la planification des enseignements- apprentissages :
 - ✓ les RF et RC ont été finalisées à 100% ;
 - ✓ les maquettes pédagogiques sont finalisées à 100% ;
- « les Écosystèmes » de l'ISEP de Matam:
 - ✓ -les potentiels partenaires de l'ISEP de Matam sont identifiés et des activités listées et les fiches de partenariats élaborées ;
 - ✓ vingt-deux (22) filières sont élaborées et finalisées dans les cinq domaines de métiers que compte l'ISEP de Matam.

⇒ ISEP de Richard-Toll

- Recrutement de Consultant principal APC chargé de la confection des modèles de maquettes pédagogiques et de syllabus selon l'approche APC ;
- Analyse des Situations de Travail (AST) ;
- Pré-validation des rapports d'Analyse des Situations de Travail (AST) ;
- Validation des rapports d'AST et d'élaboration des référentiels métiers-compétences ;
- Validation des métiers-compétences et élaboration des référentiels de formation ;
- Élaboration des Guides d'organisation matérielle et pédagogique ;
- Élaboration des référentiels de certification ;
- Sélection d'un consultant principal en charge de la mise en place du partenariat et la création des CAPPE ;
- Atelier de partage sur l'offre pédagogique et le modèle économique de l'ISEP de Richard-Toll.

Les Offres de formation des ISEP

ISEP FILIERES

ISEP THIES

- Exploitation agricole
- Management des Produits Touristiques et de Loisirs
- Métiers du Rail
- Systèmes- Réseaux Informatiques et Créations Multimédia

ISEP DIAMNIADIO

- Mécanique Automobile
- Informatique

ISEP MATAM

- Agriculture, Élevage , Productions forestières
- Artisanat
- Aquaculture
- Mines
- Agroalimentaire

ISEP BIGNONA

- Agroalimentaire
- Agroforesterie
- Métiers verts (énergies renouvelables et production durable)

ISEP Richard TOLL

- Agriculture
- Élevage
- Irrigation et gestion de l'eau
- Agro-alimentaire

1.2. ACCES EQUITABLE

L'accès à l'enseignement supérieur se fait à partir de l'obtention du bac ou d'un diplôme équivalent. Les primo entrants de la licence 1 des établissements d'enseignement supérieur (EES) sont issus en grande partie des bacheliers de l'année écoulée. C'est pourquoi, la présentation des résultats de l'axe « accès équitable » porte d'abord sur les résultats du bac et les orientations, ensuite sur les capacités d'accueil dans les EES et les effectifs inscrits en 2019.

⇒ L'accès des bacheliers dans les EES en 2019

Le nombre de candidats inscrits au baccalauréat général session 2019 s'élève à 155 551, dont 150 532 présents. Le taux de participation est de 96.8 % et le taux de réussite de 37.22 , soit 56030 admis. Le nombre de bacheliers a légèrement augmenté par rapport à 2018. Les mentions (4362), Très-bien (89), Bien (561) et Assez-bien(3712) ont aussi augmenté.

Les candidats sont en majorité des filles 51,45% mais elles ne représentent que 47,75% des admis.

Les candidats au bac restent encore majoritairement issus des séries dites « littéraires » et représentent 80,92%. Le reste est constitué des candidats issus des séries scientifiques (16,73%) et techniques (2,35%). Ces chiffres illustrent toute la difficulté que rencontre le secteur de l'éducation à réorienter le système vers les sciences, technologies et sciences de l'ingénieur. Sept ans après les concertations sur l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, le déséquilibre du système ne trouve pas encore une solution, malgré les mesures annoncées et mises en œuvre.

Les bacheliers admis sont au nombre de 58170, soit un taux de réussite de 37,22%. Ce taux faible repose le problème de l'efficacité du système éducatif.

Les bacheliers sont majoritairement issus des séries dites littéraires avec un effectif de 43858 soit 75,40%. Ceux des séries dites scientifiques et techniques représentent respectivement des effectifs de 12309 soit 21,16% et 2003 soit 3,44%. Il faut toutefois relever que les taux de réussite sont plus élevés dans les séries « scientifiques » et « techniques » (47,44%), que dans les séries littéraires (35,22%).

Les bachelères représentent la majorité des admis dans les séries tertiaires, près de 60%, mais comptent moins de 20% dans les séries T (voir tableau n°13.).

Tableau 12 : répartition des effectifs des candidats inscrits au bac 2019 par série et par genre

	Les Inscrits																	
	G	STEG	T1	T2	L'1	L1A	L1B	L2	LA	L-AR	S1	S1A	S2	S2A	S3	S4	S5	Total
Inscrits	1568	1788	205	179	49494	19	13	73798	422	5155	563	3	25864	94	31	53	42	159291
Présents	1460	1764	200	161	47683	19	13	71456	417	4931	552	3	25240	93	31	52	42	154117
Candidats officiels	68,94%	100,00%	81,95%	66,48%	72,83%	100,00%	100,00%	81,47%	97,63%	55,48%	98,40%	100,00%	91,35%	100,00%	96,77%	88,68%	88,10%	79,74%
Candidats individuels	31,06%	0,00%	18,05%	33,52%	27,16%	0,00%	0,00%	18,53%	2,37%	44,62%	1,42%	0,00%	8,68%	0,00%	3,23%	11,32%	11,90%	20,26%
Proportion de Filles	65,11%	60,57%	13,66%	17,32%	56,31%	10,53%	69,23%	52,27%	46,21%	34,90%	34,28%	33,33%	42,82%	34,04%	16,13%	39,62%	33,33%	51,45%

Source office du bac

Tableau 13 : Résultats du BAC 2019 selon la série

	Les Résultats globaux (Admis)																	
	G	STEG	T1	T2	L1	L1A	L1B	L2	LA	L-AR	S1	S1A	S2	S2A	S3	S4	S5	Total
Effectif	691	1110	108	94	16248	18	13	25060	277	2242	519	2	11669	57	27	21	14	58170
Taux de Réussite	47,33%	62,93%	54,00%	58,39%	34,08%	94,74%	100,00%	35,07%	66,43%	45,47%	94,02%	66,67%	46,23%	61,29%	87,10%	40,38%	33,33%	37,74%
Proportion de Filles	60,64%	58,11%	16,67%	20,21%	51,53%	11,11%	69,23%	49,57%	41,88%	26,49%	35,07%	0,00%	42,39%	26,32%	7,41%	28,57%	50,00%	47,75%

Source office du bac

Les bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen en 2019 sont au nombre de 53074, soit 28063 hommes et 25011 filles. Sur cet effectif, 52166 ont été orientés, soit 27617 hommes et 24549 femmes. Les Universités publiques ont reçu 37663 soit 72,20% et le reste, à la charge de l'Etat, est absorbé par les établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) ; l'engagement de l'Etat étant d'orienter tous les bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen.

Tableau 14 : Inscriptions et orientation sur Campusen 2018-2019

Nombre de bacheliers inscrits		Nombre de bacheliers orientés		Total orientés
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
28063	25011	27617	24549	52166

Source : Campusen

Tableau 15 : Orientations des bacheliers dans les Universités publiques sur Campusen 2018-2019

Bacheliers orientés par établissement			
Listes des établissements	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
UAD	943	859	1802
UASZ	896	597	1493
UCAD	11155	8833	19988
UGB	257	262	519
USSEIN	1018	924	1942
UT	571	561	1132
UVS	5233	5554	10787
Total Public	20073	17590	37663

Source : Campusen

Les bacheliers reçus en 2018/19 ont été orientés entre le 29 octobre 2019, date de publication de la première liste et le 15 janvier 2019, date de publication de la dernière liste.

⇒ **Les effectifs accueillis dans les EES en 2019**

Au titre de l'année 2019, il a été enregistré globalement 195 207 étudiants, dont 128 179 pour les EES publics et 67 028¹⁸ pour les EES privés.

Comparé à l'année 2018 où la population estudiantine était de 190.145, un surplus de 5.062 étudiants a été ainsi enregistré par rapport à 2019.

Concernant la distribution des étudiants selon le sexe, les femmes, pour un nombre de 83 783, représentent 43 % de l'effectif global, avec un indice de parité de l'ordre de 0,67.

Il ressort des statistiques des EES publics que l'UCAD et l'UVS représentent près de 82% des effectifs. L'EPT (0,3 %), l'ISEP de Thiès (0,4 %) et l'USSEIN (1,3 %) ont des effectifs faibles, soit globalement 2 % de la population des étudiants.

Par ailleurs, il est à souligner que les effectifs du niveau de la Licence (Première année d'étude (Licence 1+DUT1), Deuxième année d'étude (Licence 2 ;DUT2) et troisième année d'étude (Licence3)) représentent 75% de l'effectif total et la part la plus importante de la population estudiantine . Les effectifs du niveau Master (master 1 et master 2) représentent 19 %, et ceux du doctorat 6 %.

⇒ **L'accès aux écoles d'ingénieurs, instituts d'enseignement professionnel (ISEP) et autres cycles courts**

Dans les écoles d'ingénieurs, l'accès se fait généralement par voie de concours. Le nombre de places très limité et les profils ciblés font que les effectifs accueillis restent encore très faibles, avec seulement 10931 en 2019 (voir tableau n° 16). Il faut noter que certaines écoles organisent des formations payantes dont les effectifs ne sont pas retracés ici.

Concernant les ISEP, seul celui de Thiès est encore fonctionnel avec un effectif de 563 apprenants en 2019. A noter que la formation professionnelle est également présente à l'université à travers des écoles/instituts ou des facultés comme celles de Médecine et dans les EPES également, surtout avec les métiers du tertiaire. Nous relevons plus d'une dizaine d' EPES offrant des formations de BTS. D'autres établissements, relevant du ministère de la formation professionnelle, offrent également des formations sanctionnées par des BTS. Environ 70 établissements sont concernés, certains, sous la double tutelle technique du MESRI et du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat (MFPA).

Au total, en 2019, l'effectif des étudiants dans les cycles courts et écoles d'ingénieurs publiques est de 8033 accueillis dans 10 structures.

Tableau 16 : Effectifs des écoles d'ingénieurs et Instituts de formation à vocation professionnelle publics en 2019

mUniversités	écoles/Institut	Hommes	Femmes	Total
UGB	IPSL	131	44	175
UGB	UFR-SEFS	163	81	244
UT	ENSA	198	117	315
UT	UFR Sciences de l'Ingénieur	343	175	518
UT	IUT	148	73	221
UCAD	INSEPS	453	152	605
UCAD	ESP	2320	2277	4597
UCAD	ESEA	148	130	278
UCAD	ENSEPT	280	110	390
UCAD	EBAD	162	188	350
UCAD	CESTI	109	43	152

¹⁸ Effectif estimé

UCAD	FASTEF	2006	427	2433
	EPT	285	93	378
UADB	ISFAR	180	95	275
TOTAL		6926	4005	10931

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Tableau 17: Répartition des étudiants dans des EES publics pour l'année 2019

EES	Hommes	Femmes	Effectif global	%	Cumul croissant
UCAD	48 561	30 580	79 141	61,7%	61,7%
UVS	13 026	12 368	25 394	19,8%	81,6%
UGB	4 135	2 520	6 655	5,2%	86,7%
UAD	3 226	2 002	5 228	4,1%	90,8%
UASZ	3 251	1 528	4 779	3,7%	94,6%
UT	2 628	1 716	4 344	3,4%	97,9%
USSEIN	924	773	1 697	1,3%	99,3%
ISEP de Thiès	313	250	563	0,4%	99,7%
EPT	285	93	378	0,3%	100,0%
Total	76 349	51 830	128 179	100%	

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Tableau 18 : Effectifs des étudiants des EES publics selon le niveau

Niveau	Hommes	Femmes	Effectif global	%	Cumul croissant
L1+DUT1	24 839	20 319	45 158	35%	35%
L2+DUT2	17 169	11 938	29 107	23%	58%
Licence3	13 870	8 302	22 172	17%	75%
Master1	7 891	4 299	12 190	10%	85%
Master2	7 144	4 242	11 386	9%	94%
Doctorat	5 436	2 730	8 166	6%	100%
Total	76349	51830	128179	100%	200%

Accès dans le privé en 2019

En 2019, les établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) ont accueilli 67061 étudiants, soit 34,35% des effectifs. Ils sont répartis dans 150 établissements environ. L'offre de formation est surtout orientée vers le tertiaire et est concentrée à Dakar (76,09 % des EPES). Les EPES attirent une importante clientèle nationale et étrangère en provenance des pays de la CEDEAO et d'Afrique centrale.

⇒ Élargissement de la carte universitaire

L'élargissement de la carte universitaire porte essentiellement sur la construction de deux nouvelles Universités, des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) et l'extension d'universités existantes.

- La construction des deux nouvelles Universités, à savoir l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass (USSEIN) et l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), a connu un grand retard. Les marchés des travaux de l'USSEIN, finalement résiliés, ont été relancés puis attribués. En 2019, les travaux du Lot 1 ont redémarré. Les travaux de l'UAM ont aussi connu un très fort ralentissement retardant les échéances de livraison déjà largement dépassées ;

- l'extension des Universités (voir tableau n° 19) : les travaux ont concerné toutes les Universités publiques, à l'exception de l'UCAD, dans le cadre du PGF sup. D'importants retards avaient été constatés

mais les travaux sont aujourd'hui largement achevés, à l'exception de ceux de l'UASZ qui sont toujours à l'arrêt ;

- les centres délocalisés : ils sont au nombre de deux, avec une antenne délocalisée de l'UGB à Guéoul et une autre de l'UASZ à Kolda. Les travaux sont à l'arrêt. ;
- les ISEP : quatre sont prévus. Il s'agit de l'ISEP de Bignona et de Richard-Toll sur financement de l'AFD, de l'ISEP de Diamniadio grâce à un don de la KOICA et de l'ISEP de Matam sur ressources propres de l'État.

Tableau 19 : Constructions dans les EES en 2019

Établissement	description
UGB	Réception du bâtiment du CEA-MITIC: 1 salle serveur , 1 salle des actes , 1salle doctorants, 2 salles TP, 5 salles de cours, 4 bureaux, 3 blocs toilettes étage 1: 1 cafétéria, 4 salles de cours, 17 bureaux, 2 blocs toilettes étage 2: 5 logements de chercheurs, 1 hall pour séminaire, 1 bar, 2 terrasses accessibles
UNIVERSITE THIES	Un total de 180 (salles de cours , amphithéâtre, salle informatique, salles multimédia, centre de documentation, labo de recherche, bâtiments administratifs)
UAD	réhabilitation:01 salle de cours de 100 places et 01 salle informatique de 25 places; réhabilitation: 02 salle informatique de 25 places; réhabilitation: 02 salle de cours de 100 places; réhabilitation: 01 salle de cours de 100 places; aménagement de 10 bureaux; Réhabilitation de bureau de la comptable des matières ; 06 toilettes ; Aménagement d'une toilette au bloc des finances.
UASZ	10 laboratoires et un complexe d'un amphithéâtre de 500 places, 1 salle de 200 places , 2 salles de 100 places et 3 bureaux
EPT	8 laboratoires, 1 résidence de 200 lits et 1 Centre de Productivité et de développement industriel
USSEIN	Les travaux de construction de l'USSEIN sont en cours sur Fatick et Kaffrine. Les travaux à Kaolack devraient démarrer d'ici fin Avril 2020
ISEP	Un campus en construction depuis 2016 et composé de : un campus pédagogique de 24 salles de classe; un auditorium, une médiathèque, un complexe sportif, de restauration et de loisirs composé d'un restaurant équipé, une piscine, une cafétéria, un gymnase et un hôtel d'application d'une capacité de 10 chambres dont 2 suites, un bloc administratif une infirmerie équipée, un hangar ferroviaire etc.
UCAD	02 chapiteaux de 500 places chacune, 01 chapiteau de 2000 places, FLSH : 01 bloc de 07 bureaux, FST :01 bloc de 05 bureaux, FSJP: 01 bloc de 04 bureaux, FASEG : 01 bloc de 04 bureaux.

Source : enquêtes RAP-2019 MESRI

1.3. GOUVERNANCE FINANCIERE

En 2019, à l'exception de l'UAM, les EES publics ont exécuté un budget (subvention État + contribution ménages (DIP)+ autres ressources propres) qui s'élève à soixante-quatorze milliards quatre cent vingt et un millions trois cent trente-six mille neuf cent cinq francs CFA (74 421 336 905 f CFA) . Les charges de personnels représentent 71,52%, les biens et services 25,76% tandis que les investissements ne représentent que 3,62%. Dans ce budget, les transferts (subvention de l'État) représentent 86,76%, les droits d'inscription pédagogique (DIP) 4,36% et autres ressources propres 8,88% (cf. tableau n° 20)

Tableau 20 : Budget 2019 des EES par nature de dépenses

	Personnels		Biens et Services		Investissements		TOTAL	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
UCAD	34 372 701 579	32 478 694 637	9 349 501 794	7 511 988 462	3 940 893 304	1 753 422 962	47 663 096 677	41 744 106 061

UGB	8 810 320 734	8 809 887 056	1 595 609 426	1 505 741 374	27 468 350	14 322 284	10 433 398 510	10 329 950 714
UT	4 601 368 437	4 505 751 588	1 014 854 008	782 094 265	908 028 201	275 436 331	6 524 250 646	5 563 282 184
UAD	2 984 749 766	2 976 055 503	514 253 684	510 264 924	100 619 632	97 480 832	3 599 623 082	3 583 801 259
UASZ			4 795 919 865	4 451 991 288	206 770 926	117 506 564	5 002 690 791	4 569 497 852
UVS	1 933 802 582	2 006 582 333	2 956 444 947	2 461 943 207	161 604 000	226604000	5051851529	4695129540
USSEIN	697 874 390	694 104 165	1 419 306 737	1 361 685 828	162 960 000	82 554 161	1 582 266 737	1 444 239 989
UAM								
EPT	1 338 400 450	1 336 987 877	203 556 865	197 414 396	18 287 199	12 977 836	1 560 244 514	1 547 380 109
ISEP THIÈS	418 700 000	416 230 176	389 800 000	386 258 348	141 000 000	116 912 044	997 500 000	943 949 197
TOTAL	55 157 917 938	53 224 293 335	22 239 247 326	19 169 382 092	5 667 631 612	2 697 217 014	82 414 922 486	74 421 336 905 CFA

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Tableau 21 : Droit d'inscription par EES public

DROITS D'INSCRIPTION	MONTANT		OBSERVATIONS
	Prévu	Réalisé	
UCAD	2 058 510 522	1 799 720 536	
UGB		421 015 000	
UT		181 800 000	
UAD		102 758 720	
UASZ	194 187 500	177 895 000	reste à recouvrer : 16 292 500
UVS	621800 000	439 089 700	Concerne les données des inscriptions de Janvier à Décembre 2019
UAM			
USSEIN	83 750 000	45 075 000	Concerne la première cohorte de 2018-2019 et une partie de la seconde cohorte de 2019(novembre-décembre). Le raisonnement a été fait en terme d'année civile et non académique, du coup à l'ACP de revoir le chiffre.
EPT	14 150 000	14 150 000	Les inscriptions administratives et pédagogiques des Élèves Ingénieurs et des étudiants de Master en Génies et Énergies Renouvelables (GER)
ISEP de Thiès	51 480 000	52 470 000	
TOTAL		3 233 973 956 F CFA	

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Au total, le programme Éducation supérieure a reçu en dotation LFI cent cinq milliards quatre-vingt-treize millions cinq cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-huit FCFA (105 093 523 788 FCFA

). Les crédits payés s'élèvent à cent trois milliards trois cent quarante-huit millions neuf cent sept mille cent quatre-vingt-sept FCFA (103 348 907 187 FCFA ,) soit un taux de 98,33%.

Dans ce budget, la subvention aux EES publics s'élève à 66 143 528 629 FCFA, soit 63%. Le reste est constitué par la subvention aux structures en charge de la gouvernance du programme comme la DGES, l'ANAQ-Sup et aux investissements.

En 2019, les ménages, ont contribué à hauteur de trois milliards deux cent trente-trois millions neuf cent soixante-treize mille neuf cent cinquante-six francs CFA (**3 233 973 956** FCFA) dans le fonctionnement des EES.

Les autres ressources propres retracées dans les budgets représentent environ 6% du budget des EES.

Ces chiffres témoignent de la faible capacité des EES publics, notamment des Universités, à mobiliser des ressources en dehors de la subvention de l'État et des DIP.

2. RESULTATS DU PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION

Tableau 22: Résultats du programme recherche et innovation

OBJECTIF	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2018)	Réalisé 2019	Cible 2019	Écart
Développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel	Le cadre institutionnel et réglementaire est adapté	Document de politique élaboré	1	0		
		Nombre de textes créés	3	3	3	
	Les capacités de recherche et d'innovation sont renforcées	Nombre de plateformes physiques de recherche mises en place	2	0	2	
		Nombre d'enseignants promus au CAMES	219	221		
		Nombre de laboratoires de recherche construits ou réhabilités dans les Universités publiques	8	11 en cours de finalisation (UIT, UASZ)		
	Les cadres d'expression de la culture scientifique et de création d'entreprises existent	Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées	57	30 (USSEIN, UVS, UADB)		
		Nombre d'espaces de démonstration scientifique			3	
		Nombre d'entreprises créées à partir des incubateurs		80 (UGB)	150	
	Les résultats de la recherche sont valorisés notamment par leur utilisation par les acteurs socioéconomiques	Nombre de centres de recherche et d'essais (CRE) fonctionnels		21	33	
		Nombre de bénéficiaires de technologies transférées	27 156	18 571		
		Nombre de brevets	12			
		Nombre d'enseignantes chercheuses financées par le PAPES	0	0		
		Nombre de doctorantes financées par le PAPES	0	0		
		Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	15	0		

2.1. QUALITE AMELIOREE

Concernant l'axe « qualité de la recherche », les résultats portent essentiellement sur les effectifs des chercheurs, la carrière des chercheurs, la valorisation des résultats de la recherche et son financement ...

⇒ **Renforcement des effectifs de chercheurs**

Le Manuel de Frascati (manuel de référence pour la mesure de la R&D) intègre les master 2 et doctorants parmi les effectifs de chercheurs. Sur cette base, en 2019, le nombre de chercheurs (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et master 2) dans les Universités du Sénégal est de 23 504 contre 22 185 en 2018. Toutefois, il faut relever qu'en l'absence d'une enquête STI, les effectifs des chercheurs relevant du privé (entreprise) ont été estimés.

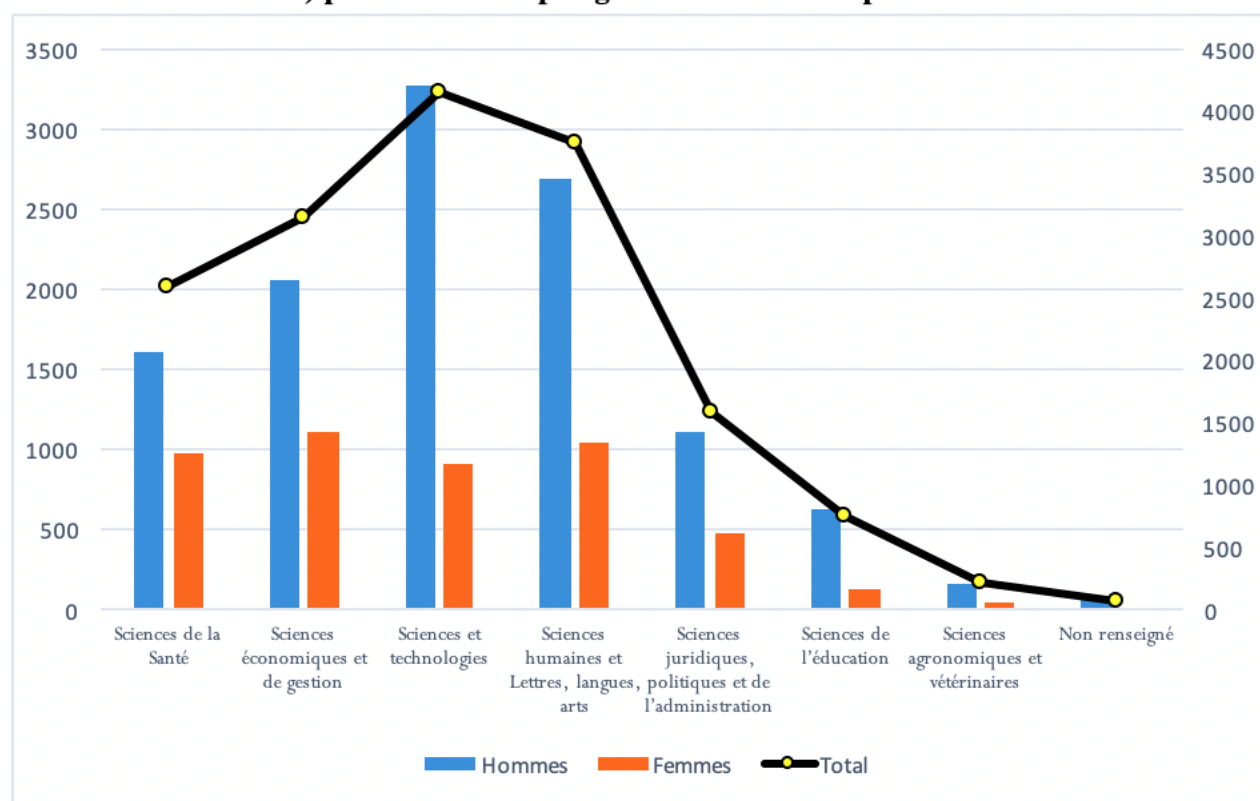
La population de chercheurs du Sénégal en 2019, par catégorie d'acteurs, est répartie comme suit :

- 53,54% de chercheurs en master 2 ;
- 35,96% de doctorants ;
- 10,42% d'enseignants-chercheurs ;
- 0,14% de chercheurs à temps plein.

Il faut noter que les effectifs des vacataires et les Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) sont comptabilisés dans celui des enseignants-chercheurs.

La population de chercheurs reste encore largement dominée par les hommes, quel que soit le domaine de recherche considéré. Toutefois, on retrouve les femmes avec des effectifs qui avoisinent 1000 dans les domaines des sciences de la santé, des sciences économiques et de la gestion et des sciences humaines.

Figure 21 : Répartition des effectifs de recherches (chercheurs + enseignant-chercheurs + doctorat + master 2) par domaine et par genre dans les EES publics en 2016



Source : enquête mesri juillet 2017

Tableau 23 : Effectifs des Chercheurs dans les EES Publics

Institution d'Enseignement Supérieur	Nombre de PER permanents	Nombre de PER vacataires	Effectif des chercheurs (TP)	Effectif d'étudiants en Master 2	Effectif doctorants	Total
UCAD	1345		37	9122	6655	17159
UGB	287	25	0	936	706	1954
UT	135	370	0	464	437	1406
UAD	108	417	0	717	81	1323
UASZ	160	254	0	506	287	1207
UVS	24	750	0	357	0	1131
EPT	44	63	0	88	0	195
USSEIN	28	92	0	0	0	120
Total	2131	1971	37	12190	8166	24495

Source : notre enquête RAP-2019-MESRI

⇒ Promotion des chercheurs et enseignants chercheurs

Concernant la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs du Sénégal en 2019, le nombre total de demande d'inscription et d'homologation au CAMES est de 268 (266 pour inscription et 2 pour homologation). Selon les résultats du Comité consultatif interafricain (CCI 2019), le nombre d'inscriptions est de 217, soit un taux de réussite de 81,58% et 2 homologués. Parmi les 268 candidats

présentés par le Sénégal, 20 ont été ajournés, soit un taux de 7,52%, et 29 dossiers étaient irrecevables soit un taux de 10,9% . Le taux de réussite a connu une légère baisse par rapport à 2018 où il était de 85,89%.

Tableau 24: Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2019

Source : CAMES

2018				2019				
Institutions	Nombre de candidats	Nombre d'inscrits	Taux de réussite	Nombre de candidats	Irrecevables	Ajournés	Nombre d'inscrits	Taux de réussite
ISRA	9	9	100%	16	0	0	16	100%
ITA	2	1	50%	2	0	0	2	100%
UCAD	145	123	84,83%	153	18	9	125	81,69%
UGB	36	32	88,89%	32	4	3	25	78,12%
UAD	12	11	91,66%	19	2	1	16	84,21%
UT	35	29	82,86%	19	2	4	13	68,42%
UASZ	27	24	88,89%	19	2	1	16	84,21%
CESAG	1	1	100%	2	0	0	2	100%
ESMT	2	1	50%	2	0	0	2	100%
Total	269	231	85,89%	264	28	18	217	81,58%

Il faut souligner qu'en 2019, à part les institutions de recherche et les établissements privés, le taux de réussite a connu une baisse dans toutes les Universités publiques. Ainsi, l'UCAD est passée de 84,83% en 2018 à 81,69% en 2019, l'UGB de 88,89% à 81,69% et l'UAD de Bambey de 91,66% à 84,21%. De même, l'UASZ qui avait un taux de réussite de 88,89% en 2018 est descendue à 84,21% et l'UT qui a un taux de réussite de 82,86% en 2018 est passé à 68,42% en 2019.

Dès lors, il est important de mettre un accent particulier sur l'encadrement des candidats au CAMES pour retrouver, voire dépasser, les performances des années précédentes.

⇒ La valorisation des résultats de la recherche

Les résultats présentés proviennent des sources des organisations internationales ou régionales comme l'OMPI ou l'OAMPI. Les activités de valorisation des résultats de la Recherche sont très peu renseignées dans les Universités publiques et les instituts de recherche.

Nous traiterons ici des résultats liés aux brevets, à la création d'entreprise dans les incubateurs, aux thèses, aux contrats Universités-Entreprises...

- Les brevets

Sur le site de l'OMPI, aucune demande de brevet n'a été enregistrée en 2019. Par contre pour 2018, trois cent vingt et une (321) demandes à l'étranger et vingt (20) demandes de résidents, soit un total de trois cent quarante et une (341) demandes ont été enregistrées (voir figure ci-dessous). Ces données traduisent la faiblesse des activités de dépôt de brevets dans notre pays, malgré l'existence de structures comme l'ASPIT et la DIVPITT/DGRI.

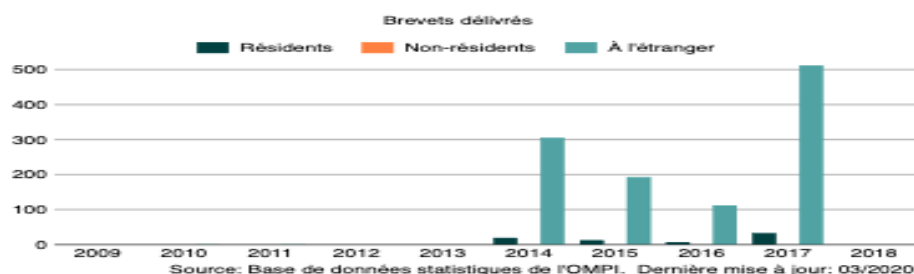
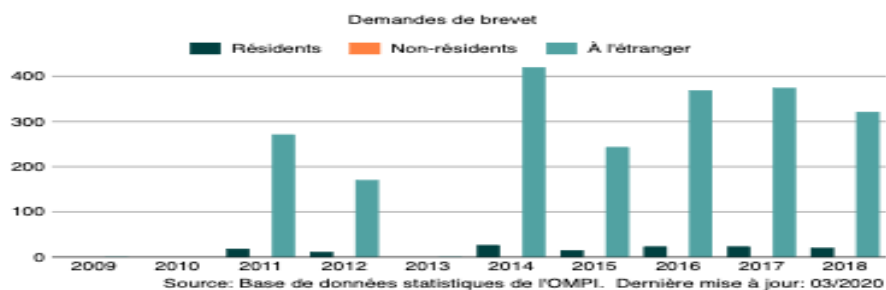
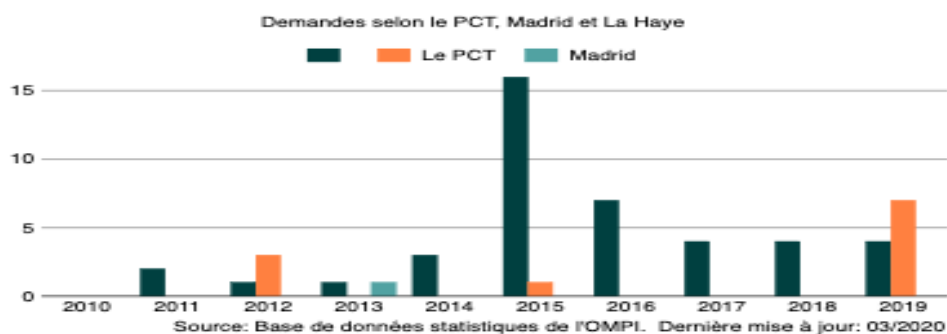


Tableau 25: Demandes via les traités administrés par l'OMPI

Années	Le PCT	Madrid	La Haye
2010			
2011	2		
2012	1	3	
2013	1		1
2014	3		
2015	16	1	
2016	7		
2017	4		
2018	4		
2019	4	7	

Source site OMPI consulté le 14/04/20



Source : site web OMPI

- Les thèses, incubateurs et activités de promotion scientifique

Les étudiants inscrits en thèse sont au nombre de 8166, répartis entre 5 Universités et 12 écoles doctorales. Le nombre de thèses (doctorat) soutenues est de 317 réparties entre l'UCAD (198), l'UT (65),

l'UGB (45) et l'UASZ (9) (voir tableau n° 26). On note une amélioration par rapport à la performance de 2018 qui était de 297.

Cette performance traduit la nécessité de renforcer les écoles doctorales en effectifs d'encadreurs, en équipement, ainsi que par l'adoption de textes portant organisation et fonctionnement bien centrés sur la performance.

Tableau 26 : Nombre de thèses en 2019

Établissements	Écoles doctorales	Nombre de thèses soutenues
UCAD	ED ETHOS	16
UCAD	EDPCSTUI	35
UCAD	EDARCIV	15
UCAD	EDJPEG	51
UCAD	EDSEV	58
UCAD	EDEQUE	9
UCAD	EDMI	14
UGB		45
UT		65
UASZ	ED STI	9
Total		317

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Tableau 27 : effectifs des étudiants inscrits en doctorat

UNIVERSITES	HOMMES	FEMMES	Total
UCAD	4327	2328	6655
UGB	528	178	706
UADB	64	17	81
UT	302	135	437
UASZ	215	72	287
TOTAL	5436	2730	8166

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

- Les incubateurs existent dans quasiment toutes les Universités publiques, mais restent sous dotés et faiblement encadrés. Leur performance est faiblement suivie, seules les données de l'UGB ont pu être collectées. En collaboration avec une entreprise agricole AfricaRice dans le cadre d'un projet FundWell, 104 projets ont été incubés. 80 entreprises ont été créées à partir des incubateurs.

Le plus important incubateur public reste sans doute celui du PSEJ qui, pour l'année 2019, a accompagné 177 jeunes, permis à des lauréats du PSEJ de créer 79 entreprises, portant ainsi le nombre d'entreprises créées à 377 depuis 2016. Quant au nombre d'emplois durables créés pour cette même année, il est de 419 portant le nombre total d'emplois créés par les lauréats du PSEJ à 2415.

-Manifestations scientifiques

L'année 2019 a été marquée par la tenue de plusieurs activités de promotion de la culture scientifique (PCS) auxquelles ont participé plusieurs associations de culture scientifique et des doctorants au niveau national.

Pour la première fois, depuis la création du concours « Ma thèse en 180 secondes » (MT180) en 2012, la finale internationale est organisée en Afrique subsaharienne, à Dakar, par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

2.2. ACCES EQUITABLE

Au niveau mondial, l'indicateur qui permet d'apprécier le développement de la Recherche est, sans doute, la densité de chercheurs par million d'habitants. Il est resté stable par rapport à l'année 2018. Il est estimé à 1440 chercheurs pour un million d'habitants en 2019. La raison est liée à la non mise à jour de la plupart des données de la recherche. L'enquête Science Technologie Innovation (STI), prévue à cet effet, n'est toujours pas organisée et impacte négativement le suivi des indicateurs du Sénégal au niveau international.

Pour traiter ce point, nous aborderons les résultats portant sur les infrastructures, les équipements et les structures de recherche.

⇒ les infrastructures de recherche

L'année 2019 est marquée par la réception du supercalculateur, la poursuite des constructions et l'acquisition des équipements de recherche, notamment ceux destinés à la Cité du Savoir à Diamniadio. L'accès concerne aussi les capacités d'encadrement des étudiants dans les écoles doctorales, les supports de publication et les capacités des CRE qui servent de lien entre la recherche et les populations dans les quartiers.

- Le supercalculateur

Le supercalculateur, acquis en 2019 par le Sénégal avec l'entrée en vigueur du contrat avec ATOS (société française), vient renforcer grandement l'écosystème scientifique et encouragera la mise en place d'un environnement entrepreneurial. Cet équipement acquis à partir d'un prêt intègre dans ses coûts d'acquisition le développement des filières scientifiques nécessaires à son fonctionnement.

Les supercalculateurs sont des machines qui permettent d'analyser des milliards de données. Ils sont utilisés par divers secteurs comme l'industrie, la santé, l'agriculture, l'exploration pétrolière, ou encore l'environnement (le changement climatique). La machine acquise par le Sénégal est fabriquée par Atos, une entreprise française. Elle possède une puissance d'un pétaflop et permet d'effectuer des simulations dans les divers domaines précités.

La recette usine du supercalculateur a été faite en juillet 2019 et celle pour les servitudes accompagnant le dispositif en novembre 2019.

En juin 2019, l'équipe technique du supercalculateur a reçu une première formation à Angers.

- Les constructions et équipements à la cité du savoir

Les constructions ont très peu évolué en 2019 . Néanmoins, on peut noter la finalisation du Centre de Mutualisation et de Partage (CMP) et de l'ISEP de Diamniadio ainsi que la poursuite des travaux pour les autres bâtiments, notamment la Médiathèque, la Maison de la Science, le siège de l'ANAQ-SUP et le siège de l'UVS...

Le retard accusé est important. En effet, pour la plupart des bâtiments, la réception était initialement prévue en 2017. Ces retards posent le problème de la formulation et de l'exécution des projets dans le respect des normes.

Concernant les équipements, le microscope électronique a été livré sur site et les équipements de biotechnologie réceptionnés. La livraison des autres équipements prévus est toujours attendue.

- Réalisation de projets d'envergure

L'année 2019 a été très riche avec le lancement ou la structuration de nouveaux projets dans le domaine spatial et nucléaire.

• Dans le domaine spatial

On note, d'une part, le début d'une activité de coopération avec le Centre National d'Études Spatiales (CNES), un organisme français et, d'autre part, le lancement d'études pour la mise en place d'un Centre M-AIT avec l'appui d'Ariane Group (société française).

• Coopération avec le Centre National d'Études Spatiales (CNES)

Le MESRI et le CNES ont développé un cadre d'exploration de points de coopération possible, matérialisé par la signature d'une feuille de route, suivie de la signature d'une convention de coopération dans le domaine des activités spatiales, le 14 janvier 2019.

La convention a pour objet de :

- convenir des activités de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'espace extra atmosphérique à des fins pacifiques ;
- définir les termes et conditions régissant les activités de coopération menées dans un ou plusieurs des domaines de coopération et conformément aux lois et règlements applicables respectivement en France et au Sénégal ;
- faciliter l'échange de personnel pour consolider les relations de coopération entre les parties.

Selon la convention, les activités de coopération se dérouleront :

- sous les formes d'exécution d'études et de projets conjoints ;

d'échanges d'informations et de données entre les missions scientifiques du CNES et du MESRI ;

d'échanges de personnels et formation de spécialistes ou d'activités éducatives ;

de certification et sensibilisation du public ;

de la réalisation d'études pour la mise en place d'un centre de fabrication, d'assemblage, d'intégration et de tests de satellites (Centre M-AIT) nanosatellites.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 8 juillet 2019 avec le MESRI, Ariane Group s'engage à :

- contribuer à l'établissement d'une feuille de route pour le développement des activités dans le domaine spatial au Sénégal, et particulièrement les aspects relatifs aux Centres M-AIT et ceux de formation et de certification associées ;
- contribuer à identifier les opportunités pour la conception, le développement et la réalisation d'un Centre M-AIT pour les satellites de moins de 50 kg ;
- apporter les financements nécessaires et conformes à la politique d'endettement de l'État auprès d'institutions financières habilitées ;
- réaliser une « étude des impacts socio-économiques au Sénégal de l'implémentation d'un M-AIT à Diamniadio » par Ariane Groupe.

Le MESRI, à travers la DGRI et en partenariat avec Ariane Group, envisage de développer un projet dans le domaine spatial qui vise à démontrer les impacts du développement des technologies spatiales (M-AIT, formations, développement des secteurs d'activités, etc.) dans la résolution des problématiques locales (Sénégal) et régionales (pays de la zone ouest africaine).

Le projet, selon un agenda encore provisoire, se déroulera entre 2019 et 2023, avec en :

- 2019 : adoption de la feuille de route et démarrage des études d'impact ;
- 2020 : convention universitaire, envoi d'étudiants Sénégalais en France, approbation du projet global par le gouvernement du Sénégal, installation d'une station sol, mise en place du financement, signature du contrat ;
- 2021 : formation et certification, lancement d'un cubesat sénégalais assemblé en France, pose de la première pierre, installation-réalisation du centre M-AIT, support à la création de l'écosystème ;
- 2023 : lancement d'un cubesat sénégalais assemblé au Sénégal, projet cubesat assemblé à Diamniadio, support au déploiement de l'écosystème.

• **La mise en place d'un réacteur de recherche nucléaire au Sénégal**

Le Sénégal s'est fermement engagé à utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Il a aussi considéré l'énergie nucléaire comme une option dans le mix-énergétique dans le long terme. Dans un premier temps, le pays a déjà approuvé l'élaboration et la mise en œuvre d'un réacteur de recherche nucléaire dans la future Cité du Savoir sur le site de Diamniadio.

Dans le cadre de la réalisation d'un réacteur nucléaire de recherche (RR), avec l'appui de l'AIEA, le Sénégal vient de mettre en place un comité technique national de réflexion. Le travail de ce comité sera étudié et validé par un Comité de pilotage national présidé par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, responsable de la coordination du projet RR.

En perspective, une phase d'évaluation de l'option du RR est prévue avec la finalisation d'une étude de faisabilité stratégique qui sera endossée par le Gouvernement du Sénégal et comprenant :

- l'identification d'un ensemble d'études spécifiques à mener sur des domaines critiques ;

- l'adoption d'une ligne directrice essentielle suggérée par l'AIEA dans le document intitulé « Les jalons dans le développement d'une infrastructure nationale pour le RR, i.e. IAEA milestones » ;
- la poursuite de la collaboration avec l'AIEA, en particulier sur les programmes de coopération technique nationaux et régionaux.

L'objectif de ce projet est de :

- mettre en place dans le nouveau centre de recherche de Diamniadio un réacteur nucléaire de recherche destiné à :
 - renforcer les capacités nationales en matière de formation et de recherche et développement (R&D) ;
 - produire des radio-isotopes nécessaires à la médecine nucléaire ;
 - faire de la recherche avancée en science des matériaux et dans les applications du nucléaire ;
- renforcer l'infrastructure nucléaire du pays.

Le projet sera réalisé en trois phases :

phase 1 : développement de l'infrastructure du RR (2019-2021) : faisabilité, formation et validation des jalons pour la réalisation du RR ;

phase 2 : approvisionnement et Construction du RR: (2021-2023): construction, mise en service et exploitation du RR ;

phase 3 : mise en service, exploitations optimisées du RR: (A partir de 2023): exploitation, maintenance et développement d'autres techniques connexes dans l'installation du RR.

⇒ **les Résultats des structures de Recherche**

Il s'agit principalement des résultats des écoles doctorales, des structures d'appui à la recherche et des CRE

- Les écoles doctorales et laboratoires ou équivalents

En 2019, le Sénégal compte douze (12) écoles doctorales ainsi réparties :sept (7) à l'UCAD, deux (2) à l'UGB, une (1) à l'UT, une (1) à l'UASZ et une (1)à l'UADB. Ces écoles ont encadré un effectif de 8166 doctorants. Le nombre de thèses soutenues est de 317 en 2019.

Le nombre de laboratoires ou structures assimilées n'est pas connu avec précision. Toutefois, il faut relever le faible niveau de gouvernance de ces structures dont la création et le fonctionnement restent pour la plupart peu documentés. Les textes liés à la gouvernance de ces structures en cours d'élaboration au niveau du MESRI aideront certainement à avoir une meilleure lecture et un suivi de leur performance.

Le personnel des laboratoires est constitué, outre les chercheurs et doctorants, des techniciens et personnels d'appui.

- Les supports d'informations scientifiques : mise à disposition des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche par l'ANSD

En 2019, la mise à disposition des chercheurs à l'UCAD du « Centre UCAD d'accès aux données statistiques », installé à la Bibliothèque Universitaire (BU), constitue un important acquis pour la recherche.

Cette initiative entre dans le cadre des efforts de l'ANSD visant à favoriser l'accès et l'utilisation des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche. Conformément aux dispositions de la loi statistique en matière de protection des données, ce centre offre aux enseignants, chercheurs et doctorants la possibilité de :

- consulter la liste des enquêtes, des recensements et des fichiers de l'administration de l'ANSD ;
- accéder gratuitement, dans un espace sécurisé, aux bases de micro-données ;
- découvrir les métadonnées utilisées dans les opérations statistiques (notes méthodologiques, questionnaires, manuels techniques, etc.) ;
- bénéficier de l'assistance de professionnels pour l'exploitation des données.

A terme, l'ANSD envisage d'ouvrir des centres similaires dans les autres Universités du pays à Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey, Thiès, Sine Saloum, etc...

Par ailleurs, il faut souligner l'ouverture d'une plateforme de diffusion des microdonnées et des métadonnées des enquêtes réalisées par tout le Système Statistique National (SSN), dénommée Archivage National des Données d'enquêtes du Sénégal (ANADS) : <http://anads.ansd.sn/> . Cette plateforme, riche de 133 enquêtes et recensements, est un excellent outil de promotion de la recherche. Elle met à la disposition des utilisateurs, notamment des chercheurs et des universitaires, toutes les informations relatives à ces opérations réalisées au Sénégal.

Les chercheurs sénégalais ont aussi accès à d'autres bases de données importantes comme Cairn.info, Elsevier sciences (Sciences directes), Scopus etc..., soit par abonnement des Universités ou du MESRI via le CNDST.

D'autres moyens pour accéder à l'information scientifique existent pour les chercheurs. Il s'agit des moyens offerts par des laboratoires étrangers auxquels certains sont affiliés, des projets mettant en place des équipes de recherche nationales et internationales.

- Les CRE

Les CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent la diffusion, la vulgarisation des résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion, le développement de la culture scientifique et le transfert de technologies innovantes. Ils jouent un rôle important pour l'amélioration de la qualité de la recherche. En 2019, on dénombre vingt- quatre (24) CRE fonctionnels . Cependant, aucune nouvelle réalisation n'a été enregistrée. Depuis 2018, huit (8) CRE sont en phase de réhabilitation et d'installation.

Il faut noter que 18 571 personnes ont bénéficié des « technologies transférées » dans les CRE contre 27 156 en 2018. La baisse du nombre d'utilisateurs observée est due en partie à la non finalisation des Centres en construction.

Les activités menées dans les CRE sont :

- l'initiation informatique ;
- l'assemblage et maintenance d'ordinateurs ;
- les bases de données ;
- l'infographie ;
- le web design ;
- le réseau et télécom ;
- les multimédia ;
- le codage informatique ;
- la technologie du laser appliquée à l'artisanat ;
- la transformation et conservation des produits locaux ;

- la saponification ;
- la préparation de l'eau de javel et du vinaigre ;
- l'énergie renouvelable ;
- la sérigraphie ;
- l'audiovisuel.

2.3. GOUVERNANCE

La gouvernance de la recherche et de l'innovation porte essentiellement sur la production et la mise en œuvre des textes, la définition des stratégies nationales de recherche et de projets d'envergure, la mise en place d'outils et de systèmes d'information, la création et l'animation de structures de financement de la Recherche, ainsi que l'accompagnement, si nécessaire, dans la recherche de financement.

La recherche, conçue dans le PSE comme étant productrice de solutions aux problèmes socio-économiques du Sénégal, doit, par conséquent, accorder une place prioritaire aux orientations édictées par celui-ci.

Qu'en est-il des résultats atteints en 2019 sur ces différents points ?

⇒ La production et la mise en œuvre des textes

Dans le cadre de la mise en œuvre des textes portant sur l'organisation et la gouvernance de la recherche entamée depuis 2017-2018, un important travail a été réalisé par les services (DSPR et Cellule juridique) du MESRI afin que, sur six (6) élaborés (organisation des laboratoires de recherche, collège national des écoles doctorales, doctorat, FNRI, ISTA, CNERIST) , 3 soient stabilisés et validés avec le concours de l'ensemble des acteurs de la recherche (Universités, agences, Instituts de recherche et Instituts d'enseignements supérieur privés). Il s'agit des textes ci-après :

- projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un laboratoire mixte de recherche (LMR) ;
- projet de décret portant sur le diplôme de doctorat ;
- projet de décret portant sur la création du collège national des écoles doctorales du Sénégal (intégré au texte sur le diplôme du doctorat).

A cela, s'ajoute le projet d'arrêté sur le statut d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) dans les Universités publiques sénégalaises. L'ATER est un doctorant qui accepte de s'inscrire dans la dynamique de préparation et de consolidation du vivier du personnel enseignant-chercheur ou du personnel chercheur de l'enseignement supérieur ou de la recherche.

Ces textes seront envoyés au Secrétariat général du gouvernement pour adoption.

⇒ La définition des stratégies nationales de recherche et projets d'envergure

- Mise en place de document de politique et/ou de stratégie nationales

La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) a démarré le processus d'élaboration du document national de politique spatiale du Sénégal, ainsi que celui portant sur la Stratégie nationale de Promotion de la Culture scientifique et technique (SNPCS).

- Document de Stratégie nationale de Promotion de la Culture scientifique (SNPCS)

Le lancement du processus d'élaboration a été effectué par le Ministre de l'Enseignement supérieur le 08 novembre 2018. Cette stratégie vise à :

- donner aux citoyens les moyens de participer aux grands débats de société sur différents thèmes (énergie, santé, environnement, agriculture) en mettant à leur disposition le minimum d'informations ;
- donner aux décideurs des outils leur permettant d'opérer des choix de programmes éducatifs et de formation scientifiques et technologiques appropriés, de mieux évaluer la politique scientifique ;
- et faire de la maîtrise des connaissances scientifiques un atout majeur pour que les entreprises puissent trouver leur place dans cet environnement économique mondial de plus en plus compétitif.

L'objectif général est de permettre au MESRI de disposer d'un document de Stratégie nationale de Promotion de la Culture scientifique (SNPCS) à moyen terme (horizon 2019-2023). De manière spécifique, il s'agit de :

- faire l'état des lieux sur la culture scientifique (diagnostic) au niveau national ;
- définir un cadre stratégique de promotion de la culture scientifique ;
- définir un cadre de suivi-évaluation.

Le document est toujours en cours d'élaboration.

- Document national de politique spatiale du Sénégal

Le processus d'élaboration est à son début avec le projet de mise en place des différentes instances par arrêté. Il s'agit notamment du comité de pilotage et du comité technique. Toutefois, il faut noter, qu'avec l'aval de la DGRI, plusieurs commissions ont travaillé avant la mise en place des instances, sur le sujet, notamment sur des aspects liés au diagnostic. La formalisation du processus et la mise en place des ressources budgétaires nécessaires à l'activité devraient aider à finaliser le processus en 2020/21.

- Autres documents

Le processus d'élaboration du document de politique en Science, Technologie et Innovation (STI) n'a pas connu des avancées en 2019. Il en est de même pour les réflexions en cours portant sur l'élaboration d'un plan d'orientation stratégique de la recherche et de l'innovation. Celles-ci devraient prendre en compte la recherche et l'innovation menées dans les Universités publiques et dans les structures de recherche dépendant d'autres ministères (agriculture, santé, environnement, énergie, infrastructures, pêche, élevage, etc.).

Cependant, on note une lenteur dans l'élaboration de tous ces documents de politique ou de stratégie nationales. Celle-ci est liée le plus souvent à l'insuffisance des ressources budgétaires allouées à l'activité ou dans la création d'instance d'exécution ou de validation de l'activité.

⇒ **Mise en place d'outils de gouvernance**

Dans cette section, sont traités les résultats liés à la mise en place d'outils ou de projets de collecte et de production d'information, de coordination de la recherche et de financement de la recherche.

- **La mise en place d'outils et de systèmes d'information**

Il n'existe pas encore un système d'informations dématérialisé, permettant de collecter les données administratives, financières et de productions de services des structures de recherche. Toutefois, des initiatives de collectes de données de la recherche et de l'Innovation, avec des succès mitigés, sont prises.

Ainsi, la production de données a été réalisée principalement à travers deux exercices en 2019, à savoir le renseignement des requêtes de l'Institut Statistiques de l'Unesco (ISU) et les enquêtes organisées en partenariat avec le NEPAD.

- Les enquêtes ISU,

Chaque année, en février-mars, l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU) adresse un questionnaire portant sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STI), spécifiquement sur les ressources consacrées à la recherche et au développement expérimental (R-D) aux Etats. Au Sénégal, le MESRI, à travers la DGRI-DSPR et la CEP, renseigne annuellement ce questionnaire. Il sert à mettre à jour la base de données de l'ISU sur les indicateurs de STI. Les données peuvent être consultées sur le site Web de l'ISU et sont publiées dans des rapports préparés par l'UNESCO, d'autres agences de l'ONU, des institutions publiques et privées ou des particuliers à travers le monde.

Il faut noter qu'en l'absence d'une enquête STI, prévue de longue date mais non encore réalisée jusqu'ici, le Sénégal peine à renseigner correctement ces données et continue à soumettre des données estimées et donc non actualisées.

- Les enquêtes NEPAD

En partenariat avec le NEPAD, le MESRI à travers la DSPR-DGRI, a initié des collectes d'informations qualitatives sur la Recherche-Développement et les innovations au sein des sous-secteurs économiques du Sénégal. Ainsi, une enquête visant à mesurer le potentiel d'innovation et à avoir une compréhension approfondie des principaux sous-secteurs économiques contribuant au PIB du Sénégal a été organisée.

Cet exercice, financé par le NEPAD, devait se dérouler en deux étapes : la première, déjà effectuée, a concerné différents acteurs (entreprises, institutions publiques et privées, acteurs économiques) ; la deuxième n'a pu se tenir à la date prévue et avec comme conséquence la non production des données attendues en 2019. Ces données devraient aider à l'identification des moteurs de l'innovation dans les différents sous-secteurs de l'économie nationale et à concevoir des instruments ciblés permettant de mesurer l'innovation dans les principaux sous-secteurs économiques du Sénégal et leur impact sur la société.

- Projet de la Politique d'Innovation Transformatrice (TIP)

En novembre 2018, le Sénégal a été sélectionné, avec le Ghana et le Kenya, pour participer au projet pilote sur la Politique d'Innovation Transformatrice (TIP) lancé par le Consortium de la Politique d'Innovation Transformatrice (TIPC). Le projet est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) d'un montant de 25 000 livres sterling.

Sous la coordination de la Direction des Stratégies et de la Planification de la Recherche/DGRI, une équipe de chercheurs et de décideurs politiques a été constituée pour dresser un état des lieux du système de recherche et d'innovation du Sénégal et mener une étude de cas sur l'enseignement supérieur et les TIC, avec comme principaux éléments l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) et son dispositif d'Espace numérique ouvert (ENO).

Le projet TIP développe une nouvelle approche sur la politique de la Science, la Technologie et l'Innovation (STI) qui contribue à relever les défis socio-économiques en lien avec les objectifs de développement durable (ODD). L'appropriation de cette approche permettra de promouvoir la transformation des systèmes et des sociétés de manière à favoriser la durabilité environnementale, à réaliser la croissance économique, à répartir plus équitablement les revenus et d'aider à résoudre d'autres problèmes sociaux, notamment le genre, l'exclusion et l'inégalité, etc.

Déroulement des activités du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TIP, différentes activités ont été menées, à travers :

- l'organisation d'un atelier d'imprégnation du projet TIP, tenu en Afrique du Sud et regroupant les pays sélectionnés, l'Afrique du Sud et l'équipe de TIPC. L'objectif de la rencontre était de familiariser les différentes équipes à l'approche TIP et, surtout, de sélectionner les études de cas pour chaque pays selon des critères définis par l'équipe de TIPC ;
- l'organisation d'un atelier national sur le projet TIP et visites de structures. L'atelier a réuni les acteurs clés intervenant dans le système de l'enseignement numérique au Sénégal (entreprises, sociétés civiles, universitaires, ministères et agences publiques). L'objectif de l'atelier était d'échanger avec ces acteurs sur le projet TIP et de les imprégner également de la méthodologie d'identification d'un projet à caractère transformateur ;
- l'organisation d'un atelier transnational sur le projet TIP regroupant les équipes de recherche et de décideurs politiques du Ghana, du Kenya et du Sénégal, un représentant du CRDI et l'équipe de recherche de TIPC. L'objectif était de partager les différentes études de cas et également de permettre aux acteurs nationaux de comprendre la politique d'innovation transformative (*TIP*), les contextes spécifiques aux pays et les connaissances tirées des études de cas nationales ;
- la tenue de la conférence de *Transformative Innovation Policy Consortium* (TIPC) en Espagne. Cet atelier a été l'occasion pour les représentants des différents membres (fondateurs et associés) du TIPC de partager leurs expériences dans la conception et la mise en œuvre de politiques d'innovation transformative.

Les livrables sont :

- ✓ la production d'un document de 15 pages intitulé : « développement d'une approche de politique d'innovation transformative » ;
- ✓ l'étude de cas portant sur « les TIC dans l'enseignement supérieur en Afrique, exemple de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) » selon la méthodologie *TILH* (l'historique de l'apprentissage de l'innovation transformative).

Les perspectives sont :

- l'adhésion du Sénégal au consortium TIPC (des observations ont été faites par la cellule juridique du MESRI sur le contrat d'adhésion) ;
- la mise en place au Sénégal d'un hub pour la politique d'innovation transformative pour l'Afrique de l'Ouest ;

- l'intégration d'autres thématiques : salinisation des terres, exportation des produits locaux, gestion des déchets plastiques etc.(une recommandation du ministre).

- La création, l'animation de structures de financement de la Recherche et l'accompagnement dans la recherche de financement.

En 2019, on a noté une léthargie du FIRST comme ce fut le cas en 2016 avec une absence d'appel à projets. Il s'y ajoute que les treize (13) projets sélectionnés en 2018, pour un montant de deux cent cinquante-quatre millions deux cent cinquante-trois mille cent cinquante (254 253 150) FCFA, n'ont pas reçu de financements.

Cependant, les 11 bénéficiaires qui attendaient la deuxième tranche de leurs financements ont reçu les montants dus depuis le mois de juillet 2019.

Avec l'appui technique de l'Association pour la Gestion de la Recherche et de l'Innovation de l'Afrique Australe (SARIMA en anglais) et de l'Initiative des Organismes subventionnaires de la Recherche Scientifique (IOSRS/SGCI), les documents du FIRST ci-après ont été révisés. Il s'agit :

1. du manuel de procédures ;
2. de l'appel à candidatures ;
3. du formulaire du FIRST ;
4. de la fiche d'évaluation des projets.

En ce qui concerne le volet partenariat, l'Union Européenne et l'Union Africaine ont initié un projet de cofinancement de projets de recherche, dénommé ERA-Net Cofund EuropeAfrique. Il vise la coopération entre les deux continents dans trois domaines prioritaires que sont l'agriculture durable, l'alimentation et nutrition et l'accès aux produits agricoles, agroalimentaires et le commerce.

Le projet ERA-Net Cofund, devenu l'initiative « Leap Agri » (Long term European African Partnership for food security in Africa), avait été monté et soumis pour un cofinancement auprès de l'Union Européenne dans le cadre de son programme Horizon 2020 à hauteur de 10. 983.708.12 Euros.

Il regroupe 24 partenaires de 09 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Norvège, Turquie) et 09 pays africains (Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Ghana, Kenya, Ouganda, Sénégal).

Le Sénégal, à travers le Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a marqué son adhésion à cette initiative partenariale entre l'Europe et l'Afrique en s'engageant pour une cotisation annuelle de 100 millions de francs CFA, soit 150 mille euros.

Six (06) projets impliquant des chercheurs Sénégalais ont figuré parmi les 27 meilleurs projets retenus pour être financés, suite à la rencontre de sélection finale des projets Leap-Agri qui a eu lieu à la Haye en Hollande, du 16 au 20 Avril 2018.

La contribution du Sénégal permet ainsi de participer au financement de 04 projets, les 02 autres seront pris en charge totalement par le top up de l'UE et l'AFD.

Elle sera mobilisée selon le règlement du First avec :

- ✓ 50% lors de la signature de la convention entre la tutelle du bénéficiaire et le MESRI ;
- ✓ 30% après la remise du premier rapport ;
- ✓ 20% après le dépôt du rapport final.

Ce partenariat de co-financement Leap-Agri, qui est une première pour le Sénégal, a permis au MESRI :

- d'organiser des groupes de chercheurs en équipes pluridisciplinaires appartenant à plusieurs institutions et travaillant sur des projets de développement dans des domaines prioritaires ;
- d'aider les chercheurs du Sénégal à nouer des partenariats aux niveaux national, régional et international ;
- d'acquérir des ressources additionnelles de financement de la recherche.

Dans le cadre de l'initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifiques(SGCI en anglais), la Direction du Financement de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DFRSDT) du Sénégal et le Fonds National de la Recherche et l'Innovation pour le Développement (FONRID) du Burkina Faso ont signé un protocole d'accord le 23/02/2018 à Nairobi (Kenya). Pour les deux pays, cet accord porte sur la mise en œuvre des projets communs dans des domaines prioritaires tels que l'agriculture et la santé.

Ainsi, dans le cadre de cette collaboration entre les deux pays, deux projets ont été financés pour un montant global de 50 897 200 FCFA.

Le premier s'est tenu au Burkina Faso, du 08 au 12 Juillet 2019, à Bobo-Dioulasso et à Tougan et le second, du 26 au 30 août 2019, au Sénégal à Dakar et à Kaolack.

Pour la phase 2 de la SGCI, le Sénégal avait répondu à l'appel à candidature lancé par le CRDI pour cette deuxième phase et a été sélectionné pour bénéficier d'un financement d'un montant global de 390.000 \$ canadien, soit 175.500.000 FCFA, destiné à l'accompagnement des projets collaboratifs de recherche dans des domaines prioritaires.

En 2019, le MESRI a alloué 4 269 888 000 f CFA en LFI à la Recherche et a ordonnancé et payé 3 351 576 144 f CFA . Toutefois, il faut préciser que ces montants ne prennent pas en compte les activités de recherche réalisées dans les Universités et instituts ne relevant pas du MESRI.

3. RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES

Tableau 28 : Résultats du programme œuvres sociales

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2018)	Réalisé 2019	Cible 2019	Écart
Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants	Les allocations d'étude sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide				
		Taux de progression des allocations d'étude				
		Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un passage définitif et bénéficiant d'une bourse				
	Accroître les capacités d'accueil des campus sociaux	Pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements	COUD (12,27%)	13,3%		
			CROUS St-L (43% ; 10 450)	44%	100 % (10 450)	56%
			CROUS Zig (11,30 % ; 4 319)	9,88%	100 %	
			CROUS Bambey (14,02%)	13%		
			CROUS Thiès (20%)	27,46%		
		Nombre de lits disponibles	COUD (9 710)	10 514		
			CROUS St-L (4 540 lits)	4 596	6 500	4 904
			CROUS Zig (496 lits)	472	472	0
			CROUS Bambey (575 lits)	584		
			CROUS Thiès (782)	1 189		
	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Nombre de couverts des restaurants dans les campus sociaux /jour	COUD (21 933 120)	13 856 415	16 371 896	
			CROUS St-L (4 166 234)	3 473 144		
			CROUS Zig (827 069)	543 402	800 000	
			CROUS Bambey (1 119 069)	1 726 649	2 100 000	
			CROUS Thiès (1 299 765)	-		
		Taux de fréquentation des structures sanitaires dans les campus sociaux	COUD (39,51%)	38,78%		-
			CROUS St-L (10 450 ; 67 %)	76,67%		-
			CROUS Zig (69.46% ; 3 000)	72,34%		
			CROUS Bambey (12% ; 4 998)	15%		
			CROUS Thiès (49,4 %)	93,4%		

<i>Objectif spécifique</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence (2018)</i>	<i>Réalisé 2019</i>	<i>Cible 2019</i>	<i>Écart</i>
		Nombre d'étudiants référés pour consultation ou examens complémentaires	COUD (94 828)	3 909		-
			CROUS St-L (1 167)	1 279		
			CROUS Zig (620)	505		
			CROUS Bambey (213)	258		
			CROUS Thiès (197)	256		
		Remboursements de frais médicaux	COUD (366 905 781)	22 435 222	-	-
			CROUS St-louis (4 849 683)	5 506 305	9 000 000	3 493 695
			CROUS Zig (1 000 000)	1 164 938	6 000 000	4 835 062
			CROUS Bambey (3 339 370)	5 581 936		
			CROUS Thiès (4 276 342)	—		
		Nombre d'étudiants porteurs de handicap	COUD (250)	280	-	-
			CROUS St-louis (31)	38 (30 G et 08 F)	35	-03
			CROUS Zig (-)	90	120	30
			CROUS Bambey (11)	15		
			CROUS Thiès (06)	08		
		Nombre d'infrastructures sportives	COUD (26)	26	-	-
			CROUS St-L (03)	4	03	-01
			CROUS Zig (02)	3		
			CROUS Bambey (08)	8		
			CROUS Thiès (3 terrains de foot ; 2 terrains basket ; 1 salle dojo)	6		
		Nombre d'infrastructures culturelles	COUD (14)	14		
			CROUS St-L (02)	2	2	0
			CROUS Zig (00)	00		
			CROUS Bambey (00)	1		
			CROUS Thiès (00)	00		

3.1. QUALITE AMELIOREE

⇒ Restauration

CROUS de Saint-Louis

Le taux de fréquentation des restaurants universitaires a connu une diminution entre 2018 et 2019 due à l'année invalide au niveau de certaines UFR. Certains étudiants ne revenaient au campus que pour passer leurs examens. Néanmoins, un taux de fréquentation des restaurants universitaires de 7500 étudiants par jour en moyenne est noté.

Aujourd'hui, la restauration connaît une contre-performance majeure : les journées sans tickets « jst ». En 2019, le CROUS a connu 3 mois et 17 jours de journées sans tickets décrétées par les organisations syndicales estudiantines (Coordination des étudiants de Saint-Louis, Commission Sociale des étudiants) pour des dépenses budgétaires de près d'un 1.300.000.000 FCFA contre des recettes de près de 300.000.000 FCFA). Plusieurs lignes budgétaires n'ont pas été ainsi exécutées.

CROUS de Ziguinchor

Le campus social de l'université Assane SECK de Ziguinchor dispose d'un seul restaurant d'une capacité de 350 places. Pour améliorer ses performances, le CROUS de Ziguinchor a construit une salle de restaurant pour faire face à l'augmentation de la fréquentation des étudiants au restaurant.

Le nombre de couverts servis dans le restaurant a considérablement augmenté en 2019. Cette augmentation se justifie par la fréquentation massive du restaurant par les étudiants et la qualité de la restauration. Les journées sans tickets répétitives ont aussi joué un rôle majeur dans la fréquentation du restaurant.

COUD

La gestion des restaurants universitaires de Dakar a concerné les huit restaurants suivants : Argentin, Central, Self, ASD, ESP/Dakar, ENSETP, FASTEF et ESEA.

Depuis deux ans, le taux de fréquentation des restaurants universitaires a connu une relative baisse due à l'autonomisation des campus sociaux de Thiès et de Bambey qui étaient portés par le COUD. C'est pourquoi, sur les prévisions de 21 933 120 de couverts en 2018, seuls 14 236 431 ont été servis. Pour 2019, sur une prévision de 16 371 896 couverts, 13 856 415 ont été servis, soit un écart de -2 515 481.

Cependant, la directive présidentielle relative à l'orientation de tous les bacheliers dans les Universités publiques peut avoir un fort impact sur le taux de fréquentation des restaurants les années à venir. A cela s'ajoute la construction d'une annexe du restaurant central qui sera fonctionnelle au mois de mars 2020.

⇒ Service médico-social

CROUS de Saint-Louis

La fréquentation du service médico-social a connu une hausse comparée à 2018 et, parallèlement, le nombre d'étudiants référés pour des examens et analyses complémentaires a augmenté. L'ophtalmologie, les analyses de laboratoire et l'imagerie médicale constituent le lot des examens.

La convention signée avec l'hôpital régional de Saint-Louis, le prestataire de soins, a permis de bénéficier d'une tarification préférentielle, avec la mise à disposition d'un préfinancement, et la diminution des dépenses de santé.

Les demandes de remboursements ont diminué grâce à la mise en place d'une nouvelle politique de disponibilité du médicament qui a permis d'améliorer ainsi le coefficient de disponibilité de la pharmacie.

La direction a initié des bourses de restauration annuelles au profit des étudiants non boursiers, en plus des dons et subventions accordés aux étudiants nécessiteux. Le nombre d'ambulances est acceptable mais les deux seront bientôt amorties.

CROUS de Ziguinchor

Jusqu'en fin 2018, le service médico-social de l'UASZ fonctionnait sur la base d'une mutualisation entre le Rectorat et le CROUS . A partir de cette date, le CROUS de Ziguinchor a aménagé un centre médico-social aux pavillons D et E du campus social de l'université.

En 2018, ce service médical a référencé vers les structures sanitaires de la ville de Ziguinchor 489 étudiants . En 2019, le nombre a connu une légère augmentation avec 505 référencements, soit 16 de plus liés à l'autonomisation du service médical et à la faiblesse du plateau médical du CROUS de Ziguinchor. Les principales causes du référencement sont liées à des consultations ophtalmologiques, des analyses de laboratoires ou de l'imagerie médicale. . .

COUD

En 2019, les services médicaux du COUD ont été fréquentés par 35.100 étudiants. 3 909 ont été référés et un montant de 22 435 222 FCFA a été dépensé pour le remboursement de frais médicaux. Cet important montant se justifie par le faible taux d'absorption de la prise en charge médicale et a motivé les initiatives du Directeur du COUD, en rapport avec le Ministre de la Santé et de l'Action sociale. Cette collaboration permettra de transformer le service médical en district de santé afin de bénéficier d'un plateau technique plus relevé. Cette évolution permettra de renforcer les spécialités médicales afin de réduire les références ou prises en charge auprès d'autres établissements sanitaires de Dakar. Dans cette même optique, une réflexion et des concertations sont également amorcées , avec les acteurs pour étudier la faisabilité et l'opportunité d'ouvrir une pharmacie à l'intérieur du campus social Cheikh Anta Diop permettant de suppléer, au besoin, la pharmacie du service médical.

CROUS de Bambey

La prise en charge médicale des étudiants de Bambey est assurée par une ressource humaine mobilisée à cet effet et coordonnée sur le plan médical par un médecin et l'administration du CROUS. Les hôpitaux publics et cliniques privées viennent s'ajouter à ce dispositif à travers des conventions pour une meilleure prise en charge de l'étudiant.

La santé des étudiants reste un objectif prioritaire pour la direction, et ceci est visible à travers les différentes rubriques budgétaires utilisées à cet effet et composées des indemnités versées au personnel médical, des investissements en matériels médicaux, de l'achat de médicaments et produits pharmaceutiques et des remboursements des frais médicaux en cas de prises en charge externes. En 2019, ces remboursements ont atteint la somme de 5 581 936 FCFA contre 4. 129 673 FCFA en 2018.

Cependant, malgré les efforts déployés, le MESRI en collaboration avec les services compétents, doit penser à mettre en place une infrastructure sanitaire adéquate pour une meilleure prise en charge des étudiants. Cette préoccupation explique le nombre important de références pour des consultations externes ou examens complémentaires, soit 258 en 2019 contre 176 en 2018.

Toutefois, il faut rappeler qu' en 2019, grâce à l'appui du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA), le CROUS de Bambey dispose de 03 ambulances réparties dans les trois sites de Bambey, Ngoudiane et Diourbel contre seulement 01 ambulance en 2018 .

⇒ Animation culturelle et sportive

CROUS de Saint-Louis

Les infrastructures sportives et culturelles n'ont pas évolué ces dix dernières années, d'où la nécessité de les augmenter.

Un parcours sportif a été aménagé, augmentant le nombre des infrastructures sportives à quatre (04).

Vu leur participation à la stabilité et à la paix sociale du campus, la direction du CROUS, par le biais de la Division Animation Culturelle et Sportive (DACS) en collaboration avec la commission sociale des étudiants, a organisé beaucoup d'activités culturelles et sportives pour décriper la situation tendue du campus social. Une initiative qui a été fort appréciée par la communauté.

CROUS de Ziguinchor

Bien que disposant de terrains de football, de basket et de handball, le campus social est dépourvu de foyer récréatif et culturel pour la prise en compte des préoccupations des étudiants. Ces manquements sont liés essentiellement à la faiblesse des moyens financiers.

NB : les salles de télévision et la salle de restaurant sont transformées en foyer universitaire pour l'organisation des activités culturelles .

Une salle de restauration annexe de 300 places est en construction et servira de foyer universitaire provisoire pour les étudiants.

CROUS de Bambey

Les activités sportives et culturelles représentent aussi un volet important et constituent l'un des cœurs d'activités des œuvres universitaires, en plus de l'hébergement, la restauration, le social et la prise en charge médicale.

Entre 2018 et 2019, exceptées les activités inscrites dans le cadre de son programme, le CROUS de Bambey comptait 08 infrastructures constituées de terrains de football et de basket multifonctionnels. Cependant, il faut préciser que ces infrastructures dédiées nécessitent des travaux pour être fonctionnelles.

En ce qui concerne les infrastructures culturelles, entre 2018 et 2019, le CROUS de Bambey, ne dispose que d'un (1) foyer culturel dans le cadre des activités.

CROUS de Thiès

Il n'existe pas d'infrastructures sportives et culturelles appartenant exclusivement au CROUS de Thiès. En effet, les activités sont organisées en collaboration avec le rectorat et d'autres établissements comme le CNEPS.

3.2. ACCES EQUITABLE

⇒ Hébergement

CROUS de Saint-Louis

Durant l'année académique 2019, le nombre d'étudiants bénéficiaires des œuvres sociales n'a pas connu un changement notoire du fait de l'année universitaire invalidée au niveau de certaines Unités de Formation et de Recherches (UFR).

Avec un pourcentage de 44%, qui dépasse la norme internationale (30-35%), l'hébergement des étudiants demeure toujours problématique pour le CROUS du fait de l'inadéquation entre l'offre et la demande. Le retard de la livraison des 2000 lits en prévision affectant la stabilité du campus social, la direction du CROUS a poursuivi son programme d'installation de lits superposés au niveau des débarras et salles d'études pour accroître la capacité d'accueil.

NB : Hormis les attributaires de lits, un recensement montre que 5 600 étudiants sont sous hébergés par leurs camarades. Un manque à gagner énorme en recettes internes.

Ce secteur très sensible est confronté à des problèmes qui ont marqué l'année universitaire 2018-2019 et causé beaucoup de mouvements d'humeur des étudiants. Parmi les difficultés, nous pouvons citer :

- l'assainissement avec la vétusté du réseau (refoulements récurrents au niveau de la station de pompage située au « tour de l'œuf » et occasionnés par les délestages électriques) ;
- l'eau avec les difficultés d'alimentation liées à la position de l'UGB en bout de réseau. Le CROUS a réglé le problème avec la mise en place d'une conduite autonome, en attendant la livraison du un château d'eau de 250 m3 actuellement en construction ;
- la voirie qui est en cours de rénovation ;
- les problèmes d'électricité amplifiés par la surchauffe liée au non-respect des normes par les résidents ;
- la sécurité avec des agressions répétitives d'étudiants sur le campus.

CROUS de Ziguinchor

Le campus social de l'Université Assane SECK de Ziguinchor compte cinq pavillons (A, B, C, D et E).

Les pavillons A, B et C ont chacun 48 chambres dont 96 lits par pavillon, pour un total de 288 lits.

Les pavillons D et E comptent 208 lits. Au total, le CROUS de Ziguinchor dispose de 248 chambres correspondant à 496 lits. La capacité d'accueil est insuffisante par rapport à la population bénéficiaire qui est égale à la population estudiantine.

Nous notons une diminution du nombre de lits au campus social de l'UASZ. Elle est due à l'utilisation de chambres d'étudiants pour héberger le centre médico-social, le bureau d'administration et le magasin.

Les infrastructures sportives et culturelles sont restées à l'état de 2018.

COUD

Le COUD a disposé de 10 514 lits en 2019 contre 9 710 en 2018, soit une progression de 804 lits. Ce qui lui a permis d'atteindre un taux d'hébergement de 13,30%. Une amélioration de ce taux est attendue les années à venir avec la finalisation du programme de construction des bâtiments par Amsa Realty

CROUS de Bambey

L'hébergement des étudiants est suivi ici par les indicateurs « nombre de lits disponibles » et « pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements ». Le ratio « nombre de lits disponibles » sur « nombre d'étudiants bénéficiant des œuvres sociales » renseigne sur ce dernier alors que le premier indicateur donne la Capacité d'accueil.

En 2019, la Capacité d'accueil du Campus Social de l'UADB était de 584 lits disponibles contre 574 en 2018, soit une légère augmentation de 10 lits affectés comme bureau pour le Personnel Administratif résidant dans les différents sites notamment Bambey (Campus 1, Campus 2), Diourbel et Ngoudiane. Pour l'année 2018-2019, selon les données de la Scolarité de l'UADB, le nombre total d'étudiants inscrits est de 5099 .

Ceci explique le faible taux ou pourcentage d'étudiants bénéficiant de logement soit 13% en 2018 contre 14% en 2019.

Comme perspective, pour pallier ces énormes difficultés que vivent les étudiants de l'Université Alioune Diop de Bambey, le MESRI compte renforcer la capacité d'accueil des étudiants à travers un programme de 1.000 lits dont 900 pour l'UADB et 100 pour l'ISFAR.

CROUS de Thiès

Le taux d'étudiants bénéficiant d'un logement suit une tendance à la baisse. Celle-ci est en partie liée à l'augmentation du nombre des étudiants.

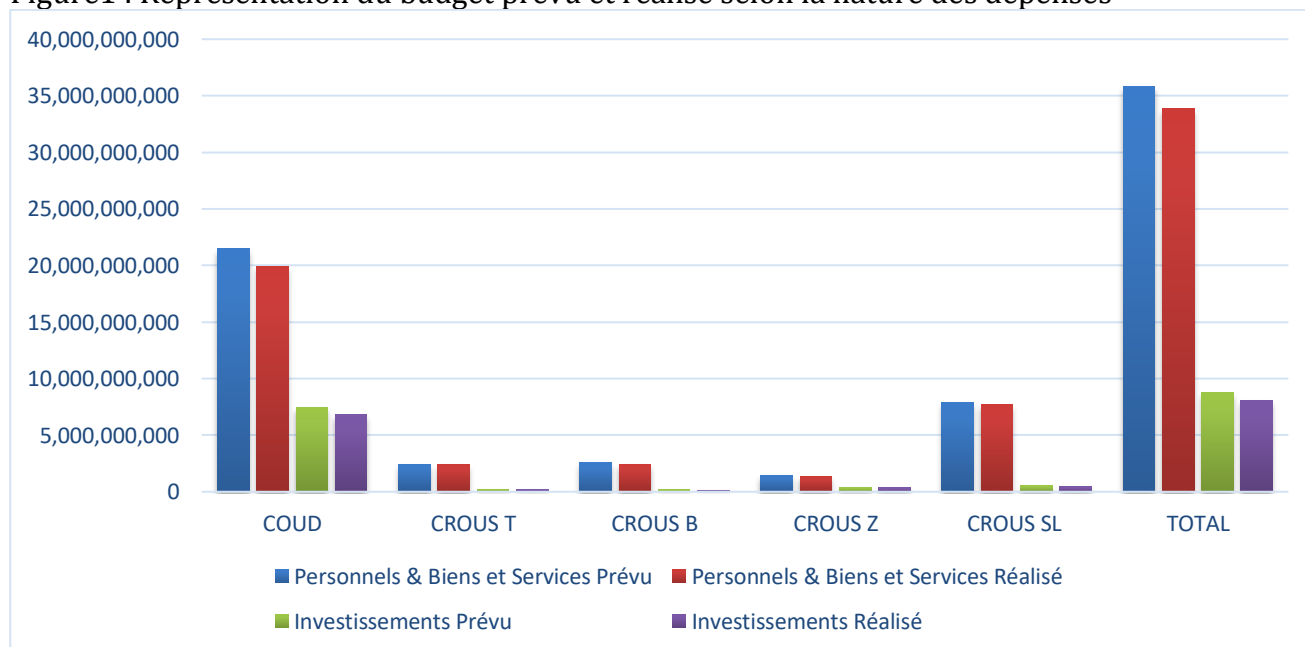
3.3. GOUVERNANCE

Tableau 29 : Budget prévu et réalisé dans les œuvres sociales

Année 2019	Personnels		Biens et Services		Investissements	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
COUD	8 602 428 776	8 508 156 226	12 858 453 877	11 423 063 706	7 418 384 196	6 844 386 417
CROUS T	929 000 000	840 010 482	1 524 365 000	1 607 579 780	234 270 000	234 298 979
CROUS B	579 485 873	565 451 195	1 974 725 500	1 856 400 970	198 977 754	146 118 787
CROUS Z	381 500 000	361 784 914	1 072 282 967	1 022 191 185	372 350 000	366 939 399
CROUS SL	2 900 000 000	2 882 949 248	5 000 000 000	4 821 267 007	533 000 000	463 168 820
TOTAL	13 392 414 649	13 158 352 065	22 429 827 344	20 730 502 648	8 756 981 950	8 054 912 402

Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

Figure1 : Représentation du budget prévu et réalisé selon la nature des dépenses



Source : enquêtes RAP-MESRI 2019

En 2019, le budget total prévu dans les œuvres sociales s'élève à **44 579 223 943 FCFA** (dont **80,36%** destinés aux personnels et biens et services) et **41 943 767 115 FCFA** ont été exécutés (personnels et biens et services représentent **80,8%** et les investissements **19,2%**)

4. RESULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

4.1. QUALITE AMELIOREE

L'analyse portera successivement sur les résultats liés au suivi de la performance, aux finances et à la gestion des ressources humaines au niveau central.

⇒ Les résultats liés au suivi de la performance

Les différents programmes du MESRI ont fait l'objet d'un suivi annuel des performances. Avec l'appui du projet PAPDEV-GIZ, la CEP a créé une plateforme de collecte et de traitement des données dénommée « MESRISTATS.COM » qui a facilité le suivi. Ainsi, les rapports statistiques produits concourent au renseignement des indicateurs. Par ailleurs, chaque année, au premier trimestre et dans le cadre de la production du Rapport annuel de performances, l'organisation d'ateliers techniques de collecte et d'analyse de données a grandement contribué à renseigner les indicateurs du MESRI. Chaque année, la plateforme et les ateliers du RAP permettent au MESRI de faire face à toutes les requêtes statistiques venant de l'intérieur comme de l'extérieur du pays.

D'autres outils nécessaires au suivi ont été également produits. Il s'agit, pour chaque programme, des cadres de mesure de rendement (CMR) adossés à des modèles logiques.

Il faut cependant relever la faiblesse des moyens alloués au suivi, malgré l'importance grandissante de cette fonction dans un contexte de gestion axée sur les résultats (GAR) et de basculement vers le budget programme.

⇒ Les résultats liés aux dépenses

Le budget du MESRI est constitué à plus de 70% par des transferts. Ainsi, l'exécution du budget au niveau central ne concerne en réalité que moins de trente 30 % de celui-ci. Il a subi des ponctions en 2019, ce qui s'est traduit par la non tenue de certaines activités prévues, influençant ainsi négativement le résultat attendu.

Le programme pilotage a été doté en loi de finances initiale (LFI) à hauteur de six cent vingt-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente-trois f CFA (624 099 833 FCFA); mais les crédits payés s'élèvent à cinq cent vingt millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-cinq de francs (520 445 565 FCFA), soit un écart négatif de cent trois millions six cent cinquante-quatre mille deux cent soixante-huit f CFA (103 654 268 FCFA).

Les marchés publics adjugés s'élèvent à 4 396 393 850 FCFA. Les attributions sont essentiellement constituées par les travaux (61%) en nombre et 7% en valeur, suivis de loin par les fournitures (18%) en nombre et 61% en valeur et les services courants (12%) en nombre et 11% en valeur (cf. tableau n° 30 et figure n°2).

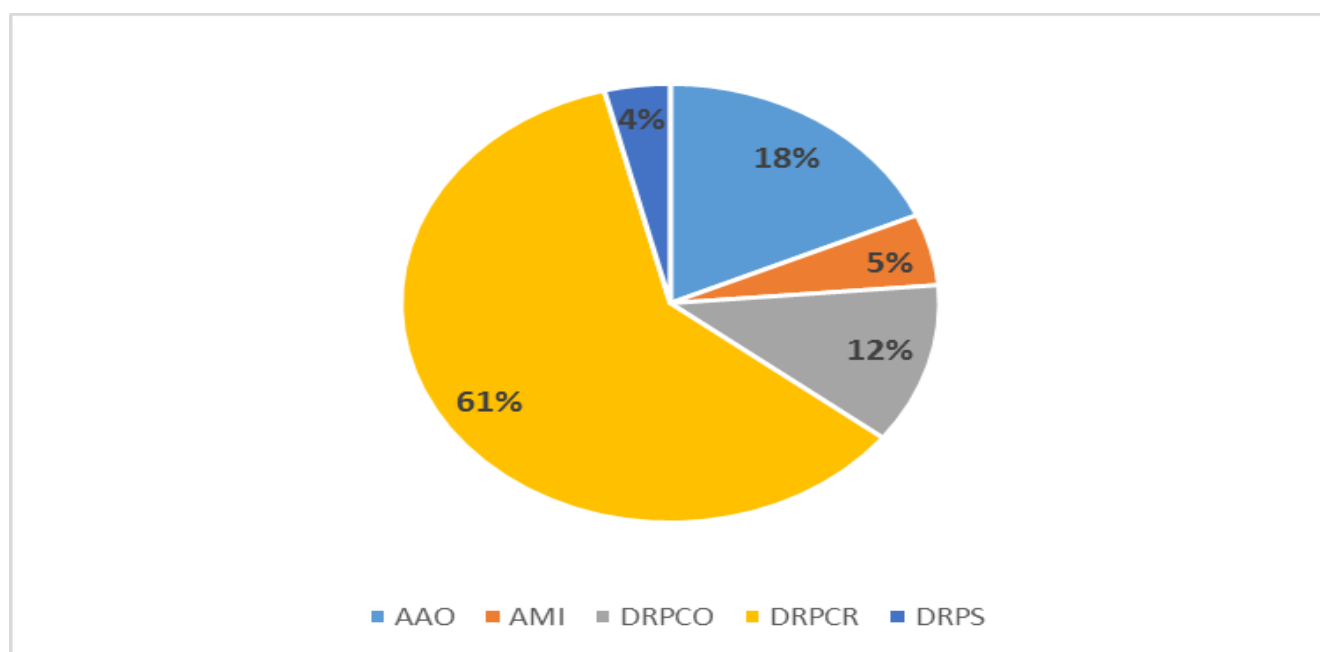
Les modes de passation sont essentiellement des Demandes de Renseignement et de Prix Simple (DRPCS) et des Appels d'Offres ouverts (AAO) pour 76%, suivies par les Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) pour 25%, les Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte (DRPCR) et les Appels publics à Manifestation d'Intérêt (AMI) avec 18% chacune (cf. tableau n° 31 et figure n° 3)

Tableau 30 : Répartition des marchés attribués par type de marché

Type de marché	Montant F CFA		Nombre	
	Valeur	%	Valeur	%
Fournitures (FN)	2 666 700 239	61%	14	18%
Prestations intellectuelles (PI)	944 016 659	21%	4	5%
Services courants (SC)	474 561 572	11%	9	12%
Travaux(TV)	307 616 090	7%	46	61%
Total général	4 396 393 850	100,00%	76	100,00%

Source : rapport CPM 2019

Figure 2 Répartition des marchés par type de marché



Source : rapport CPM 2019

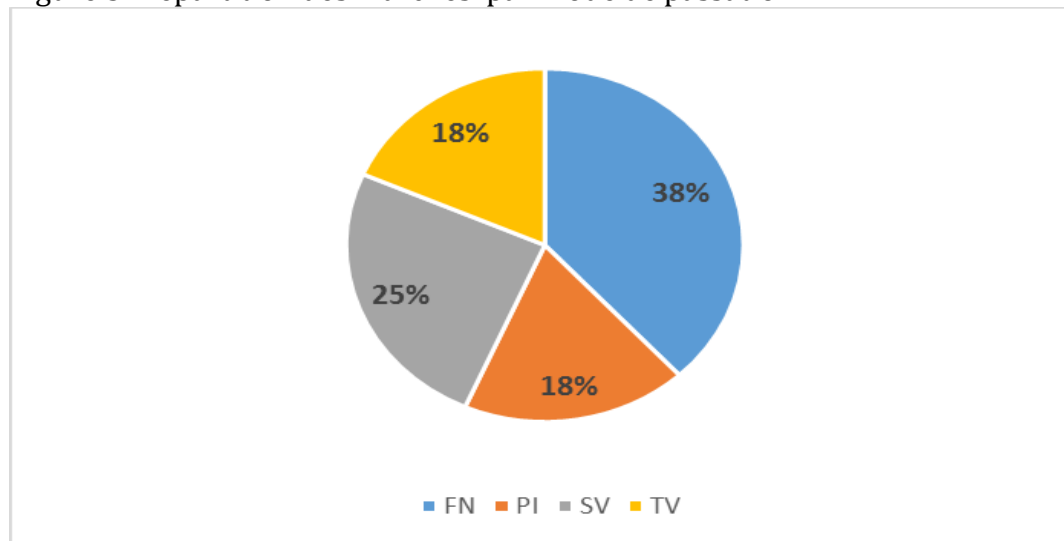
Tableau 31: Répartition des marchés attribués par mode de passation

Mode de passation	Montant F CFA		Nombre	
	Valeur	%	Valeur	%
AAO	1 669 931 449	38%	29	38%
AMI	1 047 493 516	24%	14	18%
DRPCO	3 626 848	0%	19	25%

DRPCR	1 675 342 037	38%	14	18%
DRPCS	1 669 931 449	38%	29	38%
Total général	4 396 393 850	100%	76	100,00%

Source : rapport CPM 2019

Figure 3 : Répartition des marchés par mode de passation



Source : rapport CPM 2019

⇒ Les résultats liés à la gestion du personnel

Cette partie ne concerne que les personnels relevant des structures centrales du MESRI et qui sont normalement concernés par les dépenses du titre 2.

Au titre de l'année 2019, le MESRI a fonctionné avec un effectif de 662 travailleurs, toutes catégories confondues et a dépensé 785 116 094 FCFA. Ces effectifs sont pour plus de la moitié dans le programme Pilotage, administration et soutien des services, notamment à la DAGE. Cette situation pose le problème de la répartition efficace des effectifs et de la diversification du profil des agents.

Tableau personnel (effectifs et montants)

Programme	Effectifs 2018	Montant 2018	Effectifs 2019	Montant 2019	Variation
Éducation supérieure	114	124 367 351	116	131 501 077	106%
Œuvres universitaires et sociales	105	100 223 870	107	102 228 347	102%
Pilotage, administration et soutien des services	341	358 392 402	348	430 070 882	120%
Recherche et Innovation	89	101 096 490	91	121 315 788	120%
Total	649	684 080 113	662	785 116 094	

En 2019, soixante-six agents du MESRI ont obtenu des promotions dans les différents ordres nationaux.

Personnel décorés en 2019

Effectifs personnels récipiendaires en 2019	H	F	TOTAL
Total	46	20	66

IV. ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

1. FINANCEMENT DE L'EDUCATION EN 2019

L'analyse du financement du ministère portera sur les ressources allouées par les différents acteurs, l'allocation budgétaire globale et intra-sectorielle de l'Etat en termes de fonctionnement et d'investissement.

1.1. CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

L'Education et la Formation sont financées par différents bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers.

Analyse :

1.2. ALLOCATON DU BUDGET EN 2019

L'allocation du budget global sera analysée selon les programmes et les natures de dépenses.

1.2.1. Allocation du Budget par Programme

Tableau 33: Allocation du budget Par Programme

Programmes	DOTATION_LFI	DOTATION_LFR	VIREMENTS_CREDIT	REPORTS_CREDIT	REPORT ENGAGEMENT	RESERVATION
Éducation Supérieure	105 093 523 788	6 069 113 451	- 6 937 393 999	366 683 277	-	103 383 569 137
Recherche Innovation	4 269 888 000	-601 136 968	-35 000 000	97 929 557	-	3 383 398 392
Œuvres Sociales	86 168 761 900	13 309 703 512	1 049 889 000	-	-	99 476 211 998
Pilotage, gestion et coordination administrative	624 099 833	-65 000 749	7 838 452	-	-	532 193 386

Source : SIGFIP 2019

Analyse :

Pour l'exercice 2019, le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est arrêté à la somme de **206 775 372 913 CFA** contre **197 841 797 505 FCFA** en 2018, soit une augmentation de **8 933 575 408 FCFA** en valeur absolue. Les ressources allouées ont permis la mise en œuvre d'un ensemble d'actions prioritaires déclinées dans la lettre de politique sectorielle du Département et réparties suivant les quatre programmes :

- Éducation supérieure ;
- Recherche et Innovation.
- Œuvres sociales universitaires ;
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

1.2.2. Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Tableau 34 : Allocation du budget global par Nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Personnel	535 390 000	0	535 390 000	100%

Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 676 987 833	270 000 000	3 946 987 833	107.34%
Transferts courants	153 896 528 529	10 292 000 000	164 220 194 529	106.70%
Investissements exécutés par l'Etat	10 758 518 343	2 774 511 184	13 533 029 527	100%
Transferts en capital	26 419 750 000	500 000 000	29 286 750 000	110.85%
Total	194 805 323 705	13 836 511 184	211 522 351 889	108.58%

Sources : SIGFIP2019

Analyse :

En terme de nature de dépenses en 2018, la distribution est la suivante :

- Dépenses de personnel : **0,27%** ;
- Dépenses de fonctionnement hors transferts, hors personnel : **1,89%** ;
- Transferts courants : **79%** ;
- Investissements exécutés par l'Etat : **5.52%** ;
- Transferts en capital : **13.56%**.

L'allocation des dépenses de transferts courants est passée de **149 572 588 000 de FCFA en 2018 à 153 896 528 529 F CFA**. Ces dépenses constituent essentiellement des subventions destinées au fonctionnement des universités, des centres des œuvres universitaires et au paiement des bourses et allocations d'études.

2. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2019

2.1.CREDITS EXECUTES PAR LES BAILLEURS

2.2.SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE

2.1.1. Exécution budgétaire par Programme

Tableau 36: Situation d'exécution du budget par Programme

Programmes	ENGAGE	CREDITS LIQUIDE	CREDITS ORDONNANCE	CREDITS_PRIS EN_CHARGE	CREDITS_MIS EN_REGLEMENT	CREDITS_PAYE
Éducation Supérieure	103 383 569 137	103 361 557 187	103 361 557 187	103 381 776 187	103 348 907 187	103 348 907 187
Recherche Innovation	3 383 083 392	3 357 116 144	3 357 116 144	3 351 576 144	3 351 576 144	3 351 576 144
Œuvres Sociales	99 476 169 498	99 197 554 758	99 197 554 758	99 197 554 758	99 197 554 758	99 197 554 758
Pilotage, gestion et coordination administrative	532 193 386	520 445 565	520 445 565	520 445 565	520 445 565	520 445 565

Source : SIGFIP2019

2.1.2. Exécution du Budgétaire par Nature de dépenses

Tableau 37: Situation d'exécution budgétaire par Titre

Titre de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	D = B/A*100	E = C/A*100	F = A - B
Personnel	535 390 000	535 390 000	535 390 000	100%	100%	0
Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 676 987 833	4 002 355 730	4 002 355 730	108,84%	108,84%	-325 367 897
Transferts courants	153 896 528 529	177 460 691 163	177 460 691 163	115,31%	115,31%	-23 564 162 634
Investissements exécutés par l'Etat	13 533 029 527	1 528 469 034	1 528 469 034	0.00%	0.00%	12 004 560 493
Transfert en capital	27 319 750 000	22 372 424 022	22 372 424 022	81.89%	81.89%	4 947 325 978
Total	198 961 685 889	205 899 329 949	205 899 329 949	103,48%	103,48%	-6 937 644 060

Source :

Le taux d'engagement des dépenses de 2019 est de 103,48 %. Il est ainsi réparti par nature de dépenses :

- Transferts courants : 115,31%
- Transferts en capital : 81,89%
- Dépenses de fonctionnement, hors personnel, hors transferts : 108,84%

V. RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME

1. Programme Éducation supérieure

- 1.1 Renforcer la résilience du système d'enseignement supérieur et de recherche, notamment par les dispositifs d'enseignement et de travail à distance ;
- 1.2 Poursuivre la réorientation du système vers les STEM ;
- 1.3 Renforcer la gouvernance de l'enseignement supérieur.

2. Programme Recherche et Innovation

- 2.1 Renforcer la gouvernance de la Recherche et de l'innovation ;
- 2.2 Finaliser la construction d'infrastructures, notamment à la Cité du savoir, et l'acquisition des équipements de recherche prévus ;
- 2.3 Finaliser les documents de politique et/ou de stratégie en cours d'élaboration.

3. Programme Œuvres sociales universitaires

- 3.1 Poursuivre la rationalisation des œuvres sociales universitaires ;
- 3.2 Renforcer la dématérialisation de la gestion des œuvres sociales universitaires pour plus d'efficacité, d'équité et de transparence.
- 3.3 Créer un organe central de gouvernance des œuvres sociales au niveau du MESRI ;

4. Pilotage, Gestion et Coordination Administrative

- 4.1 Renforcer le pilotage et la gestion axés sur les résultats à tous les niveaux du système (SESRI) ;
- 4.2 Développer une politique de gestion des ressources humaines axée sur la performance et la transparence.

VI. SYNTHÈSE GLOBALE

1. FORCES

- Mise en place de la plateforme mesristats.com pour la collecte de données du SESRI ;
- Existence d'une vision claire déclinée en orientations stratégiques pour le sous-secteur de l'ESR (LPSD 2018-2022) ;
- Existence d'organes de gouvernance au niveau central du MESRI (DGRI, DGES, ANAQ-Sup) ;
- Amélioration du statut des personnels des EES publics (PER et PATS) ;
- Autonomie académique et scientifique des EES publics ;
- Augmentation de l'offre et des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur par l'élargissement de la carte universitaire (développement du RISEP, ouverture de l'USSEIN et l'UAM) ;
- Accès équitable à l'enseignement supérieur (Plateforme électronique www.campusen.sn) ;
- Développement soutenu de l'offre privée d'enseignement supérieur ;
- Alignement de l'offre de formation sur le système LMD ;
- Institutionnalisation de l'assurance qualité (ANQA-SUP) ;
- Développement de filières professionnelles (réseau des ISEP) ;
- Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur et développement de la formation ouverte à distance (E-learning) ;
- Accroissement des ressources allouées à l'ESRI ;

2. CONTRAINTES MAJEURES

❖ Contraintes en matière d'accès à l'enseignement supérieur

- Retard dans la construction/livraison des nouvelles infrastructures pédagogiques ;
- Sureffectif dans certains établissements publics ;
- Diversification encore limitée des offres d'enseignement;
- Déficit d'ordinateurs et difficultés d'accès à internet de certains étudiants

❖ **Contraintes liées à la qualité de l'enseignement, à la professionnalisation, à la diversification de l'offre et à l'insertion des diplômés du SESRI**

- Faiblesse de la culture de l'évaluation et de la reddition des comptes ;
- Normalisation déficiente du calendrier universitaire
- Manque de flexibilité dans l'application des principes du LMD ;
- Faiblesse du taux d'encadrement dans certaines IES ;
- Faiblesse de l'employabilité des diplômés de l'ES ;
- Insuffisance dans l'accompagnement à l'insertion des apprenants et des diplômés ;

❖ **Contraintes en matière de recherche et d'innovation (R&I)**

- Absence d'une politique nationale de Recherche et d'Innovation ;
- Déficit de la coordination nationale de la R&I entre structures relevant de différents départements ministériels;
- Faiblesse des ressources dédiées à la coordination de la gouvernance de la Recherche-Innovation ;
- Faiblesse de la portée d'une politique de promotion de la culture scientifique;
- Absence de mesure de l'impact des résultats de la R&I sur le DES.

❖ **Contraintes à l'amélioration des conditions de vie des étudiants**

- Déficit de places dans les campus sociaux (déficit en lits) ;
- Rationalisation déficiente des allocation d'étude ;
- Récurrence des revendications sociales des étudiants (retard de paiement des bourses)
- Qualité de vie non encore optimale dans les campus sociaux;
- Déséquilibre dans l'allocation des ressources au profit du social et au détriment du pédagogique;

❖ **Contraintes en matière de gouvernance et de pilotage du SESRI**

- Raréfaction des ressources pour tous les acteurs du SESRI à cause de la COVID 19
- Survenue de ponctions budgétaires entraînant une faible réalisation de nombreuses activités prévues, surtout au niveau des organes de gouvernance du niveau central (DGRI, DGES, CEP...)
- Absence d'un organe de gouvernance des œuvres sociales universitaires au niveau central du MESRI ;
- Faiblesse de la culture de planification, de l'évaluation et de la reddition des comptes
- Faiblesse des capacités de mobilisation des ressources extérieures pour le MESRI ;
- Déficit structurel des budgets des universités ;
- Absence d'un système d'informations mutualisé dans les IES ;

3. RECOMMANDATIONS MAJEURES

- Finaliser les constructions et projets en cours
- Redémarrer et finaliser les projets de construction UAM et USSEIN
- Renforcer les capacités du MESRI dans le cadre du basculement dans le Budget programme
- Réussir la normalisation du calendrier universitaire ;
- Finaliser le document d'élaboration de la politique de recherche et d'innovation ;
- Finaliser les textes portant sur la gouvernance de la recherche et de l'innovation ;
- Améliorer la mobilisation des ressources propres dans les Etablissements publics d'enseignement supérieur ;
- Mettre en cohérence les plans stratégiques des Directions générales et Universités avec la LPSD ;
- Renforcer et informatiser le système de suivi du MESRI ;
- Harmoniser la mise en œuvre du système LMD ;
- Mettre en place un organe central de gouvernance des œuvres sociales universitaires ;
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises ;
- Renforcer l'institutionnalisation des nouvelles missions des universités : service à la communauté, employabilité, etc.
- Accélérer le déploiement de la carte des ISEP ;
- Satisfaire les besoins en solutions scientifiques et technologiques innovantes et création d'entreprise ;
- Appliquer les mécanismes de la GAR au niveau central et déconcentré du SESRI en respectant la chaîne de gouvernance Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) du MESRI ;
-

EQUIPE TECHNIQUE :
Mamadou DIOP, Coordonnateur de la CEP
Babacar Tafsir NDOYE, DGRI
Daouda DIOUF, DGRI
Boubacar NDIAYE, ANAQ sup
Mamadou KANDE, CEP

ANNEXES

liste des participants à l'atelier technique de production du RAP 2020

Prénom et Nom	Structure	Fonction
Boubacar Ndiaye	ANAG-Sup	Chef de division
Mamadou Kandé	CEP/MESRI	Statisticien
Mamadou Diop	CEP/MESRI	Coordonnateur de la CEP du MESRI
Pape Samba Diouf	COUD	conseiller spécial Directeur COUD
Papa Amadou Mbaye	CROUS Bambey	Auditeur interne
Bassirou Dièye	CROUS St-Louis	CSA CROUS UGB
Massamba Yacine Sall	CROUS Thiès	Chef de division affaires financières
Oumar Gning	CROUS ZIG	CSA CROUS Ziguinchor
Madiop Thiam	CRSI	Informaticien
Sileymane Samba NDJIM	DESP/DGES	Responsable de la Division Stratégie et Qualité
Maguette Ndiaye	DESP/DGES	Responsable statistique
Daouda Diouf	DGRI	Chef de division
Babacar Tafsir Ndoeye	DGRI	Coordonnateur FIRST
Khoudy NIANE	DMCEES	Agent
Senghane DIONE	DPB/ MFB	Agent
Aliou Diao	EPT	responsable SID
Mohamed Sall	UADB	Directeur planification
Mamadou Sarr	UADB	Directeur Scolarité
Omar Djiba	UASZ	Responsable Scolarité
Rokhaya Ndiaye Thiam	UCAD	Chef de division DES
Oumou Keita	USSEIN	Directrice scolarité
Serigne Mbacké LO	UT	Directeur de la Scolarité, de l'Orientation et des Statistiques

Effectif des Étudiants par EES et par niveau

EES	Niveau	Hommes	Femmes	Effectif global
EPT	Doctorat	-	-	-
	L1+DUT1	50	24	74
	L2+DUT2	53	13	66
	Licence3	49	17	66
	Master1	59	25	84
	Master2	74	14	88
	Total	285	93	378
ISEP	Doctorat	-	-	-
	L1+DUT1	243	191	434
	L2+DUT2	70	59	129
	Licence3	-	-	-
	Master1	-	-	-
	Master2	-	-	-
	Total	313	250	563

UADB	Doctorat	64	17	81
	L1+DUT1	1 142	870	2 012
	L2+DUT2	822	431	1 253
	Licence3	518	273	791
	Master1	237	137	374
	Master2	443	274	717
	Total	3 226	2 002	5 228
UASZ	Doctorat	215	72	287
	L1+DUT1	944	516	1 460
	L2+DUT2	849	388	1 237
	Licence3	607	274	881
	Master1	292	116	408
	Master2	344	162	506
	Total	3 251	1 528	4 779
UCAD	Doctorat	4 327	2 328	6 655
	L1+DUT1	14 790	11 211	26 001
	L2+DUT2	8 998	5 422	14 420
	Licence3	9 457	5 419	14 876
	Master1	5 089	2 978	8 067
	Master2	5 900	3 222	9 122
	Total	48 561	30 580	79 141
UGB	Doctorat	528	178	706
	L1+DUT1	711	616	1 327
	L2+DUT2	883	581	1 464
	Licence3	878	472	1 350
	Master1	545	327	872
	Master2	590	346	936
	Total	4 135	2 520	6 655
USSEIN	Doctorat	-	-	-
	L1+DUT1	924	773	1 697
	L2+DUT2	-	-	-
	Licence3	-	-	-
	Master1	-	-	-
	Master2	-	-	-
	Total	924	773	1 697
UT	Doctorat	302	135	437
	L1+DUT1	614	569	1 183
	L2+DUT2	495	340	835
	Licence3	621	332	953
	Master1	288	184	472
	Master2	308	156	464
	Total	2 628	1 716	4 344
UVS	Doctorat	0 -	0 -	-
	L1+DUT1	5 421	5 549	10 970
	L2+DUT2	4 999	4 704	9 703
	Licence3	1 740	1 515	3 255
	Master1	634	475	1 109
	Master2	232	125	357

	Total	13 026	12 368	25 394
Global	Doctorat	5 436	2 730	8 166
	L1+DUT1	24 839	20 319	45 158
	L2+DUT2	17 169	11 938	29 107
	Licence3	13 870	8 302	22 172
	Master1	7 144	4 242	11 386
	Master2	7 891	4 299	12 190
	Total	76 349	51 830	128 179

Indicateurs du programme Recherche

Indicateurs	Référence 2018	réalisé 2019
Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	1 et 8 en finalisation	21
Nombre de bénéficiaires de technologies transférées (CRE)	27 156 (CRE)	18 571
Nombre de contrats de recherche universités - entreprises	8	14 (UGB)
Nombre de parcelles aménagées (Projet palmiers à huile)	0	0
Nombre de Brevets	12(UCAD et EPT)	NR
Nombre de publications	7 197 (UASZ)	81 (UADB,UGB et UVS)
Nombre de partenariats de recherche établis	167	57
Nombre de chercheurs de niveau doctorat	7 361	8 453
Nombre de thèses soutenues	287 (UCAD, UT, EPT et UGB)	317
Nombre de chercheurs de niveau M2	12 564	12 585
Nombre d'Enseignants -chercheurs	2208	2 431 sans UAM
Nombre de chercheurs	22 185	23 504 sans UAM et les instituts de recherche
Nombre de personnels de soutien de recherche		72
Densité des chercheurs : nombre de chercheurs par million d'habts (PP)	1 409,76	1439,81
Nombre de textes validés	3 en cours de validation à la DGRI	3
Nombre de manifestations à caractère scientifique	57	30 (USSEIN, UVS et UADB)

Liste des activités de formation du PESEREE II en 2019

Volets MIER (Master Interuniversitaire sur les Energies Renouvelables) / RISEP	Personnes formées	Femmes formées
Atelier de formation sur les outils et mécanismes de l'innovation et du transfert de technologie au profit des enseignants du MIER (organisé dans le cadre de la première édition des Masteriales à l'UADB)	14	1
Formation internationale sur la thématique "Overview of Energy Efficiency in Industry and Buildings" au Renewable Energy Academy de Berlin (au profit des enseignants/ professionnels du MIER et du RISEP)	9	4
Atelier de formation en efficacité énergétique avec le Réseau Africain des Experts en Efficacité Energétique (RA3E) (pour enseignants/professionnels du MIER et du RISEP)	14	1
Atelier de formation en techniques de recherche d'emploi et employabilité au profit des étudiants de Master 2 du MIER (organisé dans le cadre de la première édition des Masteriales à l'UADB)	59	10
Atelier de formation en développement personnel et communication au profit des étudiants de Master 2 du MIER (organisé dans le cadre de la première édition des Masteriales à l'UADB)	59	10
Atelier de formation en techniques de recherche d'emploi et employabilité au profit des étudiants de Master 1 du MIER (organisé dans le cadre de la deuxième édition des Masteriales à l'UASZ)	49	9
Atelier de formation en développement personnel et communication au profit des étudiants de Master 1 du MIER (organisé dans le cadre de la deuxième édition des Masteriales à l'UASZ)	49	9
Formation sur les stratégies didactiques et les processus de mise en œuvre des programmes « Approche par Compétence (APC) » (organisé dans le cadre de l'atelier de préparation de l'implémentation du nouveau curriculum du MIER pour les enseignants du MIER)	18	2
Volet ENTREPRENEURIAT		
Atelier de formation en entrepreneuriat (élaboration de projet) pour la Licence Professionnelle EnR/EE (UASZ)	16	7
Coaching du staff dédié à l'entrepreneuriat en Business Model Canvas BMC (UADB)	6	2
Formation du personnel PER/PATS en leadership, management des équipes et performance organisationnelle en milieu universitaire (UADB)	10	1
Formation des enseignants et administratifs en analyse stratégique (cadre logique, SWOT, analyse de risque) (EPT)	24	8
Entrepreneurship day (UASZ)	200	
Organisation des journées d'opportunités sectorielles dans les quatre universités (EPT, UADB, UASZ et UGB)	152	
Bootcamp I Concours Interuniversitaire Universitaire sur les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique 2019 (CIEREE II) : formation en BMC et Pitch pour les candidats étudiants présélectionnés par leurs universités (interuniversitaire)	46	10
Bootcamp II - CIEREE II : formation sur le plan d'affaire pour les 10 candidats étudiants finalistes (interuniversitaire)	9	2
Bootcamp II CIEREE II : formation sur le plan d'affaire à St Louis pour les encadrants (interuniversitaire)	7	5
Formation en entrepreneuriat des étudiants de l'UADB dans le cadre du MAENUC (édition 2019)	45	19
Session de formation en leadership pour les étudiants du métier entrepreneuriat agricole de l'ISEP de Thiès	46	23
Panel sur l'entrepreneuriat féminin ISEP de Thiès	274	160
Session de formation en entrepreneuriat pour les étudiants de l'ISFAR (UADB)	46	
Coaching de l'équipe étudiante de projet BIO-BOUDJECK en technique de pitch (UASZ)	6	2
Coaching de l'équipe étudiante de projet BIO-BOUDJECK en communication orale anglaise (UASZ)	6	2
	1 164	287

Source : Plan opérationnel PESEREE II 2019 (31/12/2)

Tableau activités Services à la Communauté en 2019 à l'UT

Activités	Acteur UT
Participation aux journées portes ouvertes du Lycée de Réfane	DSOS
Consultation gratuite organisée par les étudiants en doctorat de médecine à l'occasion du gamou de Tivaouane	Amicale des étudiants
Consultations ophtalmologiques et dépistage du glaucome	
Formation sur le first aid	
Les doctorants de l'UFR Santé, encadrés par des Seniors (Spécialistes en Médecine Interne, en Dermatologie...) effectuent des consultations hebdomadaires à la MAC (Maison d'arrêt et de correction de Thiès). Ainsi, en cas de maladie nécessitant une hospitalisation ; l'admission est faite dans mon service (Médecine Interne de l'hôpital régional de Thiès). Les patients peuvent aussi être transférés au Pavillon Spécial de Dakar, au cas par cas. Cette activité a été facilitée par « l'Association El H Abdoul Aziz Sy Dabakh » dont le responsable (Mr Hamad Niang) est le point focal a Thiès de l'ONLPL (observatoire national des lieux de privation de liberté). (Nous assistons cette association pour l'activité 2)	UFR SANTE
Renforcement (par les doctorants de l'UFR) des équipes médicales lors du pèlerinage de Tivaouane	UFR SANTE
Lutte contre la sédentarité d as dit la population générale par des consultations annuelles (avec mesure de la glycémie et électrocardiogramme) pour 50 randonneurs pédestres ; depuis 2 ans (Club des randonneurs de Thiès Ouest). Activité menée au sein de l'UFR santé et supervisée par 2 de ses enseignants (1 Médecin Interniste et 1 Cardiologue)	UFR SANTE
Partenariat avec l'association ASSARTERS en charge de talibé et enfants de la rue ; avec appui à la consultation et circoncision gracieuse de 70 enfants par l'équipe d'Urologie de l'UFR	UFR SANTE
Convention avec la Mairie de Kayar pour la formation des jeunes de la localité et un appui au Poste de Santé de la localité (par l'UFR Santé de Thiès)	UFR SANTE
Appui au village de Daraal Peulh (contigüe au site de l'UT) pour la réhabilitation de leur Poste de Santé et de la clôture de l'école du village	UFR SANTE
Carrefours cliniques (enseignements post universitaires) organisés régulièrement au sein de l'UFR santé et ouverts et aux praticiens de la région...	UFR SANTE
Journées annuelles de consultations des talibés de Thiès Organisée par les doctorants de l'UFR membres de ZAM (Ziguinchor Assistance Médicale) au lycée Malick Sy de Thiès	UFR SANTE /ZAM
Participation des doctorants aux JMT (Journées Médicales de Thiès) organisées chaque année par le Maire de Thiès (Mr Talla Sylla) sous la supervision du point focal Responsabilité Sociale de l'UFR santé	UFR SANTE
Dépistage, suivi, évaluation et traitement de patients thiessois porteurs chroniques du virus de l'hépatite b (sélectionnés par screening dans les villages environnants et dans les usines) grâce au partenariat entre l'UFR santé et le projet multicentrique Prolifica (prevention of liver Fibro sis and cancer un Africain)	UFR SANTE